Le cartel financier est inutile
–Jacques Parizeau

Semaine
du 16 au
22 décembre

5e année no 49
Partout 25c
à domicile 30c

QUÉBEC-PRESSE

Lacroix mêlé à une histoire d'enlè-vement

–pages 12

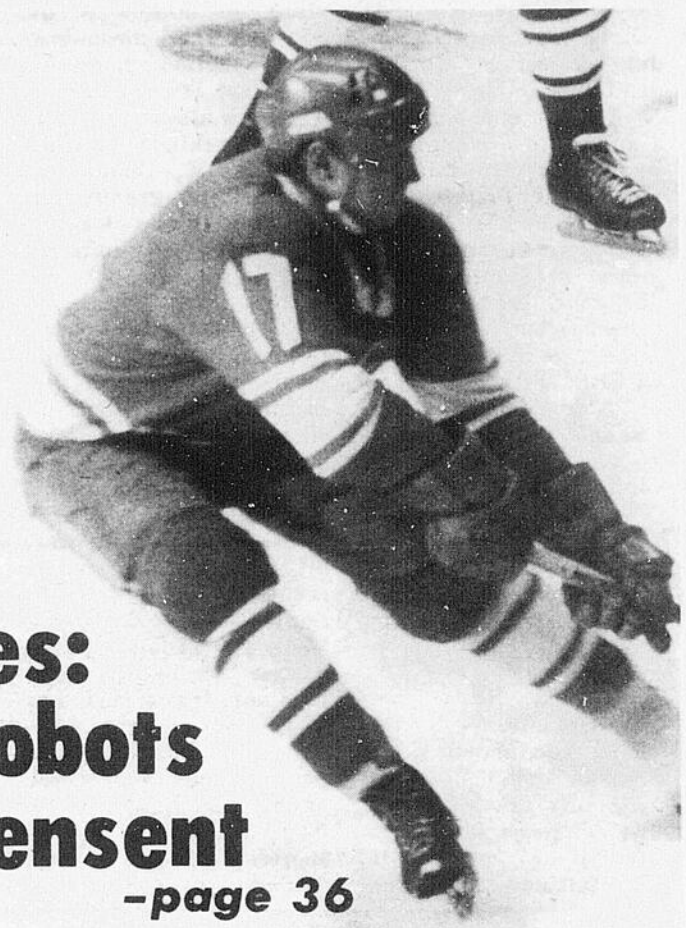

Les Russes: des robots qui pensent

–page 36

Finie la gratuité scolaire pour les adultes

–pages 10 et 11

PETROLE Le ministre Massé manque d'énergie!

–page 3

Bourassa réduit l'Opposition au silence

–page 6

mini-loto TIRAGE: 37
VENDREDI: 14/12/73
26 Séries émises — 90,000 chacune
Possibilité de:

24060	— 26	gagnants de	$5,000.
4060	— 208	gagnants de	$500.
060	— 2106	gagnants de	$100.

LOTO PERFECTA

37e course, 13 décembre, 1973

ORDRE: $1,343.20 (110 PRIX)
DÉSORDRE: $58.40 (2335 PRIX)
VENTES TOTALES: $ 592,120.00

RÉSULTAT			
A	B	C	D
8	2	6	1

Le moulin Tembec à Témiscaming

Des profits un mois après la réouverture de l'usine (fermée par la CIP)!

par Louis Fournier

La compagnie **Les produits forestiers Tembec** de Témiscaming, dans le Nord-Ouest québécois, qui a pris la relève au moulin que la **Canadian International Paper (CIP)** avait fermé le 31 mai 1972, a encaissé **"un profit substantiel"** lors de son premier mois d'exploitation, en octobre.

C'est ce qu'a révélé à QUEBEC-PRESSE "Charlie" Carpenter, un Indien Cri de 50 ans , président du syndicat local des Travailleurs unis du papier (FTQ), infatigable promoteur de la relance de l'unique industrie dans cette petite ville de 2,500 hatitants, accrochée sur sa colline au bord de la rivière Outaouais.

La propriété...

"La production a repris au début d'octobre avec une machine, puis une deuxième le 21 octobre. Pour ce mois-là, on a fait des ventes d'environ un million et un bon profit. En novembre, la production a encore augmenté et le 4 décembre, on a ajouté une troisième machine. Au train où ça va là, Tembec est une affaire grandement rentable et les travailleurs vont en profiter."

Les quelque 400 ouvriers déjà réengagés à Tembec (on compte réembaucher tous les chômeurs créés par la fermeture, soit 480) touchent 10% des profits de la nouvelle compagnie mais pour Charlie Carpenter, ce n'est pas l'essentiel. **"Ce qui nous intéresse,** dit-il, **c'est la propriété réelle de l'entreprise et l'apprentissage de la gestin d'une grosse patente comme celle-là. Pour l'instant, nous détenons 30.8% des actions ordinaires (votantes) de Tembec et nous avons une option sur un autre 8%. Nous avons droit à deux représentants au conseil d'administration de l'usine. On va apprendre à faire marcher ça, tranquillement, et tout pourra arriver".**

Jusqu'aux oreilles

Les chômeurs de la CIP à Témiscaming se sont embarqués **"jusqu'aux oreilles"** tant ils désiraient rouvrir leur moulin à pâte dissolvante et, du coup, retrouver leur gagne-pain. Ils ont accepté d'investir collectivement au moins $400,000 dans la nouvelle compagnie Tembec, formée par de petits capitalistes, anciens cadres de la CIP, qui détiennent eux aussi 30.8% des actions avec seulement $100,000 de mise!

Chaque ouvrier a accepté de verser $500 comptant et on prélèvera sur son chèque de paie 12 cents l'heure pendant les deux premières années d'exploitation du moulin. Cette opération de financement se fait par l'intermédiaire d'une société de gestion formée par le syndicat local et qui porte le nom de **L'Association des travailleurs de Kipawa (ATKWA),** du nom de la réserve indienne voisine, d'où proviennent une quarantaine des travailleurs du moulin - dont Carpenter lui-même.

Et le syndicat?

Pour le reste, le syndicat a obtenu des acquis assez rares. Par exemple, l'élection des contremaitres parmi les ouvriers du département concerné. Et aussi un contrôle sur l'embauche **("la compagnie n'engage pas sans l'approbation du syndicat").** Le syndicat, tient à préciser Charlie Carpenter, reste aussi indispensable qu'avant: **"C'est lui qui nous a permis de sortir du trou et qui nous permet de défendre nos intérêts dans l'expérience unique que nous vivons".**

LE QUEBEC

Quand nous serons enfin maîtres chez nous - Lionel Groulx

Vol. 1 - No. 0 MONTREAL Jeudi 14 décembre 1973 16 pages 20 cents

LA METEO Ensoleillé et froid MAX: 32 MIN: 12

Grâce aux investissements des pays arabes

Prix du pétrole: 25% de moins

L'âge d'or du Québec

Tête-de-pont vers la conquête des marchés américains et canadiens

"Nous sommes devenus la Suisse de l'Amérique" -BOURASSA

Entente cordiale entre patrons et ouvriers

Conflit réglé à la CTCUM

BE JOLD TRIOMPHE A NEW YORK

Billet UN JOUR TU VERRAS!..

Chercheur de Trois-Rivières découvre un remède contre les terribles "Feux sauveges"

Les Jeux olympiques de Montréal sont enfin sortis de l'impasse

Lire en page 4 LES HEROS SONT FATIGUES par ASS

LÉVESQUE AU PARLEMENT

Voici il jouera le rôle de chef de l'opposition

Sommaire

La revanche de "PURETA" Règlement de compte

Le journal de Michaud

Réticences au sein du PQ

(G.G.) Tout en étant parfaitement d'accord avec l'importance du rôle que pourrait jouer un quotidien péquiste au Québec, un certain nombre de militants du PQ ne cachent pas leurs réticences à l'égard de ce projet.

En gros, les objections tiennent dans cette formule: "Ce serait une bonne chose mais pas à n'importe quel prix". **On se plaint surtout de l'acte de foi qu'exige Yves Michaud, qui répète à qui veut l'entendre:** "Le journal sera rentable dès le premier numéro".

"On se fait buldozer"

L'autre reproche tient aux méthodes utilisées par les promoteurs du projet, soit MM. Michaud, Parizeau et Lévesque.

Lors du Conseil national, interrogé par les membres, René Lévesque leur répond qu'il n'a pas de rapport à présenter parce qu'il encore trop tôt. Quelques semaines plus tard, les exécutifs régionaux du PQ sont convoqués par les promoteurs qui veulent savoir à quel point ils peuvent compter sur les organisations péquistes pour vendre des abonnements et recruter des actionnaires. Une des régionales a d'ailleurs refué de prendre part à cette réunion et a préféré convoquer MM. Michaud et Parizeau à une réunion qui a eu lieu la semaine dernière.

Une dizaine d'exécutif de comtés de Montréal refuserait même de prêter leur concours à l'opération actuelle, qui consiste tout simplement à évaluer le marché d'un tel journal auprès des péquistes.

Interrogé sur la question, Jacques Parizeau s'est montré plutôt surpris de cette réaction: "Un des éléments du projet, c'est précisément de connaitre le nombre d'abonnés qu'on pourrait avoir au sein du PQ même. Quand on aura cette donnée en main, on pourra dire avec plus de précision si le projet sera rentable ou pas".

Le Sheraton à l'île Charron

"N'importe quel maire est plus fort que Goldbloom"

-Marcel Léger

par Robert Lévesque

Après avoir donné son appui au projet **"Un fleuve, un parc",** promis une étude sur ses possibilités, le ministre Victor Goldbloom vient de se faire passer un Québec par une autre administration municipale. La ville de Longueuil a donné un permis de construire à la compagnie Flora Construction pour la réalisation d'un projet hôtelier en trois phases sur l'île Charron, secteur-clé du projet **"Un fleuve, un parc"** pour l'aménagement des espaces verts. Mercredi a débuté la construction d'un hôtel Sheraton, et, semble-t-il, le ministre n'en savait rien.

"Le ministre Goldbloom est un ministre-valium, qui n'est là que pour faire croire à la population que le gouvernement se préoccupe de l'environnement, et qui n'a en réalité aucun pouvoir, et n'a même la considération de ses collègues. Il n'a rien réalisé, strictement rien, depuis qu'il est là, et je suis persuadé qu'il va disparaître lors du prochain remaniement ministériel.

Au-dessous de sa tâche

C'est en ces termes que le député Marcel Léger, responsable des questions de l'Environnement pour le parti Québécois, a accueilli la nouvelle de la construction d'un hôtel Sheraton sur l'île Charron.

Selon le député Léger, le ministre Coldbloom vient de subir, dans cette affaire, le même sort qu'il a subi aux mains du maire Drapeau au sujet du parc Viau. **"Il a été au-dessus de sa tâche, et n'importe quel maire est plus fort que lui."** On se rappelle que le ministre Goldbloom avait donné officiellement son accord au projet **"Un fleuve, un parc",** le 25 mars dernier. Il avait même annoncé qu'il ferait réalier une étude au coût de $250,000 sur les possibilités de ce projet.

Mercredi, la compagnie Flora construction commençait les travaux d'excavation après avoir obtenu un permis de la ville de Longueuil dans les limites de laquelle cette partie de l'île Charron se trouve. Cet hôtel, a-t-on annoncé, n'est que la première phase d'un projet qui en comprend trois, pour un coût de 8 millions. Il est évident que la vocation de parc de cette île est définitivement compromise.

Une façade

"Ceci prouve, selon le député Léger, que les problèmes d'environnement et d'espaces verts, à Montréal, sont le dernier des soucis du gouvernement Bourassa. M. Goldbloom n'est qu'une façade. Il est gentil, digne, impeccable, mais il n'a aucune épine dorsale pour affronter des cas comme Viau, l'île Charron et combien d'autres."

On a su, par ailleurs, que l'hôtel de ville de Longueuil n'aurait même pas consulté le ministre des Affaires municipales et de l'Environnement avant de mettre ainsi un terme au rêve de **"Un fleuve, un parc". "C'est une preuve de plus, conclut M. Léger, qu'il n'a aucune autorité en la matière."** M. Léger a déclaré à QUEBEC-PRESSE qu'il soulèverait la question en Chambre dès mardi.

QUEBEC-PRESSE

est publié par l'Association coopérative des publications populaires, 9670 Péloquin, Montréal 358.

Directeur général: Gérald Godin
Directeur de l'information: Pierre Godin

Comité de rédaction: Michel Elliott, Louis Fournier, Gérald Godin, Pierre Godin, Micheline Lachance, Robert Lévesque, Michel Servant, Paul Terrien, Monique Vanden, Micheline Venne.

Rédaction: 381-8684.
Sport: Pierre Terroux, directeur, Yvan Poupart, photographe.
Publicité: Michel Servant, Gérald L'Italien, Jean Bélanger, Francine Tremblay.
381-1385.
Distribution et abonnements: Guy Ouimet, **381-9936.**
Administration: Gilbert Rambo. **381-4775.**

Courier de deuxième classe sous le numéro d'enregistrement 2314. Port de retour garanti à Montréal, 9670 Péloquin, Montréal 358.
Bibliothèque nationale du Québec. Dépôt légal.

Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon. Ville St-Laurent

PETROLE

Le NPD exige la nationalisation d'au moins une grande compagnie

par Louis Fournier

Le Nouveau parti démocratique (NPD) est toujours prêt à faire tomber le gouvernement Trudeau si les libéraux ne donnent pas vraiment suite à la nouvelle politique pétrolière annoncée par Ottawa récemment.

Les projets de loi qui concrétiseront cette politique doivent être présentés en Chambre à la fin de janvier ou au début de février. A cette occasion, le NPD exigera, entre autres, que le gouvernement nationalise une ou plusieurs compagnies pétrolières pour bien assurer le lancement de la **Société nationale des pétroles** dont le premier ministre Trudeau a annoncé (enfin!) la création.

Un minimum

C'est ce qu'a déclaré à QUEBEC-PRESSE l'un des experts du NPD en matière pétrolière, le député John Harney de Toronto. Dans un français impeccable (il est natif de Québec), M. Harney nous a précisé que la politique annoncée par le gouvernement Trudea n'est qu'un minimum, **"une première étape": "Il reste encore à voir si les Libéraux vont passer à l'action. Je sais que le cabinet est profondément déchiré sur la question du pétrole. Il y a des ministre influents qui vont se battre pour que l'Etat ne touche pas à un cheveu des compagnies pétrolières! Or, la Société nationale des pétroles, selon nous, doit toucher à tous les secteurs, de l'extraction au raffinage et à la distribution, et pas seulement à l'exploration. Cette Société ne sera pas d'une grande utilité si on ne nationalise pas, en même temps, une ou plusieurs compagnies".**

Aller plus loin

Selon le député Harney, les Libéraux ont été forcés par les événements à annoncer une politique préconisée par le NPD, **"ce qui nous a donné beaucoup de crédibilité".**

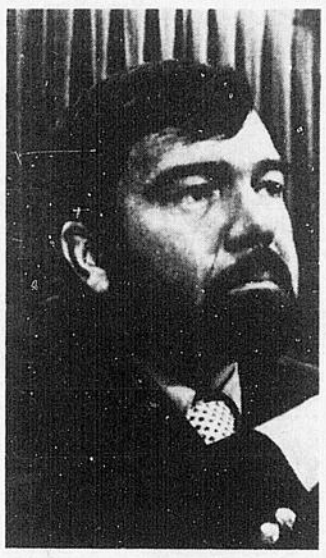

JOHN HARNEY: Il reste à voir si les Libéraux vont passer à l'action.

Mais il faut aller plus loin et ne pas craindre de toucher au puissant **"lobby du pétrole". "Vous savez,** dit M. Harney, **que les grosses compagnies pétrolières sont les plus gros "corporate bums", les "quêteux à cheval" que nous avons dénoncés durant la dernière campagne électorale. Ils jouissent d'exemptions et de privilèges fiscaux bien au-dessus de la moyenne".**

"Une "souris"?

Ce que les députés du NPD craignent surtout, c'est que la Société nationale des pétroles ne ressemble un peu trop à la chétive **Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP),** crée par Québec en 1969. A ce jour, la SOQUIP, avec un maigre budget, a dû se contenter de faire un peu d'exploration. Or, le gouvernement Trudeau voudrait limiter lui aussi sa Société des pétroles à l'exploration, avec à peine $50 millions au départ. Pour John Harney, ce ne sont là que des **"peanuts".** La Société fédérale doit s'engager dans la production et la distribution. Sinon elle ne sera guère plus qu'une **"souris"** devant les **"tigres"** du pétrole!

Le député Harney se dit par ailleurs **"bien conscient"** que la crise du pétrole soulève déjà une **"guerre constitutionnelle sérieuse"** entre certaines provinces et Ottawa. **"On peut s'attendre à de grands affrontements bientôt,** prévoit-il, **notamment entre Ottawa et le gouvernement social-démocrate de la Saskatchewan qui entend bloquer les profits des sociétés pétrolières".** Selon M. Harney, ce sera là un affrontement plus sérieux que celui qui peut opposer Ottawa à l'Alberta parce que **"le sheik Lougheed ne fait pas bien mal aux compagnies"!**

Le Québec, un "pion" pour les Arabes?

(L.F.) - Le gouvernment du Québec serait mieux avisé de négocier ses approvisionnements en pétrole dans l'Ouest du Canada plutôt qu'avec les pays arabes, a déclaré à QUEBEC-PRESSE le député John Harney (NPD-Toronto). ***"Le Québec peut sembler s'affirmer en négociant directement avec l'Arabie saoudite,*** **explique le député,** ***mais en fait, il n'est qu'un petit pion sur l'échiquier mondial pour les Arabes. Il n'y a aucune espèce de sécurité à négocier des contrats de ce genre et aucun indice sérieux que le pétrole importé redeviendra moins cher que le pétrole de l'Ouest. L'époque des pays du Moyen-Orient victimes du pillage est terminée! En revanche, les coûts d'approvisionnement en pétrole canadien risquent de monter moins vite, désormais, parce que les gouvernements d'ici commencent à s'en mêler.***

Québec "s'effoire" une fois de plus

GILLES MASSE: à la remorque d'Ottawa.

par Paul Terrien

QUEBEC – **Le pipeline du pouvoir, qui court du bureau de Donald MacDonald à Ottawa à celui de Gilles Massé, ministre québécois des Richesses naturelles, n'est pas réversible!**

Une motion de censure du parti Québécois, dénonçant l'impuissance du gouvernement du Québec devant la crise du pétrole, a permis de constater que l'initiative pour la sécurité des approvisionnements en pétrole au Québec demeure entre les mains d'Ottawa.

Le ministre Gilles Massé, personnellement blâmé par le PQ pour n'avoir pas reconnu à temps les indices de la crise du pétrole, a bien reparlé des négociations avec les pays arabes et du superport pour super-pétroliers, mais l'essentiel de sa réponse, comme celle du leader gouvernemental Gérard D. Lévesque, s'est borné au souhait que le gouvernement fédéral, qui a pris unilatéralement plusieurs décisions importantes récemment (prolongation de l'oléoduc de Sarnia à Montréal, création d'une société des pétroles, etc.), consulte davantage le Québec...

A la remorque

Le chef de l'Opposition, Jacques-Yvan Morin, a déclaré que le Québec, coincé entre Ottawa et les compagnies pétrolières, s'est mis à la remorque des événements. Cette dépendance du Québec, d'après le PQ, se manifeste d'une part envers les compagnies qui importent le pétrole, le vendent, le distribuent, Québec ne sachant rien de l'état des stocks et ne pouvant pas intervenir.

D'autre part, le gouvernement du Québec, tardant à agir et hésitant à confier à la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP) **les pouvoirs nécessaires, a fait preuve de dépendance envers Ottawa qui, a dit M. Morin, occupe maintenant** "tout l'horizon en matière d'énergie".

Le député de Saguenay, Lucien Lessard, a été particulièrement dur envers le ministre Massé qu'il a accusé d'être "inconscient" **et** "irresponsable" **parce qu'il n'a pas prévu la pénurie de pétrole qui pourrait toujours, théoriquement, affecter le Québec à la fin de l'hiver.**

Les pays arabes sont prêts

M. Lessard a reproché au gouvernement de n'avoir permis que tout récemment à la SOQUIP de négocier avec les pays étrangers. La société d'Etat existe depuis 1969 et il est bien connu que les pays arabes sont prêts à négocier avec des sociétés gouvernementales mais ne font pas confiance aux grandes compagnies privées qui redistribuent leurs réserves à des pays favorables à Israël.

Le ministre Massé à répliqué qu'effectivement des négociations avaient eu lieu avec des pays producteurs de pétrole pour approvisionner le Québec mais que ces discussions ont été ralenties par la guerre du Moyen-Orient. Il a aussi rappelé l'intention du gouvernement de construire un port pour superpétroliers et confirmé que Québec a entamé des pourparlers avec le gouvernement de l'Alberta pour exploiter, conjointement les sables bitumineux d'Athabaska.

C'est surtout le leader du gouvernement qui a clairement démontré que le Québec ne pouvait espérer élaborer seul une politique énergétique. Pour M. Lévesque, "l'appartenance à l'ensemble canadien" **rendrait possible les solutions aux difficultés éventuelles du Québec en matière d'énergie...**

Les rognures libérales

Quand on est gouvernés par des rognures, il faut s'attendre à se faire rogner.

Choquette avait promis un tribunal des loyers avant et pendant les élections et depuis que la Fédération des associations de locataires existe et se bat. Rogné par le caucus libéral, le tribunal des loyers ne verra pas le jour. Choquette lui-même, qui se réjouissait le 29 octobre dernier d'avoir ramassé tous les votes de droite, vient d'y goûter!

Pas de garderies!

Le ministre Claude Forget vient de déclarer que les garderies d'enfants seraient un luxe que le Québec ne peut se payer. Pourtant, les Québécois ont probablement encore en mémoire des petits messages enregistrés de Robert Bourassa qui répétait tous les jours pendant la campagne électorale que son gouvernement établirait un réseau de garderies. Cet engagement était tiré tout droit du programme du PQ. Ce n'était qu'une promesse d'élection et ce sont les droits des femmes qui sont ainsi rognés.

Pas de débat!

Il y a deux semaines, le ministre Raymond Garneau a rogné tout débat sur le Rapport du Vérificateur, garde-chiourme du Trésor québécois et qui avait décelé des irrégularités dans tous les ministères. On ne saura toute la vérité sur les millions distribués de façon irrégulière que le printemps prochain, au moment où le deuxième rapport du Vérificateur sera déposé. Ainsi, au lieu de se sentir coupable d'être en retard avec le premier rapport, le gouvernement en profite pour tout retarder de six mois.

Pas d'opposition!

Cette semaine encore, les rognures libérales ont adopté des règlements internes qui, vu la faiblesse de l'opposition, forcent les députés péquistes et créditistes à se multiplier par deux pour participer pleinement à toutes les activités parlementaires. Comme l'écrivait la Presse canadienne: "l'opposition goûte au rouleau-à-vapeur libéral".

Pas de Soleil coopératif!

Enfin, on vient d'apprendre que le problème du Soleil est réglé et qu'il sera vendu à des hommes d'affaires québécois, dont probablement Power Corp. Le projet coopératif? A l'eau. Et le mouvement coopératif qui refusait d'investir dans un journal coopératif, le fera peut-être dans une entreprise privée, montrant bien par là à quel point il s'est éloigné de l'esprit des fondateurs du mouvement.

Pas de démocratie!

En autorisant la vente du Soleil au groupe cité dans les journaux de vendredi, Robert Bourassa ferme la porte au débat qui doit avoir lieu sur la concentration de la presse au Québec, débat qui était demandé par les promoteurs du projet du journal coopératif.

Petit à petit, la marge déjà petite du jeu démocratique au Québec, est réduite.

Voilà la résultat d'élire 102 députés libéraux sur 110, à Québec.

Tous ces Québécois qui ont eu si peur de l'indépendance, qu'ils ont donné 55% du vote aux Libéraux, ils me font penser à cet homme qui tua son cheval pour le protéger de la maladie.

Gérald Godin

La chefferie créditiste

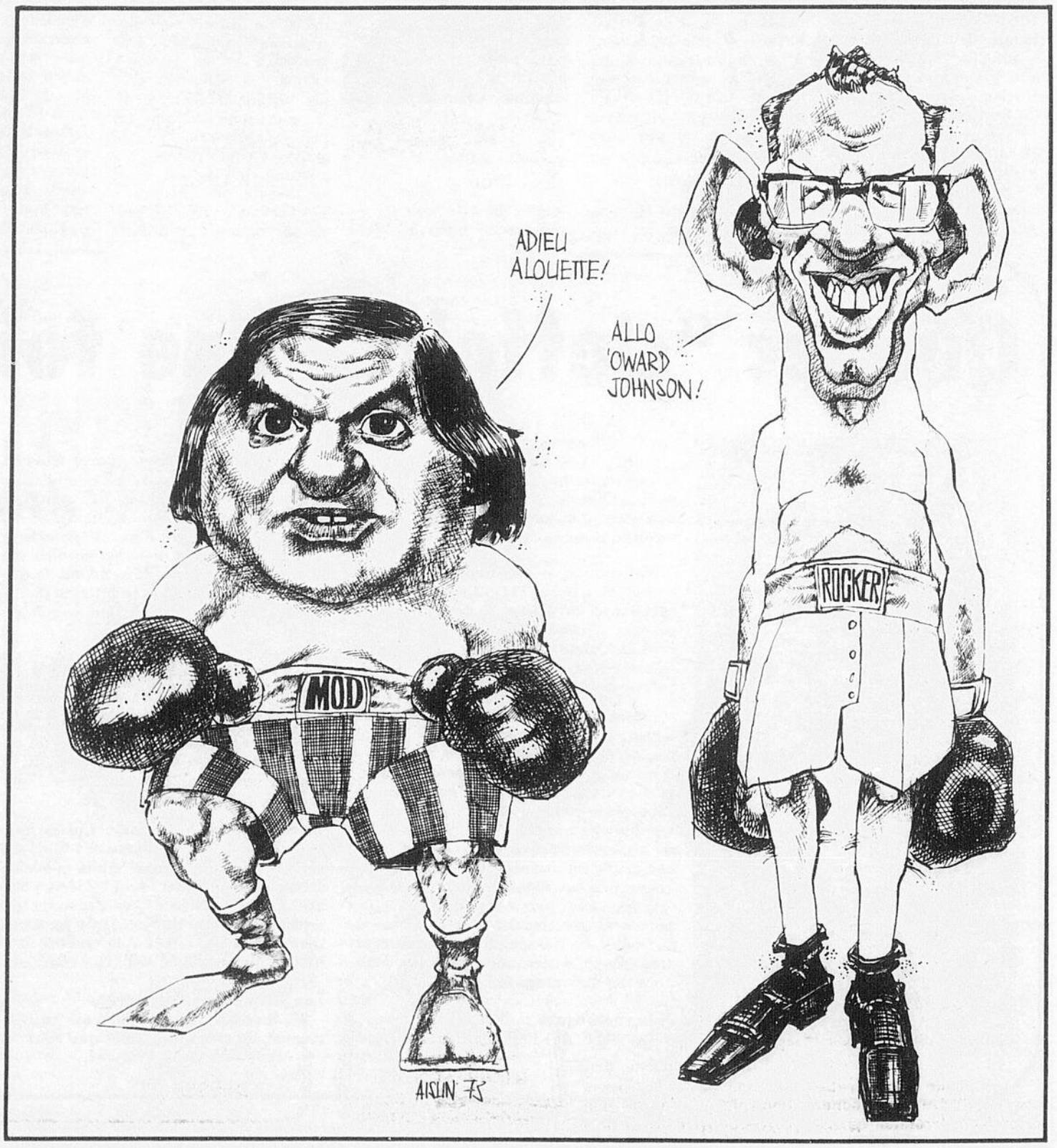

Assemblée annuelle des sociétaires

Pour que Québec-Presse continue!

Comment assurer **"la survie du premier et du seul journal coopératif au service de la population du Québec"**, selon les mots du président de la coopérative qui publie QUEBEC-PRESSE, Emile Boudreau?

C'est encore une fois pour discuter de ce thème permanent que plus d'une centaine de sociétaires de l'Association coopérative des publication populaires (ACPP) se sont réunis lors de l'assemblée générale annuelle, le dimanche 2 décembre. QUEBEC-PRESSE, qui est entré dans sa cinquième année d'existence - le journal a été lancé le 19 octobre 1969 -, est toujours déficitaire mais, comme l'a souligné Emile Boudreau dans son rapport, **"il a un an de plus, miraculeusement"!**

"Nous sommes désespérément stables, a expliqué le président de l'ACPP. **A moins que quelque chose ne soit fait pour augmenter le tirage - ce qui aurait pour effet d'augmenter aussi les revenus provenant de la vente de publicité -, nous sommes installés en permanence dans une position de "service déficitaire". Or, sommes-nous prêts, collectivement, à nous payer ce service? Et surtout, est-ce que QUEBEC-PRESSE est vraiment perçu comme un service par ceux qu'il entend servir, soit le mouvement ouvrier, le mouvement coopératif dans son ensemble et tous les autres groupes ou individus qui souscrivent à notre déclaration de principes?"**

Les sociétaires présents à l'assemblée ont recommandé de nouveaux moyens d'approche vis-à-vis des syndicats, des groupes coopératifs, des groupes populaires et des militants du parti Québécois. Ils ont également proposé que QUEBEC-PRESSE voie à se donner les services d'un "propagandiste qui s'occuperait de la promotion du journal, dans tous les milieux.

Un tournant?

A ce jour, a révélé le président Emile Boudreau, **"il est clair que le mouvement coopératif ne considère pas encore QUEBEC-PRESSE comme un serice valable".** Cependant, **"il y a eu des rencontres et une formule de collaboration se dessine qui pourrait donner des résultats appréciables",** notamment au niveau de la publicité.

Par ailleurs, dans son rapport, le directeur général Gérald Godin a déclaré: **"Le contexte politique et les réalignements en cours sont tels que QUEBEC-PRESSE est peut-être au tournant de l'histoire qui lui permettra enfin de s'établir, définitivement, comme un des seuls choix qui restent dans le domaine de l'information, à ceux qui veulent toujours la libération du Québec et des travailleurs québécois."**

EMILE BOUDREAU

MATTHIAS RIOUX

LEO JACQUES

GILBERT PAQUETTE

Les administrateurs de Québec-Presse

M. Emile Boudreau **a été réélu au poste de président de la coopérative qui publie QUEBEC-PRESSE, poste qu'il occupait depuis avril 1972. Emile Boudreau est permanent du Syndicat des Métallos (FTQ) et membre de l'exécutif du NPD-Québec. Les autres membres de l'exécutif sont le vice-président** Matthias Rioux, **ex-président de l'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ) et candidat du PQ dans Saint-Henri aux dernières élections; le secrétaire** Pierre Maheu, **économiste à la Commission de l'industrie de la construction; le trésorier** Pierre Villeneuve, **comptable et un directeur, Léo Jacques,** président du Mouvement national des Québecois.

Les autres membres du conseil d'administration (qui compte au total 15 personnes) sont Gilbert Paquette, **professeur et membre de l'exécutif national du PQ; Jean Doré,** de la Fédération des associations coopératives d'économie familiale (ACEF); Andrée Ferretti, **du parti Québécois;** Gilles Lavoie **(CEQ);** Huguette Lamarre **(CEQ);** Michel Bourdon, **de la Fédération du bâtiment et du bois (CSN); Simon Paré, de la Fédération des ingénieurs et cadres (CSN) et enfin trois représentants des employés de QUEBEC-PRESSE: les journalistes** Pierre Godin, Robert Lévesque **et** Louis Fournier **(président du syndicat).**

Un contrat de travail en janvier

Dans son rapport sur les négociations collectives avec le syndicat (CSN) des employés de QUEBEC-PRESSE, le président de la coopérative a déclaré que la convention collective pourra être signée **"au début de janvier 1974".** Il a souligné par ailleurs l'inclusion dans la convention d'une clause en vertu de laquelle les parties s'entendent pour reconnaitre que QUEBEC-PRESSE sera administré, dans un avenir prochain, selon un régime de cogestion entre sociétaires et employés du journal. Un comité établira les modalités de cette cogestion.

"La seule façon valable de faire fonctionner une boîte comme QUEBEC-PRESSE, a expliqué Emile Boudreau, **c'est d'après le régime de la cogestion intégrale: les pouvoirs relatifs au fonctionnement et les responsabilités sont assumées conjointement par les "propriétaires" (les sociétaires et leurs instances élues) et par les "employés" (les syndiqués et les cadres dont le choix pourrait, aussi, faire l'objet d'un accord mutuel)".**

Enfin, l'assemblée générale a enjoint la direction de l'ACPP à ne pas faire obstacle à l'inclusion des vendeurs du service de la publicité dans la même unité de négociation que les autres employés de QUEBEC-PRESSE (et non plus dans un syndicat distinct, comme c'était le cas à ce jour). La demande de syndicalisation du directeur du service de la publicité a été renvoyée au conseil d'administration pour étude.

Le syndicat des employés a entamé les démarches pour représenter non seulement les vendeurs de publicité mais aussi leur chef de service.

quoi de neuf

Du nouveau aux Caisses d'économie

Un des membres-fondateurs de QUEBEC-PRESSE, M. Réal Blanchard, **vient d'être promu au poste de** directeur général adjoint de la Fédération des caisses d'économies du Québec (FCEQ), **le plus grand regroupement de caisses d'épargne et de crédit au service des travailleurs. Entré au service de la Fédération en janvier 1971, M. Blanchard était jusqu'à présent directeur des finances de la FCEQ. Il est également trésorier des** Editions du Jour **et de l'agence de** voyage Hone.

•••

Le Bulletin populaire: c'est parti!

Le premier numéro du **"Bulletin populaire"** est en vente dans les kiosques (du moins certains d'entre eux!) depuis la semaine dernière. Ce nouveau magazine, **bimensuel au début,** est publié par **l'Agence de presse libre du Québec (APLQ),** qui avait déjà diffusé 118 numéros d'un bulletin de nouvelles depuis mars 1971. Le Bulletin populaire vise à **"diffuser les informations provenant du mouvement ouvrier et des couches populaires en lutte contre les boss du Québec".** Le premier numéro daté du 7 décembre, et qui compte 36 pages, annonce page frontispice un dossier sur **la lutte des travailleurs de la Canadian Steel** de Montréal. Le coût: **50 cents.**

•••

Les patates à Nixon

Une biographie récente du président Nixon cite sa mère en ces termes: **"Au lieu de se battre avec son père ou avec les petits voisins, Richard pilait des patates rappelle Mme Nixon. Il était le seul de tous mes fils, qui ne laissait jamais de grumeaux. Il pilait les patates d'un geste circulaires et non pas de bas en haut comme fait la majorité des gens. Il était le meilleur pileur de patates qu'on pouvait imaginer.**

Alfred Dallaire INC.

SALONS FUNÉRAIRES

Alfred Dallaire Inc., Bonneville & Gingras Ltée, J.S. Vallée Ltée, J.A. Gauthier Enrg., Géo. Vandelac Inc. et Adrien Bazinet Inc., vous offrent une nouvelle formule d'arrangements funéraires.

FIXEZ VOUS-MÊME LE PRIX DE VOS FUNÉRAILLES DANS LE CADRE DE NOTRE PLAN:

"PRÉ-ARRANGEMENTS"

NOS SERVICES VOUS OFFRENT:

- Un ensemble de possibilités allant des prix conventionnels à notre plan comprenant:

— Cercueil — Salon
— Porteurs
— Embaumement
— Direction
— Corbillard
— Transport au cimetière

$245.

- De choisir le style de funérailles en fonction de vos principes.
- D'épargner des démarches pénibles à vos proches.
- De faire un choix entre l'inhumation et l'incinération ou encore de prendre des décisions (dons à certains organismes médicaux) concernant la disposition de votre corps.

C'est faire preuve de responsabilité envers soi-même et envers les siens que de prévoir jusqu'au dernier moment de sa vie.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec M. André Brazeau, directeur des Pré-Arrangements.

SIÈGE SOCIAL: 6821 rue St-Hubert, tél.: 270-3111

Veuillez me faire parvenir un prospectus concernant vos "Pré-Arrangements" QP- 16-12-73

NOM .....

ADRESSE .....

QUEBEC: c'est le bâillon pour l'opposition!

par Paul Terrien

QUEBEC – Le droit de parole des huit députés de l'opposition a été considérablement réduit par la majorité libérale, au moyen d'une série de mesures adoptées la semaine dernière. Primo, les nouveaux règlements suppriment ce qu'on appelle traditionnellement la **"journée des députés"**, soit la période de temps, chaque mercredi, au cours de laquelle les députés de l'opposition peuvent présenter des résolutions et inscrire différents sujets à l'ordre du jour.

Secundo, la période de temps accordée pour présenter des motions de censure suite au discours inaugural est réduite elle aussi, tout comme l'est la période réservée aux motions d'urgence.

Tertio, les périodes supplémentaires de questions les mardis et jeudis soirs sont aussi abolies. Rappelons que c'est au cours d'une de ces périodes que le député Robert Burns avait interrogé le ministre Jérôme Choquette, sur l'affaire Laporte et on aura une idée de l'importance de ces droits acquis de l'Assemblée nationale.

A toutes fins pratiques, c'est dorénavant le gouvernement seul qui pourra présenter des résolutions et inscrire des sujets à l'ordre du jour le mercredi et ce, d'ici la fin de la présente session.

Silence du P.Q.

Ainsi, l'opposition officielle qui n'est déjà pas si forte en nombre, ne pourra virtuellement pas représenter les 40% de l'électorat québécois qui a mis sa confiance entre les mains des péquistes et des créditistes... Pensons que même en temps normal, les huit naufragés de la mer "rouge" y suffiraient à peine.

Dès la reprise des travaux de l'Assemblée, mardi, le leader du gouvernement Gérard-D. Lévesque a proposé, neuf jours après le début de la session parlementaire, ce qu'il a appelé **"la traditionnelle motion"** précédant la fin de la session, qui accélère la procédure en augmentant les heures que siégeront les députés et surtout en limitant considérablement le droit de parole de l'opposition.

Avec une opposition plus nombreuse, les effets de cette suspension temporaire de certains droits de parole seraient naturellement moins graves.

Le rouleau compresseur

Comme le gouvernement entend présenter 25 projets de loi (certains, comme celui des allocations familiales, sont déjà adoptés) en peu de jours, les députés de l'opposition devront intervenir sept ou huit fois par jour sur différents sujets. Ils devront aussi se répartir les commissions parlementaires dont deux peuvent siéger en même temps que l'Assemblée.

- ***Suppression de la "Journée des députés"***
- ***Moins de temps pour les motions de censure***
- ***Finies les questions supplémentaires!***

Déjà, les députés du PQ, qui se partagent la surveillance de certains ministères, doivent assimiler les dossiers de trois ou quatre secteurs différents.

Une telle situation, il est facile de le comprendre, rend illusoire toute contribution de l'opposition à la rédaction des lois. Cela permet par contre au gouvernement d'adopter rapidement des mesures dont il sait très bien qu'elles sont très discutées dans la population, comme cette nouvelle augmentation du salaire des juges que le PQ avait réussi à bloquer durant l'ancienne législature.

Les "tapettes à bureaux"

On ne peut par ailleurs parler de la situation qui est faite à l'opposition à l'Assemblée nationale sans considérer le comportement des députés gouvernementaux dans cette enceinte.

Le Summum de la distinction pour beaucoup des nouveaux venus au Salon de la Race est de ne taper sur son bureau que d'une seule main. Quand le vacarme ne suffit pas à interrompre le député de l'opposition qui ose distraire les ministériels de leurs caucus intimes ou de la lecture de leurs journaux, on l'injurie carrément. On ne peut non plus laisser passer une séance de l'Assemblée sans s'amuser des résultats de la dernière élection qui a donné au Québec son Parlement le plus disfonctionnel et le moins représentatif des aspirations de la population.

Les **"tapettes à bureau"** ont toujours été nombreuses chez les **"back-benchers"** qui compensent leur insignifiance parlementaire en agissant comme s'ils étaient au Colisée ou au Forum. Cela n'a jamais eu beaucoup d'importance, autrement que pour discréditer l'institution parlementaire québécoise.

Les petites annonces

Pour une annonce de 30 mots avec un maximum de 35: $3.00.

AMASO
Service de rencontres, 822 Sherbrooke, Est suite 5
Marthe Gaudette, b.a., b. péd., b. phil., lic. es lettres.
Service sérieux pour personnes seules, intéressées à des relations durables. Informations et entrevue gratuites.
Cotisation raisonnable. Dépliant sur demande. 524-3852

Meubles non-peints sur mesure. Atelier de meubles. Bibliothèques, commodes, bureaux-lits, tables de nuit, etc... Bibliothèque 6' $50.00; Bureau-lit $50.00; estimation gratuite. Atelier André Toupin meubles, 277-1752

Maison à vendre, Vieux-Longueuil, rue Saint-Jacques. Duplex 2 logements de 4½ pièces avec garage double. Pour informations: 679-3893 (pas d'agent).

"LIBERTE SOCIALISTE OU ESCLAVAGE CAPITALISTE? Une brochure gratuite de 32 pages démontrant l'impossibilité de la paix et de la prospérité sous le capitalisme. Ecrire au Parti ouvrier socialiste (SLP), C.P. 321, Montréal 101."

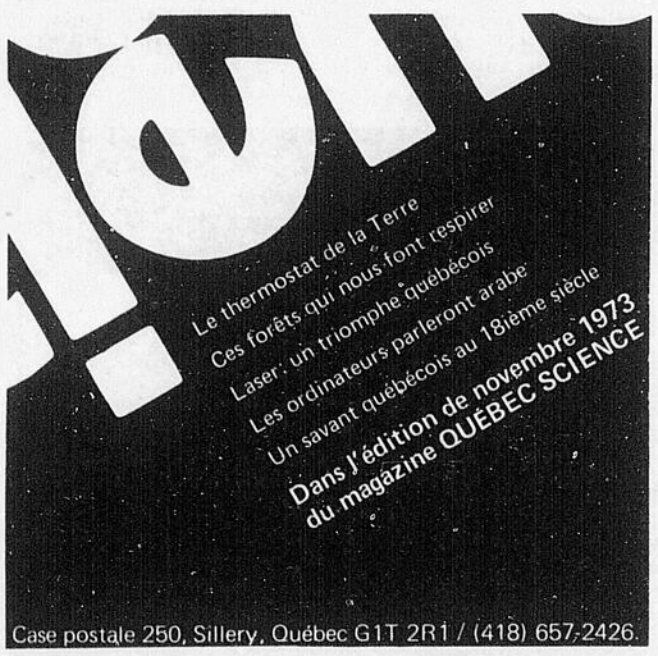

Dans le numéro DÉC-JANVIER

JOURNAL DU FRAP

abonnement annuel

$5.00

Le mouvement ouvrier et la question du parti indépendant des travailleurs

Le congrès de la FTQ

La lutte au décret chez les enseignants

Dossier: Pétrole-Moyen-Orient

FRAP

FRONT D'ACTION POLITIQUE

3960 St-Denis
843-8901

LES PRODUCTIONS BOBEC PRÉSENTENT

EN SPECTACLE **OUTREMONT**
au cinéma 1248 Bernard 277-4145

Hâtez-vous!
Les billets s'envolent

billets EN VENTE au cinéma et à L'ALTERNATIF

Parizeau en liberté

Le cartel financier est devenu inutile

Au début du mois de janvier, on va préparer une fois de plus, rue Saint-Jacques, le renouvellement de l'accord en vertu duquel les courtiers s'engagent à ne pas acheter sur le marché canadien des montants substantiels d'obligations du Québec ou de l'Hydro-Québec, sans passer par le syndicat financier. Le cartel va donc être prolongé.

Et, une fois de plus, il faut revenir sur cette question, parce qu'un jour, quand Québec aura un peu d'épine dorsale, on sortira, facilement d'ailleurs, de cette forme, la plus spectaculaire peut-être, de notre colonialisme financier.

Le contrôle financier

Depuis le début du siècle, le gouvernement de Québec demande à un groupe de courtiers et d'institutions financières de se charger de ses emprunts. Le groupe garantit au gouvernement qu'il aura l'argent dont il a besoin. En contrepartie, il exige le monopole des emprunts du gouvernement et de l'Hydro-Québec. Tous ceux qui sont intéressés à vendre de ces titres d'emprunt doivent passer par le groupe, ou comme on l'a appelé, par le syndicat.

On voit tout de suite le merveilleux instrument de pression que l'on place ainsi entre les mains d'un groupe d'intérêts. **"Si vous abandonniez tel projet, si vous faisiez telle déclaration, vos titres se vendraient tellement mieux".**

Pendant longtemps les Canadiens français qui siégeaient à Québec ont eu, à l'égard du syndicat, des réflexes de pauvres. Le syndicat allait chercher de l'argent dans les grandes maisons anglophones et à Toronto. Il était indispensable. Sans lui, l'argent ne viendrait pas. Les Québécois avaient eux-mêmes peu d'argent. Il fallait plier.

La première réaction vint sous le gouvernement de M. Jean Lesage. A la suite d'une erreur du syndicat, M. Eric Kierans réussit à le briser en deux. Temporairement. Juste le temps de faire passer le projet de Caisse de Dépôt, qui, alimentée par la Régie des Rentes, allait donner au gouvernement une source de financement qui lui soit propre.

Le syndicat n'avait pas dit son dernier mot. Il ferma le marché de Toronto quand M. Daniel Johnson arriva au pouvoir, le ramena à de meilleures dispositions à l'égard d'Ottawa, et (il n'y a pas de petits bénéfices) en profita pour faire reviser la formile de subventions à l'Université McGill.

Le colonialisme

Néanmoins, le pouvoir réel du syndicat baissait régulièrement. Le gouvernement de Québec non seulement disposait de la Caisse de Dépôt mais empruntait beaucoup à l'étranger, où le syndicat n'a pas de droit de monopole. Et puis, l'argent s'accumulait dans les institutions québécoises, publiques ou privées.

On en vint graduellement à voir, qu'en fait, le syndicat allait chercher assez peu d'argent que le gouvernement de Québec n'aurait pas pu trouver tout seul.

Sans doute, le syndicat continuait-il à faire miroiter la réouverture du marché de Toronto. Mais, à force de le voir fermer, on cessait d'y croire.

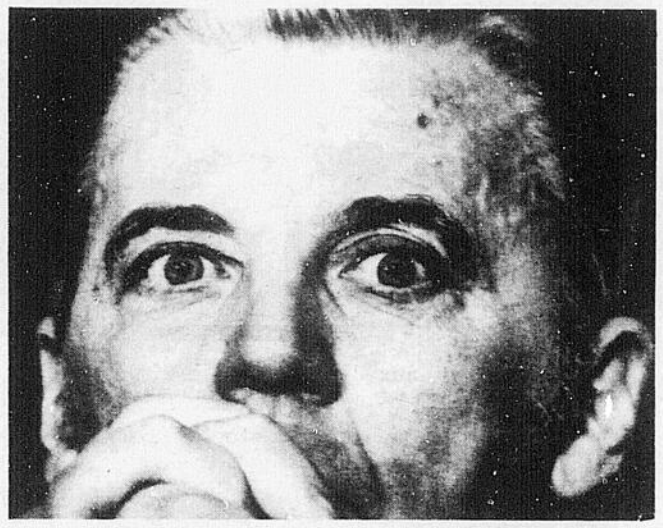

ERIC KIERANS: en 1964, l'ancien ministre du cabinet Lesage avait tenté, en vain de briser le "cartel financier" privé qui monopolisait la vente des obligations du gouvernement québécois.

Et pourant, même si de tels glissements étaient évidents et souvent commentés, le colonialisme psychologique des dirigeants et des milieux d'affaires restait intact. Au ministère des Finances, en particulier, on est mesmérisé par le syndicat. **"Lui, il connaît ça"!**

Jusqu'à la nomination par Duplessis d'Onésime Gagnon comme ministre des Finances, on avait toujours eu des ministres des finances anglophones au Québec: **"Eux, ils connaissent ça".**

La réaction à l'égard du syndicat est du même ordre. Bien sûr, depuis deux ans, on a poussé davantage certaines maisons francophones dans le syndicat. Mais l'essentiel n'est pas changé.

On continue d'adorer le veau d'or, même s'il est en carton doré.

A quel point, ce veau est maintenant un mirage, on vient d'en avoir la preuve vendredi. M. Laurier Cloutier, de la Presse, a fait état d'un certain nombre de chiffres qui laissent songeur.

De 1966 à la fin de 1972, le gouvernement de Québec et l'Hydro-Québec ont accru leur dette en dollars canadiens, de 1,350 millions de dollars selon les prospectus de l'Hydro-Québec, ou de 1,400 millions selon la Banque du Canada.

L'équivalent de cette somme, soit 1,360 millions, a été acheté par:

- **Trois comptes de l'Etat du Québec:** 969 millions par la Caisse de Dépôt, 66 millions par les fonds de pension de l'Hydro-Québec, et 26 millions par la Commission des accidents du Travail. Au total, 1,060 millions.
- **Un compte privé:** celui des Caisses d'Epargne et de crédit (les caisses populaires en particulier), soit 300 millions de dollars.

Il y a évidemment, un certain nombre d'autres portefeuilles québécois qui ont acheté des titres du gouvernement ou de l'Hydro-Québec depuis cette époque: compagnies d'assurances, de fiducie, de placements, particuliers, successions, caisses de retraite, etc... D'où venaient alors les titres qu'ils ont achetés? Réponse: des portefeuilles d'obligations québécoises détenus jusqu'ici dans d'autres provinces, en Ontario, en particulier. Cela permettait de faire de la place dans les portefeuilles ontariens pour qu'ils puissent financer leur propre gouvernement.

La richesse des pauvres

Merveilleux Québécois! Non seulement ils achètent les titres de leur gouvernement, mais ils exportent une partie de leur capital en Ontario pour financer le gouvernement voisin. On n'a plus les pauvres qu'on avait.

En veut-on une illustration? Le 15 juin 1973, la Manufacturers Life, une des plus grandes sociétés d'assurance-vie au Canada, possède 79 millions de titres du gouvernement de l'Ontario et de l'Hydro-Ontario. De titres du gouvernement de Québec et de l'Hydro-Québec, elle n'en a pas. Du tout. Zéro. Elle a vendu tout ce qu'elle avait.

Bien sûr, comme les Québécois s'amusent maintenant à financer indirectement l'Ontario, il faut qu'ils allent chercher plus d'argent à New York qu'il ne serait nécessaire autrement. On a beau être riche...

Et tout ce ballet est agencé par un syndicat financier, passé maître dans l'utilisation de l'argent indigène, et dont la contribution propre à notre financement est maintenant rigoureusement égale à zéro.

Le ministre des Finances, qui continue ou bien à ne pas comprendre ou bien à ne pas voir, s'extasie sur le fait que, quand le Québec émet des obligations, il paie à peine plus que l'Ontario, parfois pas plus. Le cher homme! Il s'imagine voir là la confiance que les investisseurs ont dans un Québec libéral et dans sa bonne gestion financière. Alors que ce sont des comptes de son gouvernement et les Caisses populaires qui achètent tout. Toronto en a pris un peu, dit-il, de temps à autre. Oui, en échange de vieilles obligations du Québec, et en revendant les nouvelles quelques jours plus tard.

Comme à Ottawa

La Banque du Canada distribue les obligations du gouvernement canadien entre les courtiers et assure la surveillance des mouvements de titres. Il n'y a pas de syndicat financier à Ottawa.

La Caisse de Dépôt peut assumer la même tâche au Québec. A quelques jours du renouvellement du cartel, il ne faudrait qu'un sursaut, un petit sursaut élémentaire de dignité collective, pour casser le veau d'or.

Hochelaga-Maisonneuve

On ne veut pas de la "manufacture" de la CECM

par Pierre Terroux

Le quartier Hochelaga-Maisonneuve, dans l'Est de Montréal, ne veut pas du cadeau que la Commission des Ecoles catholiques de Montréal (CECM) s'apprête à lui offrir.

Ce cadeau, un **"complexe polyvalent intégré"**, groupant quelque 4,000 étudiants du deuxième cycle du secondaire (III, IV et V) qu'on construirait au coût approximatif (!) de 10 millions, dort sur les tablettes des projets de la CECM depuis 7 ans.

Or, le quartier n'en veut pas. Un tel complexe ne correspond pas à ses besoins. Les étudiants, professeurs et parents ne pensent rien de bon de ces écoles **"inhumaines"**. De plus, on ne les a pas consultés et on tente de leur faire avaler le projet à coup de **"cafétéria, de gymnase et de piscine."**

"Nous croyons que des tapis, de beaux gymnases, un beau bâtiment "flashé", une belle cafétéria, de belles salles d'études ne servent qu'à camoufler le vrai contexte de vie qui règne à l'intérieur de cette manufacture!" de dire les représentants des étudiants de l'école Rouen Desjardins.

Pour 2,400 étudiants

La CECM prévoit la construction d'une école de 2,400 étudiants avec cafétéria, deux gymnases doubles, une bibliothèque, un auditorium, une piscine en plus évidemment des locaux de classe. Le projet a été accepté le 25 octobre par les commissaires et la CECM a été autorisée à poursuivre son projet par le Conseil de l'île de Montréal, le 3 décembre dernier.

Mais depuis lors, ça commence à grouiller dans le quartier. Parents, étudiants et professeurs veulent se faire entendre. Comités de parents, conseils étudiants et comité d'école se sont élevés jusqu'à maintenant contre le manque de consultation de la CECM et ont proposé des solutions qui ont été entendues jeudi soir dernier par les commissaires de la CECM.

Ce qu'ils veulent? D'abord que la CECM retire son projet. Ensuite qu'elle en présente un nouveau en tenant compte des besoins réels du milieu et non pas seulement de **"l'urgence"** de mettre fin à un projet vieux de 7 ans ou pour **"sauver"** le demi-million déjà englouti dans l'élaboration du projet.

Deux écoles

Comment la veulent-ils cette école? Disons tout de suite que ce n'est pas une école qu'ils veulent mais deux. Deux d'au maximum 2,000 étudiants. Des écoles **"à dimensions humaines"**, disent-ils. Une à l'est de Pie-IX et une autre à l'ouest de cette rue qui partage le quartier en deux.

Ils voudraient aussi que ces écoles aient une portée communautaire, besoin qui n'aurait pas pu être satisfait, sinon difficilement, avec une unique polyvalente.

Un référendum dans Hochelaga-Maisonneuve

Une première! La CECM consultera par référendum la population du quartier Hochelaga - Maisonneuve sur le projet de construction d'une école polyvalente de 4,000 étudiants. Ce référendum devra être tenu d'ici le début de février. M. Tardif, directeur-général de la CECM précisera jeudi prochain les diverses modalités de cette consultation.

SCRIBEC

45 est, rue Jarry
Montréal 351
387-2486

SECRETARIAT
DACTYLOGRAPHIE
IMPRESSION

PHOTOCOPIE XEROX

1-3	10¢	la copie
4	9¢	
5-10	8¢	
11-16	7¢	
17-30	6¢	
31-49	5¢	
50-70	4¢	

copies du même original

Format légal et papier couleur: 10% en sus
Réduction à partir de 14" x 18"

IMPRESSION OFFSET

Copies	8½ x 11	8½ x 14
100	3.00	3.50
200	4.00	5.00
300	5.00	6.00
400	6.00	7.75
500	7.00	8.50
600	7.75	9.50
700	8.25	10.00
800	8.75	10.75
900	9.25	11.25
1000	10.00	11.75
2000	17.75	21.75
3000	26.00	32.00
4000	34.00	42.00
5000	42.00	52.00

Voici le scotch qui prend les devants au Québec! St-Léger.

Léger, clair et sec, c'est le scotch de qualité au goût des Québécois.

Représenté par Les Importations Durand Ltée, une division de LA DISTILLERIE MEAGHER LIMITÉE

consommation

Les garages coopératifs, une façon d'échapper aux requins du coin de la rue

LE GARAGE COOP de Longueuil est le premier garage coopératif au Québec.

Cette semaine avait lieu l'inauguration d'un garage coopératif à Longueuil. C'est l'aboutissement d'un projet qui a été étudié pendant près de 2 ans. Il s'agit d'une première trouée dans un système formé d'entreprises privées qui ont largement et grossièrement abusé du consommateur. Les griefs qu'on peut porter contre les garagistes ne se comptent plus; toutes les manières possibles d'exploitation ont été utilisées et chaque automobiliste se fait extorquer de l'argent à chaque fois qu'un garagiste jette un oeil, même distrait, sur sa voiture.

Cet abus du consommateur a atteint une dimension telle que celui-ci a perdu même le réflexe de réagir et de tenter de se défendre. On paye tout en sachant très bien qu'il n'y a aucune raison valable de le faire. Quand on a été aux prises avec les garagistes du Québec, notre bon équilibre dépend de notre seule possibilité d'oublier, autrement on risquerait de devenir violent. Le garage coopératif de Longueuil apparaît donc comme une faible lueur d'espoir. Peut-être sera-t-il possible un jour d'échapper au pillage organisé à tous les coins de rue, en allant vers plusieurs garages coopératifs.

Car il en faudrait des centaines pour que le consommateur automobiliste puisse se soustraire à l'emprise des truands de grands chemins. Mais il ne faut pas se réjouir trop vite, car il est évident que tous les exploiteurs de l'industrie automobile, vendeurs de pièces, manufacturiers, concessionnaires, fournisseurs d'essence vont se liguer pour faire échec à cette entreprise coopérative. Quand des gens veulent se soustraire à leur sort d'exploités, ça cause toujours des remous. Sur ce chapitre, les exploiteurs n'entendent pas à rire!

L'assurance automobile

C'est dans cette même voie de la libération que s'est engagée récemment la Fédération des associations d'économie familiale. Réunis en congrès en banlieue de Québec le premier et 2 décembre, les quelque cent délégués des ACEF ont adopté un grand nombre de propositions devant servir de base à l'élaboration d'un véritable code de la protection du consommateur.

L'une des principales pièces de travail produites par ce congrès de la Fédération des ACEF est un ensemble de recommandations visant à protéger le citoyen automobiliste dans le secteur de l'assurance automobile. Est-il besoin de rappeler que les Québécois ont versé 310 millions en primes d'assurance automobile en 1971. L'essentiel de ce montant est allé dans les coffres de compagnies d'assurance privées appartenant à des intérêts extérieurs au Québec. Dans ce secteur, des enquêtes ont démontré que les frais d'administration de ces compagnies sont extrêmement élevés et servent surtout à camoufler des profits exorbitants.

Après discussions en ateliers et en assemblée plénière, la Fédération des ACEF a adopté un groupe de propositions demandant:

1) que soit créée au Québec une société d'Etat de l'assurance automobile sans but lucratif.

2) que tout propriétaire de véhicule résidant au Québec soit obligé pour obtenir l'émission de plaques d'immatriculation, d'adhérer au plan minimum de base offert par la société d'Etat ($100,000 de responsabilité civile).

3) que tout citoyen qui désire obtenir une couverture supplémentaire puisse le faire en s'adressant, à son choix, à l'entreprise privée, coopérative ou à la société d'Etat.

4) que le coût des primes soit établi de la façon la plus uniforme possible pour ne pas pénaliser injustement certaines catégories d'assurés.

Les recommandations adoptées contiennent encore plusieurs autres points ayant pour effets de donner à l'Etat un rôle actif et très large à jouer, dans le secteur de l'assurance automobile. L'ensemble du projet propose des innovations importantes, comme la reconnaissance du principe de la compensation sans égard à la faute, la standardisation des coûts de réparation, la mise sur pied de centres régionaux et locaux d'évaluation pour assurer un règlement rapide des réclamations, inspection obligatoire des véhicules, retrait des voitures dangereuses, et nombre d'autres sujets tout aussi indispensables.

Gilles Robert,
IPIC, Montréal

L'affaire Laporte à l'enquête sur le crime organisé (suite)

"Si on avait eu le feu au cul contre le parti Libéral, on aurait pu le mettre à terre"

–Frank D'Asti

par Gérald Godin

"Il me tannait. Je ne voulais plus le voir. Je le fuyais. Il me harcelait. J'en avais assez".

C'est Jean-Jacques Côté qui parle de Frank D'Asti. Pendant deux jours à la Commission d'enquête sur le crime organisé, qui se penche sur l'affaire Laporte, Jean-Jacques Côté a tenté de démontrer qu'il tentait désespérément de prendre ses distances avec Frank D'Asti, depuis qu'il savait que D'Asti était accusé par la police américaine d'avoir fait le commerce de l'héroïne.

Coïncé

Toutefois, les dénégations pleurnichardes de Côté ont été battues en brèche à quelques reprises par le procureur de la Commission d'enquête Me Guy Dupré, et les faits cités par ce dernier ont contredit à quelques reprises la version Côté.

1.- Jean-Jacques Côté a reconnu, non pas de son propre chef, mais suite aux questions insistantes de Me Dupré, qu'il avait versé $200. à Mme Frank D'Asti pour lui permettre d'aller rejoindre son mari à New York, au moment où il était détenu dans les prisons américaines et attendait d'obtenir un cautionnement.

2.- Jean-Jacques Côté a également reconnu, non pas de son propre chef, mais toujours suite aux questions de Me Dupré, que lui-même téléphonait à Frank D'Asti, même quand celui-ci ne laissait pas le message de rappeler, comme on dit.

3.- Enfin, Jean-Jacques Côté a reconnu, non pas de son propre chef, mais encore une fois, suite aux questions insistantes de Me Dupré, qu'il avait téléphoné à Frank D'Asti au mois de juin dernier pour lui faire part de ses difficultés, et de sa tentation de "tout vendre ses biens", tellement il était "à terre". C'est Frank D'Asti, à ce moment, qui a remonté le moral de Jean-Jacques Côté, organisateur libéral notoire, homme de confiance de Pierre Laporte, lors de la convention à la chefferie libérale de 1970 et homme de confiance aussi de Jean Lesage, à l'époque où celui-ci était premier ministre du Québec.

Comme faisait remarquer Me Dupré au témoin récalcitrant: "Pour quelqu'un qui ne voulait plus voir D'Asti, vous ne preniez pas tout à fait les bons moyens, en lui disant toujours que tout s'arrangeait".

Effondré

D'ailleurs, à ce moment-là, de son témoignage sur ses confidences personnelles à D'Asti, Jean-Jacques Côté, tout comme la semaine précédente, s'est lancé dans une tirade sentimentale en ces termes: **"Vous êtes pas tannés de me faire mal? Ma vie privée, c'est tout ce qui me reste. Je suis traité comme un accusé, ici, moi. On me fait passer maintenant pour un tout nu dans la rue.**

A ce point de la poignante tirade de Côté, c'est Me Guy Dupré lui-même qui, excédé, a demandé un ajournement aux commissaires et c'est ainsi qu'on reverra Jean-Jacques Côté mardi matin à la Commission.

Un document-clé

L'autre fait saillant de la semaine, c'est l'enregistrement de la conversation de Frank D'Asti avec René Gagnon, qui était à l'époque le secrétaire particulier du ministre de l'Immigration du Québec, Me Jean Bienvenue.

Précisons au départ qu'il s'agissait là de deux hommes qui avaient besoin l'un de l'autre. Frank D'Asti croyait que René Gagnon pourrait l'aider à échapper à l'extradition aux USA. René Gagnon, de son côté, voulait empêcher Frank D'Asti de trop parler contre le parti libéral.

Sur ce dernier point, d'ailleurs, D'Asti dit à Gagnon: **"Si on avait eu le feu au cul contre le parti libéral, on aurait fait des déclarations pour le mettre réellement à terre."** Ce à quoi Gagnon dit: **"Tu as fait des bonnes déclarations"**. Un peu plus tard, quand il sera question du communiqué que Gagnon prépare pour Jean-Jacques Côté, D'Asti dira: **"La seule déclaration que je veux qu'il fasse, c'est la même que ce que nous on a dit"**. Gagnon ajoute qu'il n'a rien à craindre, que la déclaration sera rédigée de manière à mettre personne dans le trouble et il s'engage même à montrer à D'Asti le "wording", comme il dit, ou le mot à mot du communiqué.

Quant aux menaces d'extradition, D'Asti demande à Gagnon s'il s'en occupe et celui-ci répond: **"Be quiet, I have everything in my hands"**.

Les meetings dans le nord

Côté prétend qu'il ne pouvait rien faire pour aider D'Asti et qu'il était uniquement question entre eux des menaces d'extradition, ainsi que d'un coup de main pour faire naturaliser le propriétaire d'un restaurant de la rue Décarie.

Un point important reste à éclaircir à la Commission. Le 9 août 1973, Frank D'Asti téléphone à Jean-Jacques Côté pour obtenir des nouvelles au sujet de l'aide que pourrait lui apporter René Gagnon. Jean-Jacques Côté déclare alors à D'Asti: **"Je viens de souper avec un gars que tu veux rencontrer depuis longtemps, René Gagnon et on se rencontre cette semaine dans le nord. J'ai de bonnes nouvelles pour toi. C'est en marche, ça va bien"**. Et il ajoute: **"J'ai eu un bon meeting dans le nord et il y a beaucoup de choses qui se tassent"**.

Avec qui M. Côté tenait-il ces meetings? On le saura probablement cette semaine.

FRANK D'ASTI

La fin d'une illusion: la gratuité scolaire p

par Micheline Lachance

La gratuité scolaire pour l'adulte qui étudie au niveau collégial aura été un rêve de courte durée. A la télévision et dans les journaux, on invite les gens à poursuivre leurs études: *"L'éducation est à la portée de tous."*

Ce que les gouvernements et la publicité ne disent pas, c'est que l'éducation populaire, ça se paie cher. Jusqu'à ce jour, le ministère québécois de l'Education qui reçoit ses ordres et directives d'Ottawa, via les centres de main-d'oeuvres, lançait des miettes aux organismes qui s'occupent d'éducation populaire. S'il se montrait plus généreux envers les services d'éducation permanente des commissions scolaires, il leur tend aujourd'hui l'addition: A chaque année, les inscriptions dépassent largement les prédictions faites par le fédéral.

Les budgets sont toujours insuffisants. Les différents ministères des deux gouvernements impliqués dans ce fouillis indescriptible doivent, tour à tour, délier les cordons de leur bourse pour éponger le déficit. Or, rien ne va plus. A quelques semaines de la seconde session, voilà que le ministère de l'Education prévient les responsables des cégeps et des commissions scolaires qu'ils devront s'en tenir au budget prévu, aussi irréaliste soit-il.

En s'inscrivant en nombre toujours plus grand, les adultes manifestent un besoin: ils veulent s'instruire. Au lieu de chercher une solution qui permettra à tous de se perfectionner, le ministère invite les commissions scolaires à être sélectives: pendant que des étudiants privilégiés suivront gratuitement des cours, des centaines d'autres qui n'ont pas les moyens de se payer des études rentreront à la maison en se disant que comme tout le reste, l'éducation c'est pour les autres. Un nouvel espoir réduit à néant.

Une solution s'impose: il faut rapatrier de toute urgence la responsabilité de l'éducation des adultes et les fonds qui lui sont destinés. Tant et aussi longtemps que les différents palliers gouvernementaux seront impliqués dans cette question, ils se renverront la balle oubliant presque l'enjeu: c'est la gratuité scolaire.

(photos Michel Elliott)

Québec n'épongera plus les déficits

Le ministère de l'Education dispose d'un budget d'un milliard cette année. La direction générale de l'éducation des adultes doit se contenter de $7 millions sur cette somme. Elle consacre 10% du montant aux organismes d'éducation populaire, réservant le reste aux commissions scolaires qui administrent un service d'éducation pour adultes. Si les organismes d'éducation populaire sont les parents pauvres de l'éducation des adultes, les commissions scolaires sont loin d'être satisfaites des montants qui leurs sont alloués.

La semaine dernière, nous faisions part des récentes directives du ministère de l'Education et des Centres de la main-d'oeuvre du Canada de réduire radicalement les budgets d'éducation des adultes en précisant que certains cégeps qui avaient demandé $80,000 et $60,000 se retrouveraient au prochain semestre avec un budget d'une dizaine de mille dollars. **"Ce n'est pas exact",** nous explique M. Fernand Blain, répondant régional du ministère de l'Education du Québec, pendant que les différents cégeps de la métropole, les responsables des services d'éducation des adultes continuent de crier au scandale. Voici donc les faits tels qu'ils ont été vécus.

Des réductions

Septembre 1973. Les cégeps invitent les adultes à s'inscrire à une série de cours, conformément à l'entente prise avec le ministère de l'Education et le Centre de la main-d'oeuvre. Mais le ministère tarde à préciser le montant total alloué à chaque commission scolaire de sorte que l'année académique commence, les cégeps et les écoles secondaires acceptent les inscriptions de tous ceux qui répondent aux critères du gouvernement. Résultat: quand les budgets sont dévoilés, certains cégeps se voient octroyés environ $12,000 alors qu'ils ont besoin de $50,000. Afin de ne pas pénaliser les étudiants dont les cours sont déjà commencés, le ministère de l'Education a dû doubler les montants prévus. Le fédéral a alors octroyé un supplément et le provincial a comblé la différence. Le déficit sera donc payé en entier et le provincial a comblé la différence.

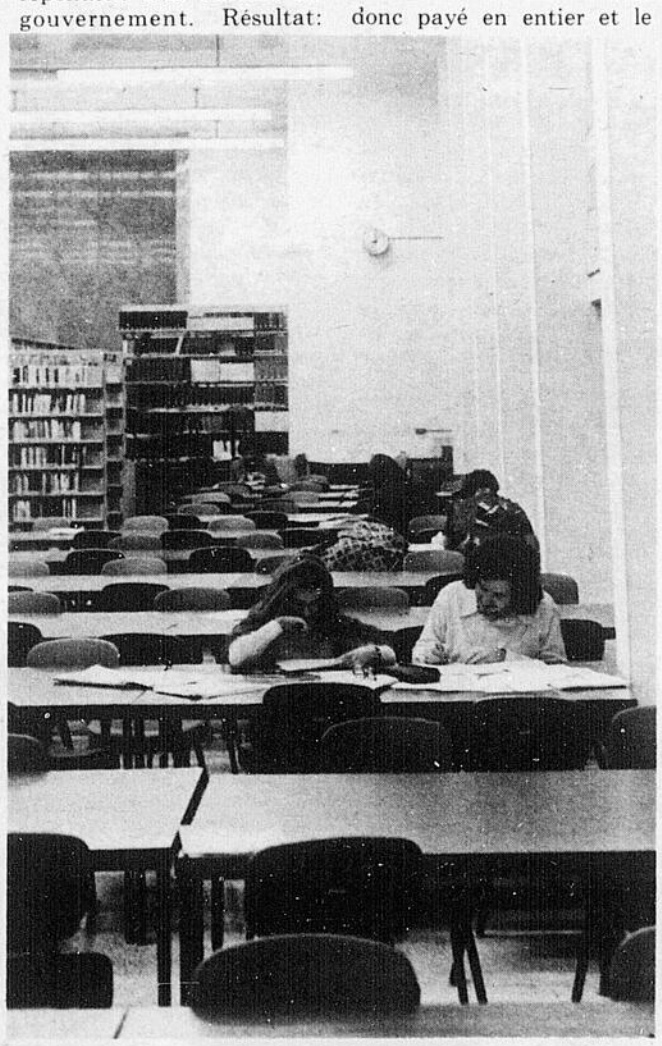

Deuxième session: comme le ministère de l'Education n'a pas encore trouvé l'argent qu'il doit aux commissions scolaires suite au déficit du premier semestre, et afin de ne pas répéter l'erreur, on a prévenu les responsables de l'éducation des adultes qu'il devront se contenter de la somme prévue (35% du budget annuel). **"Il n'y aura aucune autre somme d'argent disponible, ni au provincial, ni au fédéral, en fonction de cette deuxième session de cours. Vous devrez donc, si vous dépassez cette somme, faire des cours autofinancés,"** expliquait la lettre de M. Blain, en date du 30 novembre 73.

Ce n'est plus comme avant

Les inscriptions dépassent largement les budgets prévus. Les commissions scolaires ont besoin d'un montant au moins égal pour le second semestre. Comme au cours des dernières années, la même situation s'est présentée et qu'on a toujours comblé la différence, les responsables de l'éducation des adultes ont cru qu'il en serait de même cette année. Ce ne sera pas le cas. Comme nous le dit M. Blain, **"Nous, au point de vue administratif, on oeuvre avec ce qui existe."**

A court terme, aucune solution n'est prévue. Des centaines d'étudiants qui ont entrepris des études menant à un certificat devront abandonner leurs cours ou payer de leur poche.

A long terme, quels sont les projets du Dr François Cloutier qui disait récemment **"nous sommes à valoriser l'éducation des adultes?" "Le ministère de l'Education est sensibilité à la question,** reprend M. Blain. **Suite à l'article paru dans votre journal, il a demandé le dossier. Il fera une déclaration incessamment."**

200,000 adultes suivent des cours

Plus de 200,000 adultes suivent actuellement des cours dans quelque 64 commissions scolaires régionales françaises et anglaises et 15 commissions scolaires locales à travers le Canada. 25,875 personnes étudient à temps plein dans le cadre d'un programme de formation générale menant à l'université. 100,775 sont inscrites au même programme mais suivent les cours à temps partiel.

L'éducation des adultes dispensée dans les écoles et les cégeps propose également un programme de formation professionnelle, devant conduire au marché du travail. Ces cours permettent aux étudiants de se perfectionner dans un domaine connexe à leur métier. 29,600 personnes suivent ces cours de formation professionnelle à temps plein tandis que 69,700 font de même à temps partiel.

Depuis deux ans, la clientèle de formation personnelle a diminué. La clientèle au niveau secondaire en formation professionnelle se maintient en ce qui concerne les inscriptions à temps plein mais diminue considérablement au temps partiel. Du côté des cégeps, le nombre d'étudiants inscrits continue d'augmenter d'une année à l'autre.

Qui suit les cours d'éducation populaire? 57.7% des adultes inscrits sont de sexe féminin. Plus de la moitié des étudiants sont mariés, 39% sont célibataires. 31% ont 25 ans et moins. 42.8% sont âgés de 26 à 40 ans et 25.3% ont 41 ans et plus.

pour les adultes

N'étudie pas qui veut!

Il ne faut pas se leurrer: la gratuité scolaire n'existe pas au Québec. Il y a bien certains mécanismes qui permettent à des individus de s'instruire gratuitement mais ils sont encore difficilement accessibles, particulièrement pour les étudiants à temps partiel.

Pour bien comprendre le problème, signalons d'abord la complexité administrative du système d'éducation pour adultes. Il faut se rappeler que le ministère du travail et de la main-d'oeuvre du Canada est le maître à bord. Il finance l'éducation des adultes par le truchement des centres de la Main d'oeuvre. De son côté, le ministère de l'Education du Québec distribue l'argent du fédéral, par l'entremise de la Direction générale de l'enseignement. Il joue en outre un rôle pédagogique au niveau secondaire. Pendant ce temps, la Commission de formation professionnelle qui relève du ministère du Travail à Québec s'occupe de la publicité. Or la commission remplit si bien son mandat que le nombre d'étudiants augmentent à un rythme tel que les différents ministères n'arrivent plus à trouver l'argent nécessaire pour financer les cours. On a fait germer des besoins auxquels on est incapable de répondre adéquatement.

Les critères d'admission

Donc, les budgets initiaux viennent d'Ottawa. La planification est faite par le gouvernement fédéral qui réfléchit sur les besoins de toutes les provinces. Au Québec, le montant n'est jamais suffisant. Et jusqu'à ce jour, c'est le gouvernement du Québec qui comblait la différence.

L'éducation gratuite, au Québec, ça se gagne. N'étudie pas gratuitement qui veut. Il faut d'abord obtenir la bénédiction du Centre de la main d'oeuvre du Canada en répondant aux critères. Le candidat doit être sur le marché du travail depuis au moins un an. En second lieu, il doit travailler dans un domaine étroitement lié aux études qu'il entend poursuivre. Ainsi, un gérant de caisse populaire ne peut pas gratuitement suivre un cours de négociations collectives tandis qu'un débardeur risque de voir sa demande de refusée s'il s'inscrit au cours de relations humaines. Sont inadmissibles tous les employés de la fonction publique, municipale, provinciale ou fédérale. La raison: le fédéral n'a pas du tout l'intention de payer pour la formation des employés des autres paliers gouvernementaux. Et ceux-ci font souvent les frais de cette loi stupide. Le gouvernement québécois rembourse le coût des cours suivis par ses employés. A Montréal, l'administration municipale, moins soucieuse de la formation de ses employés, se contente de rembourser 50% des frais encourus par ceux qui étudient. Quant aux petites municipalités, on imagine facilement quel sort elles réservent à ceux qui souhaitent poursuivre leurs études.

Mais même si un candidat remplit toutes ces conditions, il n'est pas sûr de pouvoir suivre le cours qui l'intéresse. Il y a encore une condition sine qua non pour qu'un cours soit dispensé: il faut absolument qu'il y ait 15 inscriptions pour le même cours, sans quoi, le fédéral refuse de le financer. Or, ce qui se produit plus souvent qu'autrement c'est qu'une vingtaine de personnes s'inscrivent, par exemple, à un cours de droit du travail. De ce nombre, quatre ne sont pas éligibles parce qu'elles sont dans la fonction publique. Et quatre autres ne travaillent pas dans un domaine connexe, ce qui les exclut automatiquement. Les douze personnes éligibles auront donc le choix: laisser tomber ce cours que le fédéral ne financera pas faute de candidats répondant aux critères. Ou alors, elles devront payer de leurs poches les frais de cours.

L'étudiant à temps plein

Seul l'étudiant à temps plein qui, bien sûr, répond aux critères dictés par le ministère fédéral du travail et de la main d'oeuvre bénéficie de la gratuité scolaire. Mais il n'est pas au bout de ses peines: il devra être inscrit à quatre cours (une session de 180 heures de cours). Il doit conséquemment suivre 12 heures de cours par semaine et évidemment, étudier et effectuer les travaux demandés. On imagine facilement la somme de travail que l'étudiant adulte doit fournir puisqu'en plus il travaille en moyenne 40 heures par semaine. Bon nombre d'adultes s'imposent ce régime de vie uniquement pour avoir droit à la gratuité scolaire sans quoi ils ne pourront pas s'instruire.

Le droit de changer d'idée

Un commis de bureau inscrit en formation professionnelle suit un cours au secteur commercial. Compte tenu de son emploi, il s'aperçoit qu'il bénéficierait d'une spécialisation en technique administrative. Il n'aura pas droit à la gratuité scolaire s'il change d'orientation en cours de route. La politique d'éducation des adultes est très précise: l'étudiant-adulte n'a pas le droit de se tromper, de changer d'idée en cours d'études. Le ministère de l'Education et le Centre de la main-d'oeuvre fédéral défrayeront le coût de son cours au secteur commercial qui ne durera que 52 semaines mais il refusera de payer un second cours du même niveau dans une autre discipline. L'an dernier, l'Association des étudiants adultes a vainement réclamé l'abrogation de cette règle qui lèse l'étudiant. L'exemple le plus flagrant est celui de l'étudiant qui possède une huitième année et qui décide d'obtenir un certificat de onzième année. Inutile de dire qu'il ne peut compléter ses études en 52 semaines. Et pourtant, il devra payer lui-même de sa poche, s'il veut à tout prix obtenir son diplôme. S'il termine son cours secondaire, alors là, et seulement dans ce cas, il aura droit à une autre année d'études gratuite au niveau collégial.

Le recyclage

Un chauffeur de taxi décide d'acquérir des connaissances en techniques administratives ou en finance. Inutile d'y penser. Il n'est pas éligible puisqu'il n'a pas l'intention de se perfectionner dans un domaine connexe à sa profession. Le comité de sélection, composé de représentants du Centre de la main-d'oeuvre et de la Direction générale de l'enseignement des adultes, refusera sa candidature. En aucun temps, l'adulte qui étudie à temps partiel ne bénéficiera de la gratuité scolaire s'il suit des cours de formation personnelle (psychologie, cinéma, philosophie, histoire, sciences politiques).

La formation des adultes

Un outil de manipulation de la classe ouvrière

L'éducation doit être rentable. Et la rentabilité explique en grande partie l'engouement de bon nombre pour les cours du soir et les programmes de recyclage à temps plein des chômeurs. Pourtant la désillusion est grande pour ceux qui rêvent d'améliorer leurs conditions de travail grâce à la formation qu'ils acquièrent.

Une enquête menée par l'Institut canadien d'éducation des adultes permet de croire que moins de 50% des étudiants-adultes réussissent à se placer sur le marché du travail dans les métiers pour lesquels ils se sont formés.

"On étudie mais il n'y a pas de job. A quoi ça sert?": "L'idéologie de la formation comme outil de relance s'était développée à une époque où il y avait pénurie de travailleurs qualifiés",* explique Paul Bélanger, adjoint au directeur général de l'Institut canadien de l'éducation des adultes, *"elle gouverne encore aujourd'hui l'éducation des adultes même si actuellement, la demande d'emploi est nettement en deça de ce qu'est la population active québécoise. Tant que la formation des adultes ne sera pas intégrée à l'intérieur de réelles stratégies de développement économique et industriel, cette politique éducative malgré l'idéologie officielle, sera, il faut bien l'admettre un outil de manipulation et de régulation de la classe ouvrière."

La situation sociale

Or même si les chances de trouver un emploi dans un domaine connexe sont minces, la formation académique des adultes répond à une conception du développement social trop limitée à la promotion professionnelle: *"La majorité des programmes offerts sont généralement élaborés sans aucun lien avec la clientèle visée, sans aucune référence à leur situation sociale. En matière d'alphabétisation, par exemple, on apprend à lire pour lire, ou pour mieux exercer un métier éventuel, ce qui est déjà beaucoup mieux, mais en même temps, on apprend plus rarement à connaître son milieu et à communiquer aux autres la compréhension des problèmes qui s'y opposent pour y faire face tous ensemble. L'éducation des adultes ne se limite pas au rattrapage scolaire, ni au perfectionnement professionnel. Cela implique aussi les activités d'éducation populaire ou de promotion culturelle et collective. Or autant l'éducation des adultes a-t-elle gagné droit de cité à l'intérieur du système d'éducation, autant l'éducation populaire est demeurée le parent pauvre au sein de l'éducation des adultes."*

LES DUNES DU SUD, aux îles-de-la-Madeleine, le *"fief"* de moins en moins sûr de Louis-Philippe Lacroix.

Pour sauver son comté des îles de la Madeleine

Lacroix a-t-il organisé le kidnapping d'un libéral par de faux péquistes ?

par Robert Lévesque

Pour s'assurer de la victoire aux élections du 29 octobre, le député Louis-Philippe Lacroix, des Iles-de-la-Madeleine, a organisé la veille des élections l'enlèvement d'un jeune libéral, Jim Patton, par trois "faux" membres du parti Québécois, afin de jeter le discrédit sur ce parti au moment du vote. QUEBEC-PRESSE a été mis au courant de ce scénario invraisemblable organisé par "la mafia de Lacroix", selon l'expression de plusieurs Madelinots qui ont vécu cet incident qui, curieusement, avait été gardé secret jusqu'à aujourd'hui. L'affaire est rendue au Palais de Justice de Rimouski, mais c'est un véritable mur du silence qui l'entoure.

Les "gros rouges" des Iles ont trempé dans l'affaire

La veille des élections, dimanche le 28 octobre, au début de la soirée, le bruit se répandait **"comme une traînée de poudre"** sur toutes les îles que Jim Patton, un gars de 27 ans de Cap-aux-Meules, venait d'être enlevé par des péquistes, qu'il avait été conduit à Grande-Entrée, qu'il avait subi des sévices sexuels et qu'on ne savait plus ce qui était advenu de lui. On sait qu'une telle nouvelle, pour des insulaires, n'a pas besoin de radio ni de télévision pour se répandre partout.

De toute façon, dès le lendemain, jour du vote, des voitures de libéraux étaient stationnées en abondance devant les 37 polls des Iles et il ne manquait pas de bons conteurs pour expliquer à tous les voteurs ce qui s'était passé la veille. Pol Chantraine et Achille Hubert, qui sont responsables d'un hebdo aux Iles (Le Radar), nous ont raconté que l'affaire, à ce moment-là, avait pris des proportions incroyables. Patton aurait été torturé par des péquistes parce qu'il était un Anglais.

S'informant au bureau local de la SQ, Chantraine et Hubert furent mis au courant, le jour même, d'une plainte qui avait été déposée contre trois membres du parti Québécois: François Turbide, Clovis Turbide et Jean-Louis Arsenault (comme par hasard, le candidat péquiste était un Turbide aussi). Mais ce qui les surprit le plus, ce fût de voir que le plaignant n'était nul autre que le député Louis-Philippe Lacroix. Une demi-heure après, cependant, Achille Hubert, qui parfois collabore avec Radio-Canada, reçut un appel téléphonique chez lui, de la part de la SQ, qui lui disait que ce n'était pas M. Lacroix, mais Jim Patton lui-même, qui avait porté plainte.

Cependant, M. Achille Hubert a révélé à QUEBEC-PRESSE que le caporal Jean-Pierre Côté (qui est en poste aux Iles) lui avait dit **"confidentiellement"** que c'est Louis-Philippe Lacroix qui avait bel et bien porté plainte le soir même du soi-disant enlèvement. De plus, Jim Patton lui-même, quelques jours après l'événement, a révélé au RADAR ce qui suit: **"L'agent Fontaine (de la SQ) m'a dit que c'était le député Louis-Philippe Lacroix qui avait porté plainte."**

Cet enlèvement était un "faux enlèvement". Les trois péquistes accusés ont produit, depuis, des alibis parfaits qui prouvent qu'ils n'ont rien eu à voir là-dedans. Au moment du soi-disant enlèvement, Jean-Louis Arsenault, François et Clovis Turbide étaient au bar Plaisance à Havre-aux-Maisons. La SQ d'ailleurs, n'a procédé à aucune arrestation et selon MM. Chantraine et Hubert, il était évident que la SQ se rendait compte **"qu'il pouvait s'agir d'une manoeuvre frauduleuse d'un parti politique"**. Le dossier de l'affaire a été envoyé au Procureur de la Couronne à Rimouski. On a appris que la SQ des Iles recommandait à ce dernier d'intenter des poursuites contre **"certaines personnes"** pour fraude électorale. Depuis, c'est le silence.

M. Pol Chantraine a appris à QUEBEC-PRESSE que Jim Patton, lors de cette affaire, avait été vu en présence de Will Delaney, le **"gros libéral"** des Iles qui **"contrôle"** Lacroix, du docteur Eudore Labrie, un **"gros libéral"** qui a le monopole de la médecine aux Iles, et de Alma Arsenault, un organisateur **"rouge"**. Tout se serait passé aux environs de la maison du député Lacroix.

Jim Patton, le kidnappé, aurait été drogué

Après l'enlèvement, alors que le bruit courait toujours, Jim Patton est allé chez Will Delamey. Sa maison est voisine de celle du député Lacroix. Là, Alva Arsenault est venu le chercher, en voiture, pour l'amener chez lui.

LACROIX: comme par hasard, le plaignant c'était lui. (photo Michel Elliott)

Le PQ a perdu près de 1,500 voix

En route, M. Arsenault a amené Jim Patton à l'hôpital pour rencontrer le docteur Labrie, puis l'a reconduit chez lui. C'est à ce moment-là que les policiers de la SQ seraient venus le voir, suite à la plainte.

Quelques jours après l'élection, Jim Patton a fait des révélations à l'hebdo Le Radar, qui avait consacré sa première page du 1er novembre à l'affaire. Il a expliqué que le docteur Labrie était allé le voir pour lui donner une piqûre, le jour de l'élection. Durant sa conversation avec Pol Chantraine, il a répété à plusieurs reprises: **"J'aurais pu être drogué."**

Selon plusieurs personnes aux Iles, Jim Patton est un type **"qui peut facilement être manipulé"**. Poliment, on nous explique qu'il est du genre à qui **"il manque un bardeau"**. Ce qui laisse croire que les Libéraux auraient pu l'utiliser sans difficultés à leurs fins. Quand la SQ a affirmé que c'était lui qui avait porté plainte, il s'est dit surpris et a insisté pour qu'on la retire.

De leur côté, les trois péquistes mis en cause ont fait parvenir cette semaine le dossier complet de l'affaire à l'avocat montréalais Robert Lemieux. Le parti Québécois des îles attend les résultats de l'enquête pour intenter des poursuites.

On sait qu'aux Iles-de-la Madeleine, la montée péquiste était impressionnante peu de temps avant le scrutin. Un défilé monstre avait eu lieu la veille de l'élection, quelques heures avant le **"faux"** enlèvement **"organisé"** par le député Lacroix, où presque tous les Madelinots étaient dans la rue. C'est d'ailleurs dans ce comté que le PQ a fait les gains les plus spectaculaires, passant de 6% du vote en 70 à 32% cette année. Lacroix a obtenu 3,839 voix contre 2,061 pour Fernand Turbide du PQ.

Selon la plupart des gens interrogés cette semaine, la nouvelle de l'enlèvement, qui n'a été démentie qu'après le vote, a fait perdre au PQ au moins 1,500 votes, sans compter les 1,424 abstentions, ce que, aux Iles, on considère comme un taux hors de l'ordinaire. Il y avait 7,743 votants d'inscrit.

Le faux enlèvement des Libéraux aura donc été une mesure de dernière heure pour faire balancer le vote. Elle a réussi, mais M. Lacroix a fait une gaffe en allant lui-même porter plainte. Posant la question au caporal Côté. QUEBEC-PRESSE s'est vu répondre: **"Wouais, on ne peut pas dire que ce n'est pas politique""**. Mais on n'a pas voulu nous en dire plus.

L'ICEA au Conseil de la radio-télévision:

Il ne faut octroyer aucun permis avant un an

Le match pour le 3e poste de TV à Montréal

par Virginie Boulanger

Convaincu que le Conseil de la radio télévision canadienne, les requérants (Radio-Futura, Télé Inter-Cité, Civitas et CTVM qui s'est retirée de la course et demande elle aussi un sursis mais pour des raisons différentes) et la population ne sont pas prêts, l'Institut canadien d'éducation des adultes, appuyé par de multiples groupements syndicaux, coopératifs, populaires et communautaires, a demandé au CRTC de geler pour au moins un an l'octroi d'un permis pour l'exploitation d'un troisième poste de télévision de langue française à Montréal. Le Conseil québécois des média communautaires a déposé un mémoire allant dans le même sens devant le CRTC qui siégeait à Montréal les 10, 11, 12 et 13 décembre.

Au nom des groupes qu'il représente, M. Paul Bélanger, directeur de l'ICEA, a soutenu qu'avec Radio-Canada, Télémétropole et Radio-Québec, **"on n'a pas besoin d'un troisième poste commercial semblable aux deux premiers. On n'en a pas les moyens et on ne peut se permettre un tel gaspillage". "De l'avis de toutes les personnes que nous avons consultées et de l'avis de nos conseils d'administration, la nécessité d'octroyer un permis pour l'exploitation d'un troisième poste ne s'impose pas dans l'immédiat."**

Approfondir cette importante question

Selon M. Bélanger, le type d'évolution qu'a subie la télévision de masse à caractère commercial exige que soit révisée toute la stratégie de développement d'utilisation des ondes. Il demande au CRTC de se donner un temps suffisant pour approfondir cette importante question, et il souhaite une véritable praticipation des milieux populaires qui n'ont à l'heure actuelle que très peu de moyens pour faire valoir leurs besoins en ce qui a trait à l'orientation des thèmes et du contenu des émissions de télévision.

"On ne peut croire honnêtement que ces besoins puissent s'exprimer à travers un mécanisme aussi biaisé que les cotes d'écoute, a précisé le porte-parole de l'ICEA, **car la population n'a jamais été placée devant des choix véritables en ce domaine."**

Reconnaissant la difficulté d'une véritable consultation populaire, M. Bélanger a rappelé un précédent heureux établi par la commission Nepveu-Castonguay, laquelle avait suggéré de mettre sur pied une série de comités d'expression populaire à travers le Québec. **"Ce qui a permis à une foule de personnes d'avoir finalement leur mot à dire sur le dossier. Et de cette consultation originale a surgi des institutions toutes neuves auxquelles personne n'avait pensé au départ. Nous ne doutons pas que d'une semblable consultation dans le domaine des communications surgiraient des perspectives jusqu'ici inexplorées."**

LINA TRUDEL: **"Le troisième poste de télévision doit s'ouvrir aux groupes représentatifs de la population."**

Quant à la publicité à la télévision comme mode de financement de la troisième station de télévision montréalaise, M. Bélanger et les groupes qu'il représente la rejettent carrément.

Des proportions alarmantes

"La publicité n'est pas uniquement destinée à susciter la consommation des biens. Elle prend en plus la forme et une idéologie, dans ce sens qu'elle propose un mode de vie, en manipulant les besoins. Le mode de consommation effréné de biens éphémères que la publicité nous impose, révèle davantage une stratégie de profit qu'elle ne répond aux besoins et aux goûts véritables de la majorité de la population. La mainmise des corporations privées sur les mass-média, tant par le biais de la propriété réelle que du financement, prend au Québec des proportions très alarmantes. Dans ces conditions, les ondes risquent de devenir un instrument pour promouvoir les seuls intérêts de la minorité possédante. Intérêts qui sont souvent contradictoires avec ceux de la majorité populaire."

Pour Mme Lina Trudel, permanente à l'ICEA, une autre bonne raison pour le CRTC de surseoir à la demande de permis des requérants, c'est que ce troisième poste de télévision devra être un outil de communication entre les organismes qui oeuvrent dans la communauté métropolitaine et non pas un instrument de plus qui va arroser la population d'informations de tout genre sans lui donner le droit de réplique.

PAUL BELANGER: "Toute la stratégie de développement et d'utilisation des ondes doit être revisée."

(photos Michel Elliott)

Radio-Canada ne peut jouer ce rôle

"Je pense que le troisième poste de télévision francophone doit s'ouvrir aux groupes représentatifs de la population et leur permettre de produire eux-mêmes des émissions. Je pense qu'il faudrait intégrer la population aux mécanismes de décision plutôt que de se tourner toujours vers des spécialistes pour concevoir la programmation." Trudel a expliqué qu'à son point de vue Radio-Canada ne peut jouer ce rôle puisque la télé d'Etat répond à des objectifs plus larges, sur un plan national, alors que la troisième station de Montréal a une vocation régionale.

C'est, par ailleurs, la position du CQMC qui déplore la carence de l'information régionale par rapport à l'information nationale et internationale. **"Si nous prenons connaissance quotidiennement des événements à caractère international et bientôt interplanétaire,** lit-on dans leur mémoire, **la connaissance des événements significatifs à la population régionale et aux populations locales ne devient possible qu'à l'occasion d'un cataclysme."**

Le CQMC déplore en outre l'absence d'équipes de développement et de recherche concernant l'utilisation des ondes au profit de la population.

"Pendant des années, on tolère des commandites sans doute rémunératrices mais peu originales et asservissantes, alors que des groupes et des organismes qui n'ont pas les ressources financières pour jouer les règles du jeu de l'entreprise commerciale, se voient restreintes à des productions sans attrait, diffusées à des heures impopulaires. Et encore faut-il qu'ils trouvent l'argent nécessaire au paiement des frais devenus prohibitifs pour le plus grand nombre! La notion de service public est reportée le plus souvent au plus bas étage après l'obtention d'un permis d'exploitation."

Urgence si grande?

"L'urgence d'une troisième station est-elle vraiment si grande, demandent enfin l'ICEA et le CQMC, **que le Québec se voit dans l'obligation de se satisfaire d'une alternative qui n'en est pas une ou d'une alternative insatisfaisante parce qu'inarticulée? N'avons-nous pas les moyens, au Québec, de nous accorder une ou deux années de plus afin de développer de véritables alternatives avec l'aide des grands organismes comme le CRTC, le ministère des Communications du Québec et d'autres groupes aussi représentatifs?"**

En conclusion dans son mémoire, le CQMC rappelle au CRTC l'obligation qu'il a de faire connaitre au grand public son plan directeur et les grandes lignes qui l'étoffent au moment de prendre des décisions qui engagent les dix prochaines années et davantage.

Une trouvaille! des vins français bon marché

Réserve des Moines de Rigault.
Un rouge capiteux
No 427-C **$2.35**

Cuvée Madame de Rigault.
Un blanc fruité
No 451-A **$2.35**

Chantelys de Paul Bouchard.
Un rouge sec et généreux
No 397-D **$2.25**

Représentés par les Importations Durand Limitée, une division de LA DISTILLERIE MEAGHER LIMITÉE.

Nixon quitte ou double

par Pierre Jean Méhu

Venant après les 18 inquiétantes minutes de silence découvertes sur l'une des bandes magnétiques essentielles à l'éclatement de la vérité dans l'affaire du Watergate (l'enregistrement comportait un entretien entre le président Nixon et R.H. Halderman), l'affaire de la feuille d'impôt du chef de la Maison Blanche vient d'enfoncer encore un peu plus Richard Nixon.

Désormais, les jeux sont faits. Des fidèles comme Alexander Haig et Mervin Laird prennent leur distance afin de ne pas compromettre irrémédiablement leur avenir. On a même l'impression que la dévouée entre tous, la secrétaire de plus de vingt ans, Rose Mary Woods, serait prête à **"manger le morceau"** si les procureurs fédéraux se font plus pressants.

Quel gâchis! On a peine à croire qu'un politicien aussi avisé et aussi coriace que Nixon ait pu commettre tant de bourdes. Et surtout qu'il ait pu s'entourer d'un nombre aussi impressionnant d'aventuriers et de médiocres. Harry Truman, qui ne passait pas pour un homme politique particulièrement brillant, avait eu la sagesse de constituer autour de lui un efficace **"brain trust"** dont l'honnêteté était au-dessus de tout soupçon.

Un vide dangereux

La confirmation de Gerald Ford comme vice-président, intervenue il y a quelques jours, lève déjà un poids sur l'avenir de l'Exécutif américain. A un moment où une crise intérieure grave se prépare peut-être à cause du problème de l'énergie, il aurait été dangereux de faire face à un vide au sein de l'Exécutif si Nixon décidait brusquement de démissionner.

Mais Nixon démissionnera-t-il? Certains membres du Congrès prennent cette éventualité pour acquise, comme ce représentant républicain qui déclarait récemment à James Naughton du New York Times: **"Dans 90 jours Gerry Ford sera le président des Etats-Unis."** Sénateur prestigieux et respecté, le vieux républicain Jacob Javits a fait savoir qu'il n'est pas exclu qu'il prenne la tête d'une délégation de son parti pour demander au chef actuel de l'Exécutif américain de s'effacer.

Les yeux fixés sur les élections législatives d'automne 1974 pour le renouvellement de la totalité des sièges à la Chambre des représentants et le tiers du Sénat, les Républicains savent que si la crise au sommet de l'Etat n'est pas réglée d'une façon ou d'une autre avant le début du printemps prochain, le G.O.P. subira une des défaites les plus cuisantes de son histoire. Sentant déjà que ce ressac est inévitable, des personnalités républicaines qui se preparaient à faire acte de candidature (comme John Danforth dans le Missouri et John Anderson dans l'Illinois) ont renoncé à faire campagne. Des sondages effectués dans ces deux Etats ont monté que les classes moyennes et les ouvriers dans leur majorité donneront leur vote au parti Démocrate.

L'opération candeur

Pour sa part, le président Nixon, dans le combat politique certainement le plus important de sa carrière, cherche à résister à la vague de boue qui déferle sur la Maison Blanche. En vain. L'opération candeur lancée, il y a environ un mois pour tenter de reprendre le terrain perdu, n'a pas donné les résultats escomptés. C'est que le chef de l'Exécutif avait promis qu'il n'y aurait plus de **"bombes à retardement"**. Coup sur coup, l'affaire des 18 minutes effacées **"accidentellement"** sur l'une des bandes et les 267,000 dollars qui n'auraient pas été versés au fisc ont anéanti les efforts visant à rétablir la crédibilité du président.

Dix-huit heures après avoir prêté le serment comme vice-président, Gerald Ford a demandé à Richard Nixon s'il avait l'intention de démissionner; la réponse a été un non catégorique.

Dans son entretien d'il y a une dizaine de jours avec les journalistes, Ford a clairement fait savoir qu'il avait posé cette question non pas parce qu'il voulait pousser son patron à lui céder la place mais parce qu'il voulait avoir la conviction que le président Nixon est décidé à rester à la barre de l'Etat.

Nouvelle tactique

Changeant de tactique, la Maison Blanche a inauguré depuis quelques jours l'opération "portes ouvertes". Des armoires pleines de papiers personnels et de documents confidentiels du président ont été mises à la disposition du nouveau procureur spécial Leon Jaworsky. D'autre part, les conseillers présidentiels ne seraient pas fâchés qu'une procédure en destitution soit ouverte contre le président par la Chambre des représentants. Cela permettrait de vider complètement l'affaire avec toutefois la certitude qu'il serait impossible de réunir la majorité des deux tiers pour mettre le président en accusation devant le Sénat.

Cependant, ouvertement ou dans l'ombre, des Républicains connus comme Nelson Rockefeller, Charles Percy et même l'ineffable gouverneur de la Californie, Ronald Reagan, commencent à préparer les présidentielles de 1976. Ils savent que le parti Républicain n'aura une chance de garder la Maison Blanche qu'à condition que Nixon se retire. Mais pour ce dernier, le palais blanc de Pennsylvania Avenue constitue le meilleur bouclier contre les tribunaux.

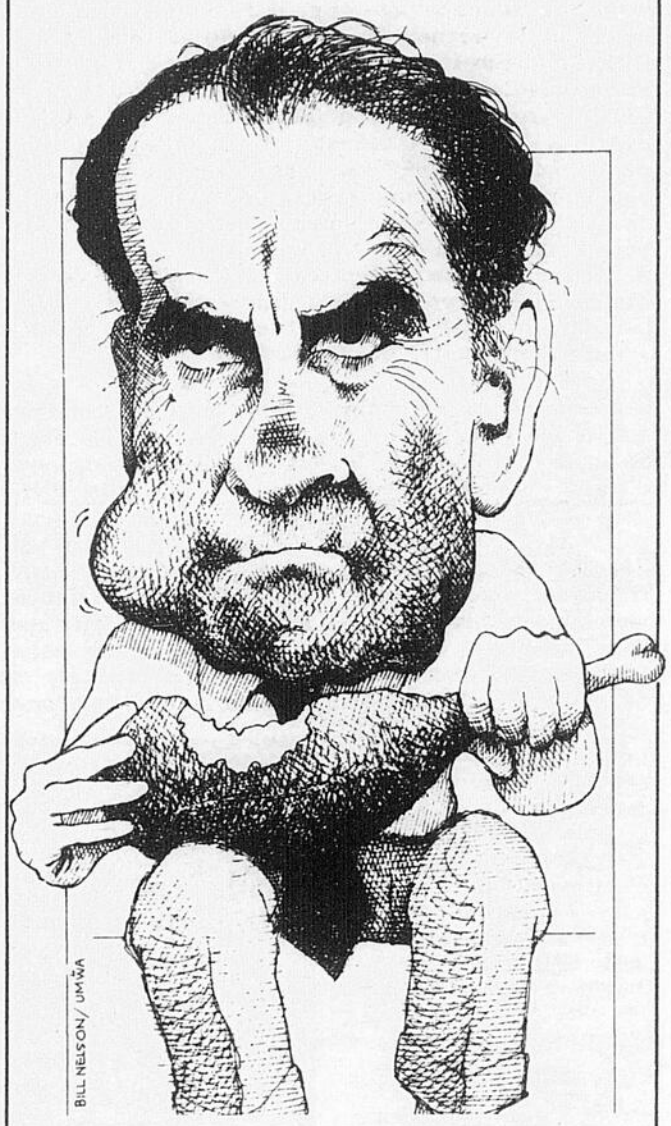

AU BON ACCUEIL DES CANADIENS
DEPUIS 43 ANS

cap soleil

4454, ST-DENIS — MT-ROYAL
LES PLUS BEAUX VOYAGES AUX MEILLEURS PRIX

CROISIÈRES

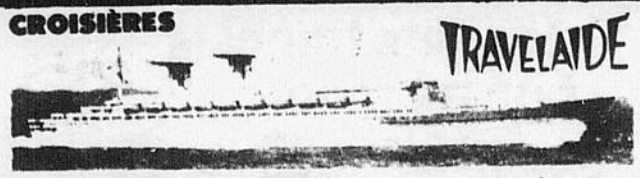

LE LUXE ET L'AMBIANCE, LE PLUS GRAND CHOIX, LES PLUS BEAUX BÂTEAUX
France - Michelangelo - Océanic - Olympia - Leonardo da Vinci - Queen Elisabeth 2 - Doric-Queen - Anna Maria - Raffaello - Stella Solaris - Victoria et autres.
TRAVELAIDE a des spécialistes des croisières qui se font un plaisir de donner gracieusement des conseils. Ils connaissent tous les paquebots, les escales prévues et tous les tarifs. Ils sont en mesure de faire vos réservations et de vous guider dans le choix de votre cabine.

TOUT COMPRIS: HÔTELS TRANSPORT AÉRIEN TRANSFERTS DESTINATION PRIX À PARTIR DE	1 SEM.	2 SEM.
• MIAMI	$179.	$249.
• FREEPORT	$203.	$249.
• NASSAU	$203.	$299.
• HAITI	$239.	$299.
• MARTINIQUE	$332.	$419.
• COZUMEL	$269.	—
• BARBADES	—	$317.
• STE-LUCIE	$349.	$449.
• CUBA	$299.	—
• HAWAII	—	$487.

VOYAGES SPÉCIAUX DE NOËL
PORTUGAL — CASCAIS
23 DÉC. AU 6 JAN. $398.
Transport aérien, accommodation à l'hôtel BAIA en DEMI PENSION, transferts des passagers et bagages, services de nos représentants locaux pour visites et excursions facultatives.

SPLENDEURS DE L'ORIENT
DÉPART 21 DÉCEMBRE '73
15 jours — Japon et Hong Kong. Noel a Tokyo. Jour de l'An a Hong Kong.
Accompagné de Montréal $1495

cap soleil

Venez chercher à nos bureaux
GRATUITEMENT
nos volumineux catalogues illustrés et en couleurs.

- LES 14 SOLEILS
- SUNFLIGHT
- TOURISME FRANÇAIS
- JET TOURS
- VACANCES SOLEIL
- ÉVASION MEXICAINE
- SÉLECTION ÂGE D'OR
- LES BELLES CROISIÈRES
- FIESTA VACANCES
- SKY LARK
- CLUB MÉDITERRANÉE
- HORIZONS LOINTAINS
- AIR VACANCES
- VOYAGES DE NOCES

TRAVELAIDE-CENTRE-VILLE
1010 ouest, Ste-Catherine
MÉTRO PEEL
861-7272

TRAVELAIDE — CENTRE-LAVAL
Sortie 6E autoroute
687-0880

TRAVELAIDE-ÂGE D'OR
911 est, rue Beaubien
MÉTRO BEAUBIEN
273-2581

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
TRAVELAIDE LTÉE
SIÈGE SOCIAL, ÉDIFICE DOMINION SQUARE, MONTRÉAL 110

TRAVELAIDE-Carrefour Mt-Royal
4454 St Denis angle Mt Royal
METRO MT ROYAL
845-8225

TRAVELAIDE-PLAZA-ST-HUBERT
911 est rue Beaubien
METRO BEAUBIEN
273-7755

TRAVELAIDE—LONGUEUIL
1, place LONGUEUIL
679-3777

TOUS NOS BUREAUX OUVERTS LE SOIR JUSQU'À 9 h p.m. — SAMEDI 5 h P.M. STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE DE NOS BUREAUX À LAVAL ET LONGUEUIL: GRATUIT ET ILLIMITÉ.

La bataille des fonds de pension

La "grosse retraite": de l'argent fondant!

par Louis Fournier

La bataille des *"fonds de pension"* ou des caisses de retraite est en cours!

Elle risque toutefois de prendre une tournure nouvelle avec l'entrée en scène d'un groupe qui se présente sous l'étiquette *"Les travailleurs libres de l'industrie de la construction".*

Dans un document tiré à 15,000 exemplaires et diffusé ces jours-ci sur les chantiers, ce groupe ne s'en prend plus seulement au manque de contrôle des travailleurs sur l'argent qu'ils investissent, en masse, dans des caisses de retraite gérées par les patrons et les ***"trusts"***. Il s'en prend à la raison d'être elle-même des fonds de pension parce que le **"motton"** d'argent que touchera un travailleur à la retraite ne sera plus que des **"peanuts"**: il aura été mangé par l'inflation, la hausse du coût de la vie. L'argent qu'un ouvrier dépose dans son fonds de pension n'est que de **"l'argent fondant"**.

Revenu garanti

"La grosse retraite en l'an 2004 n'a plus sa raison d'être, explique-t-on. **Il n'y a pas de raison pour que les travailleurs se privent aujourd'hui d'une tranche importante de leur salaire réel. Le revenu annuel garanti, pour tous et chacun, doit devenir la principale revendication en matière de retraite".**

"Les travailleurs libres de l'industrie de la construction" regroupent, à ce jour, des syndiqués de la FTQ dans les métiers suivants: électriciens, monteurs de structures d'acier (**"iron workers"**), menuisiers, opérateurs de machinerie lourde et plombiers. Ils précisent que le mouvement d'opposition à **"la farce des fonds de pension"** ne se fera pas sentir seulement chez eux mais dans d'autres syndicats comme ceux des postiers, des cheminots, etc. Une affaire à suivre.

LES OUVRIERS DE LA CONSTRUCTION au Québec doivent payer 59 cents par heure travaillée pour leur fonds de pension ou leur caisse de retraite. Certains d'entre eux disent que c'est de *"l'argent fondant"*... (photo Michel Elliott)

Des ouvriers de la construction:

"C'est un véritable hold-up!"

Tous les ouvriers de la construction paient 59 cents, par heure travaillée, pour leur fonds de pension ou leur caisse de retraite. Cela fait, en moyenne, $23.60 par semaine.

Cet argent est administré par le gouvernement. Lors des négociations de 1969-70 dans le bâtiment, l'Etat, par la loi 81, s'est **"emparé"** du fonds de pension des travailleurs de la construction. L'argent s'en va directement à la Régie des rentes du Québec, qui fait fructifier le **"motton"** par le biais de la Caisse de dépôts et placements.

Petit poisson...

Lors du contrat de travail de trois ans signé en 1970, chaque ouvrier versait 20 cents par heure travaillée. Avec le nouveau contrat signé en 1973, cette contribution grimpe à 59 cents. Le petit poisson de 1969 est devenu plus gros... Selon le document signé par **"les travailleurs libres de l'industrie de la construction",** les ouvriers du bâtiment **"rapportent plus, à eux seuls, à la Caisse de dépôts que tous les travailleurs québécois réunis"...**

Selon les chiffres fournis par les technocrates du gouvernement **("qui ont la tâche de venir aux assemblées des syndiqués pour vendre un fonds de pension invendable"),** un ouvrier qui travaille 1,400 heures par année, pendant 10 ans, recevra à sa retraite une rente de $2,354.68 en 1984. S'il travaille durant 20 ans (la moyenne dans le bâtiment), il touchera $4,709.36 en 1994. Pendant 30 ans, $7,065.04 en l'an 2,004.

13 milliards!

Ce dont les **"travailleurs libres"** du bâtiment se plaignent, c'est que le gouvernement - qui est au service des capitalistes, disent-ils - fait de l'argent avec leur propre argent! Il fait des placements, un peu partout, avec les sous qu'il reçoit des futurs retraités, à un taux d'intérêt ou de rendement moyen de 10%. En 30 ans, a-t-on calculé, le gouvernement empoche ainsi, en intérêts seulement sur ces placements, la somme de $13,323.55 par ouvrier de la construction. Si l'on estime qu'il y a environ 100,000 travailleurs dans le bâtiment au Québec, le gouvernement touche au bout de 30 ans $13.3 milliards!

Un simple calcul suffit à montrer que le gouvernement touche davantage en intérêts sur ses placements que l'ouvrier de la construction touchera à sa retraite: $13,323.55 pour l'Etat contre $7,065.04 pour le retraité. Presque la moitié de plus...

Conclusion des syndiqués mécontents: **"Il n'y a aucun doute que les travailleurs gagneraient à faire leurs propres placements"** et à en conserver tous les intérêts pour eux, en haussant même leur rente de retraite.

Mangés par l'inflation

Mais il y a une autre **"injustice"** flagrante avec les fonds de pension actuels: ils sont **"mangés"** par l'inflation, c'est-à-dire par la hausse astronomique du coût de la vie. Si encore ils étaient **"indexés"** ou ajustés à la hausse du coût de la vie. Mais tel n'est pas le cas pour les ouvriers de la construction.

Par exemple, si l'on s'en tient à un taux d'inflation minimum de 8% par année, une rente de retraite évaluée à $7,065.04 en 1973 ne vaudra plus que $532.98 en l'an 2,004, quand l'ouvrier prendra effectivement sa retraite! **"Les rentes promises dans 10,15,20 ou 30 ans,** explique-t-on, **ne sont que de l'argent fondant. Ce sont des pensions condamnées à diminuer à mesure que nous nous en approchons".**

Conclusion: **"L'augmentation des cotisations à la caisse de retraite est un véritable hold-up. Les contributions au fonds de pension seraient mieux dans nos poches qu'à la Caisse de dépôts. Elles seraient mieux dans notre enveloppe de paie et dans les budgets de nos familles".**

Et les syndicats?

Autre conclusion: **"Les travailleurs de la construction s'en sont fait passer une "vite" par leurs dirigeants syndicaux"** de la FTQ lors des négociations pour la signature d'un nouveau contrat de travail.

Et cette charge: **"La démocratie syndicale a été mise en veilleuse. Il y a lieu de croire que la hausse des contributions au fonds de pension a été négociée au sommet par une entente entre Cournoyer** (le ministre du Travail) **et Desjardins** (le directeur québécois du Conseil des métiers de la construction-FTQ). **Etait-ce en vue d'assurer le monopole syndical de la FTQ dans la construction? La bureaucratie syndicale s'est-elle donnée la mission de sauver le gouvernement de la faillite? Se croit-elle obligée d'apporter une aide au régime en enrichissant la Caisse de dépôts? Croit-elle que les syndiqués devraient payer les dépenses de la baie James pour s'assurer du travail? Seuls peuvent répondre à ces questions MM. Laberge** (président de la FTQ), **Desjardins et Cournoyer."**

MIAMI

1 ou 2 semaines

Départ tous les vendredis

Au Sun City Motel
sur la plage de la 174e rue

$229 1 semaine

$329 2 semaines

Incluant transport par avion
logement sur base de chambre double
tranferts

Acapulco

$379.00 15 jours

$279.00 7 jours

Avion, hôtel et transport

Mirabelle Tours Inc.

277, rue Saint-Pierre, Saint-Constant
Comté Laprairie

632-5330 365-1847

8 jours à AMSTERDAM (Hollande) ça vous intéresse?

Il suffit de vous abonner!

CONDITIONS DU CONCOURS

Vous nous faites parvenir un chèque ou mandat au montant de $15 entre le 20 novembre 1973 et le 31 janvier 1974, pour un abonnement d'un an à QUÉBEC-PRESSE pour vous-même, un parent ou un ami!

Vous pouvez aussi abonner 3 personnes pour 4 mois ($5.00 chacun) ou 2 personnes pour 6 mois ($7.50 chacun).

Ce voyage est offert par:

MIRABELLE TOURS INC.
277 rue St-Pierre
St-Constant JOL 1XO
Cté de Laprairie, Qué.
Tél.: 365-1847.

AVANTAGES "MAISON", AMSTERDAM

Du 1er novembre 1973 au 31 mars 1974, chaque passager aura droit à une variété extraordinaire de bonis gratuits, tels que repas, excursions, cadeaux et prix réduits. Gracieuseté des Bureaux de Tourisme à Amsterdam, ces aubaines alléchantes vous sont offertes avec les Tours Evasion de KLM, comme suit:

1. L'usage gratuit d'une automobile de location pour une journée par personne, (tarif quotidien seulement) pour laquelle vous ne payez que l'essence et le tarif des kilomètres parcourus; par conséquent, deux personnes utilisant la même voiture, l'auront gratuitement pour deux jours;
2. Une excursion en bateau-mouche sur les canaux d'Amsterdam;
3. L'entrée gratuite et une consommation dans un cabaret en vogue d'Amsterdam;
4. L'entrée gratuite au musée Van Gogh, au musée Municipal et au musée Maritime;
5. L'usage gratuit d'un magnétophone portatif avec cassette décrivant une promenade à pied dans cette ville fascinante;
6. La visite gratuite d'un atelier de taille de diamants;
7. Une réduction de 50% sur le prix du tour de ville d'Amsterdam, ou de l'excursion aux villages typiques de Marken et de Volendam sur le Zuider Zee.

L'ESCAPADE GRANDES CAPITALES

8 jours à Amsterdam
(pour 2 personnes)

COMPREND
- le transport aérien par KLM en classe économique entre Montréal et Amsterdam;
- le transfert de l'aéroport d'Amsterdam au centre-ville;
- le logement pour 7 nuits en chambre avec salle de bains privée ou douche;
- petit déjeuner hollandais tous les jours;
- **les avantages "maison", Amsterdam**

QUÉBEC-PRESSE VOUS OFFRE $200 POUR CE QU'IL VOUS RESTERA À DÉFRAYER!

SI ÇA VOUS INTÉRESSE, retournez-nous la formule ci-contre détaillée, accompagnée d'un chèque ou mandat de $15. à:

QUÉBEC-PRESSE
Service du Tirage 9670 ave Péloquin
Montréal H2C-2J4, Qué.

NOM_____
ADRESSE_____
CODE POSTAL_____
NO. TEL._____
PAYÉ PAR (si c'est un cadeau)_____
_____
SIGNATURE
_____

JEUNE THÉÂTRE

LE MAGAZINE DU THEATRE AU QUEBEC / 16 DECEMBRE 1973
VOL II No. 4

EDITORIAL

On a les moyens qu'on peut

Le Ministre, anciennement des Affaires Culturelles, M. François Cloutier, analysait récemment les moyens financiers dont disposait le Québec pour promouvoir sa souveraineté culturelle. A ce chapitre, il mentionnait que le budget au Secrétariat d'Etat du Canada s'élevait à environ $600 millions. Si le Québec retirait 20% de cette somme (soit 10% de moins que sa quote-part), cela signifierait que $120 millions y seraient dépensés au chapitre de la citoyenneté, accueil aux immigrants et naturalisation, frais du ministère, programmes d'aide à l'éducation, de promotion du civisme, d'expansion du bilinguisme et d'aide aux étudiants.

Le secrétariat d'Etat est de plus chargé de déposer devant la Chambre et de représenter les organismes suivants qui reçoivent du gouvernement des sommes très importantes sans qu'elles soient inclues dans son budget propre. Ces organismes indépendants sont Radio-Canada, le Conseil des Arts, la SDICC (Société de Développement de l'Industrie Cinématographique Canadienne), la Compagnie des Jeunes Canadiens, le Centre National des Arts, la Bibliothèque Nationale, l'Office National du Film, les Archives Publiques, les Musées nationaux, le Bureau des traductions et la Commission de la Fonction Publique. On voit qu'au moins les 3/4 de ces organismes indépendants budgétairement du Secrétariat d'Etat touchent le domaine culturel.

Des milliards de $

Le budget culturel du Fédéral se chiffre donc en milliards de dollars. Au Fédéral, on se dit: peu importe d'où viennent les fonds, il ne faut pas voir de la politique partout, finalement ce n'est qu'une question d'administration et l'important, c'est que la population soit servie.

Au ministère des Affaires culturelles du Québec, on commence à le voir autrement. On avance même timidement qu'il faudrait peut-être rapatrier des fonds publics. Cette situation est pourtant explosive quand on considère que le domaine culturel est de juridiction constitutionnelle provinciale. Il y a la jurisprudence diront les experts. Malheureusement oui. Et il y a la tradition humaine qui veut que le droit du plus fort ($) soit le meilleur. Mais qu'on ne se leurre plus de mots tels la souveraineté culturelle quand on refuse de se donner les moyens de l'appliquer. Le problème des politiques est de se donner les moyens d'exécuter les décisions de principes prises lors de Congrès de parti ou au cours d'une campagne électorale. Pour pouvoir appliquer un programme efficace de souveraineté culturelle, il faut donc une lutte constitutionnelle de Québec contre OTTAWA.

Un poing sur la gueule...

Mais le mandat que s'est donné le gouvernement Bourassa n'implique pas nécessairement cette lutte. Tel est le manque de cohérence et de persévérance du mollusque provincial que la population du Québec s'est donné comme gouvernement. On a encore l'air d'un enfant qui se sauve quand on lui fait des grimaces. Mon but n'est pourtant pas de descendre le gouvernement provincial. On est pris avec pour 4 ans encore et il demeure le seul qui puisse faire quelque chose contre le rouleau à vapeur gavé de millions du fédéral qui tente d'imposer le bilinguisme au Québec parce que cette région est la seule désignée officiellement comme district bilingue au Canada. Même le Nouveau-Brunswick, avec 40% de francophones, n'est pas un district bilingue. Dans les autres provinces, le français est indiqué préférable selon des mesures incitatives. C'est facile à accepter quand il s'agit d'acquérir une langue de plus: cela fait cultivé et bon enfant. Mais au Québec, il y va de notre survie comme peuple francophone. La vitesse d'assimilation des francophones par les anglophones telle qu'indiquée dans les quotidiens récemment n'est plus une grimace, c'est un poing sur la gueule.

Cloutier et Hardy plieront-ils les genoux ou répliqueront-ils? Si c'est de l'appui de la population dont ils ont besoin, qu'ils se rappellent les vastes rassemblements et la levée de boucliers lors du bill 63. Qu'ils se rappellent que la C.E.C.M. s'est prononcée contre cette loi dégradante il y a peu de temps. Devra-t-on bientôt, en parlant de notre langue française, dire *"I remember"*?

Jean-François Bélanger

GHYSLAIN TREMBLAY sélectionneur du festival

par Jean-François Bélanger

Ghyslain Tremblay est né à Jonquières le 30 avril 1951. Il joue d'abord dans des pièces classiques, en amateur. Puis, en 1968, il fait la mise en scène d'une création de Jean-Pierre Bergeron. A partir de là, il devient mordu théâtre, phénomène qui se produit inévitablement chez ceux qui s'y donnent avec toutes leurs énergies. Leur pièce tient l'affiche quatre semaines au Théâtre de Quat'Sous à Montréal. Il entre en 2e année au Conservatoire mais le quitte au milieu de sa 3e année pour faire durant un an une série d'émissions pour enfants à Radio-Québec.

GYSLAIN TREMBLAY: l'émotion est l'arme la plus efficace du créateur et du comédien.

L'improvisation

Parallèlement, il travaille l'improvisation et son groupe crée **"Qu'est-ce que vous voulez, vous autres?"** à Jonquières. Cette même année, 1972, il tient le rôle d'**"Hosanna"** dans **"Demain matin, Montréal m'attend"** de Michel Tremblay, pièce jouée au Tiéâtre Port-Royal de la Place des Arts.

En 1973, il fait la mise en scène de **"Chère Isabelle"**, jouée au 72 Festival de l'A.Q.J.T., pour animer un atelier au Lac Mégantic qui produit **"Oh! Carole"** avec la collaboration de Jean-Pierre Bergeron comme auteur. Il reprend le tandem avec ce dernier pour la création de **"Split-Level"** au Théâtre Populaire d'Alma en novembre dernier. Disponible après cette dernière ;production, il accepte l'offre de Jacques Vézina comme sélectionneur du prochain Festival de l'A.Q.J.T. qui se tiendra du 27 mai au 2 juin 1974 à Rimouski.

L'émotion une armé

"Je crois qu'il s'agit pour moi de trouver le plus signifiant, le plus vrai. L'émotion est l'arme la plus efficace du créateur et du comédien. Le prochain Festival devrait présenter une diversité de préoccupations, de conceptions et de styles."

Festival Jeune Théâtre

Cette année encore, le Festival de l'A.Q.J.T. tiendra des ateliers et présentera des pièces de créations québécoises régionales de même que des créations d'auteurs québécois. De plus, le Conseil d'Administration étudie actuellement une formule permettant à plusieurs troupes de participer collectivement à la création d'un spectacle qui serait présenté au Festival International de la Jeunesse Francophone à Québec, en août '74. Nous en reparlerons quand des réponses précises nous parviendront, ce qui ne saurait tarder.

CHRONIQUE DES SPECTACLES A.Q.J.T.

I. ATELIER CONTEMPORAIN
"C'T'A TON TOUR LAURA CADIEUX" de Michel Tremblay, adaptation de Claude Poissant. 10 et 11 janvier: 20h30; 12 janvier: 21h00. Au centre d'Essai de l'Université de Montréal.

II. LES CARCANS
"CENDRION", comédie musicale. 11, 12, 18, 19 janvier à 20h30. Au Centre Culturel de Béloeil.

III. LES CLANDESTINS de Valleyfield
"ESCURIAL" de Ghelderode. 16 décembre à 21h00 et 24h00. Au Cegep de Valleyfield, 169 Champlain.

IV. LA CANNERIE de Drummondville
"UN CACTUS AU POLE NORD" de Denis Lagueux. 21 décembre: 19h00; 22 décembre: 14h00 et 19h00; 24 décembre: 10h30 et 14h00. Aux Galeries Drummond, boul. St-Joseph.

V. LE LIKE (Troupe du Porc Royal)
"LA NUIT DU SOLEIL" de Serge Belisle et "L'ARRIVEE" de Jean Robillard. 19 décembre à 20h00. A la polyvalente André Laurendeau, 7450 Couhsineau, St-Hubert.

VI. FESTIVAL DE MUSIQUE TRADITIONNELLE DU QUEBEC
21, 22 décembre à 20h00 Au Gésu, 1200 Bleury, Montréal, 876-3086.

Les regroupements régionaux -- I.

Cette semaine, le supplément Jeune Théâtre présente une enquête sommaire des regroupements régionaux de troupes de théâtres qui veulent partager, pour leur profit individuel et pour l'amélioration de leur impact sur le public, les ressources dont ils disposent. Comme ces regroupements sont nouveaux et ne sont pour la plupart encore qu'à l'état de projets à long terme, la présente étude n'a pas la prétention de retracer tout ce qui s'est fait à ce sujet dans chacune des régions. Tout au plus, elle vise à montrer les problèmes d'organisation que cet objectif soulève et le travail bénévole demandé à des gens qui souvent sont pris individuellement dans une situation guère plus enviable que les autres qu'ils cherchent à atteindre. Ce sujet sera poursuivi dans le prochain numéro qui traitera du Centre Dramatique du Sud (Lévis) et des pourparlers des troupes de la région de Montréal.

Au Nord-Ouest

Des outils et des hommes

Le théâtre ne date pas d'hier dans la région du Nord-Ouest Québécois mais longtemps on ne produisit que des pièces de boulevard français et américain. Il fallut attendre en 1970 pour qu'une relève significative ait lieu à Rouyn-Noranda. Pendant que "La Poudrerie" continuait ses Boulevards et accusait des déficits, Claude Lacasse fondait le "MTE", troupe de théâtre pour enfants qui joua des pièces de création de la région. Puis, en 1971, ce fut "La Goudrelle" qui partit du Cegep avec comme but implicite de monter du théâtre québécois.

Fusion

Au Festival régional de cette année-là, les jeunes troupes raflèrent les premiers prix. Henri Bryselbout, directeur du Théâtre du Cuivre à Rouyn et Jo Godefroy provoquèrent à la suite de ce Festival le regroupement des trois troupes de Rouyn en un seul théâtre qui porte maintenant le nom de Centre Dramatique de Rouyn.

Après à peine un an d'opération, seuls les anciens pouvaient dire qui était de telle troupe ou pas, tant la fusion fut complète. Ils partagèrent alors les comédiens, les metteurs en scène, les techniciens, les décors, les maquillages, les locaux et même les subventions. Ils abolirent les prix et la compétition existants au Festival régional, bien conscients que seule une collaboration sans partisanerie pouvait mener à l'éclosion d'un théâtre régional.

Afin de démocratiser la nouvelle troupe, il y eut d'abord 3 directeurs, Roland Pelletier, Claude Lacasse et Jo Godefroy auxquels s'ajouta bientôt Jean-Guy Côté, nouvellement arrivé et dont l'expérience avec **"Les Treize"** de l'Université Laval et une troupe de Rimouski était un apport intéressant. Pour assurer la réussite de la fusion, chaque co-directeur prit en charge la mise-en-scène d'une partie du spectacle pot-pourri fait de pièces de Tremblay, Barbeau, Gurik et Loranger. Les seuls perdants du regroupement furent les adultes de la Poudrerie qui étaient devenus minoritaires au C.D.R. Ils sentirent un malaise devant les jeunes et quittèrent le théâtre pour la plupart. L'orientation nouvelle vers un théâtre québécois y fut aussi pour quelque chose car ces adultes avaient plutôt le style T.N.M., facteur d'incompatibilité avec la nouvelle orientation.

Nouveau départ

Quelques auteurs ont surgi par la suite, soit Micheline Sauvé avec "Court-Circuit", et Jeanne-Mance Delisle avec "Florence, Geneviève et Martha" et "Yé midi Pierrette".

En 1973, le C.D.R. pouvait prévoir une année florissante, suite à une subvention permettant une tournée régionale. Ils décidèrent de monter 8 spectacles pour les 70 personnes qui s'étaient dites disponibles à jouer. Mais cet objectif devint bientôt une charge et plusieurs se désistèrent. Trois pièces sont quand même en chantier à l'heure actuelle: **"L'Epouse"**, adaptation d'après Jean Cocteau, **"Solange"** de Jean Barbeau et **"Yé midi Pierrette"** dans une nouvelle version de Jeanne-Mance Delisle.

Les metteurs en scène voulaient amorcer un mouvement de revendication sociale dans la région. Comme leur public est constitué de 80% d'étudiants et de 20% de gens déjà convaincus, on tente actuellement de rejoindre un nouveau public par des spectacles dans la rue, les centres d'achats et les environs des compagnies minières. Seuls quelques-uns sont prêts à ce genre d'action. La plupart des autres veulent d'abord se connaître avant de s'engager plus à fond. On mise beaucoup aussi sur la sensibilisation au théâtre dans les Polyvalentes et Cegeps afin de récolter dans 5 ou 10 ans une clientèle suffisante pour faire vivre une troupe permanente dans la région.

Une autre façon de provoquer cette situation serait la création d'une option spécialisée en théâtre au Cegep de Rouyn. Selon M. **Bryselbout,** on risque **peut-être** de l'obtenir dans 10 ans si on s'y prend maintenant.

Obstacles

Le Festival régional de théâtre fut l'occasion d'échanges entre les troupes de Ville-Marie, LaSarre, Senneterre, Notre-Dame du Nord, Val d'Or et Rouyn. Les principaux problèmes décelés furent les distances et l'isolement qu'elles occasionnent, le manque de répertoire disponible sur place, la stagnation occasionnelle due au manque de personnes-ressources, le manque de techniciens, de matériel technique et l'absence de personnel permanent. Il suffit de mentionner que, sauf exceptions, tout le théâtre qui se fait dans la région est le résultat de travail bénévole de la part de professeurs et d'élèves de niveau secondaire et collégial, pour mesurer l'ampleur des besoins de la région en animation.

Théâtre dans la rue

A cet effet, cependant, l'A.Q.J.T. vient de pallier partiellement au problème en défrayant la venue du Théâtre Euh! dans la région afin que cette troupe anime une clinique de théâtre dans la rue, à Rouyn. Claude Lizé, interrogé au sujet de cette forme de théâtre m'a expliqué que le faible niveau de politisation de la région rendait difficile d'aborder des événements politiques internationaux, par exemple lors de la semaine de sensibilisation au Chili par les syndicats. On s'est aperçu que 90% des gens n'avaient pas suivi ces événements ou n'étaient pas conscients des mécanismes de répression mis en oeuvre. Ce n'est qu'à l'occasion de grèves locales ou de fermetures de mines que les gens se sentent suffisamment touchés. Le théâtre dans la rue ne peut avoir un impact direct sur la mentalité politique propre au Nord-Ouest que dans ces conditions.

Le B.A.C.

Hier encore, au côté des revendicateurs, M. Henri **Bryselbout,** "bon" français arrivé à Rouyn il y a vingt ans, est devenu, depuis un mois, le nouveau directeur du Bureau d'Aménagement Culturel du Nord-Ouest. Sa tâche ne se résume pas au théâtre car il a aussi à charge le cinéma, les arts plastiques et la musique. Mais c'est le théâtre qui est le plus populaire dans la région. Il songe à engager bientôt un employé occasionnel pour répondre aux besoins exprimés dans cette discipline artistique. Cet animateur verrait à la formation des groupes par la tenue de cliniques sur les techniques du théâtre et l'engagement de spécialistes pour de courtes périodes de temps. Son expérience lui a démontré que seule la régularité des spectacles pouvait encourager la venue au théâtre d'un public grandissant.

"Il s'agit de créer une habitude dans les loisirs de la population. Cela ne se fera que si les gens peuvent compter sur une activité théâtrale aussi constante que le hockey.

Au Sud-Ouest

Un plan pour regro u
partager les ressou r

Le Centre Dramatique du Sud-Ouest, par la voix de son représentant, Rodrig Mathieu, a envoyé il y a un mois quelques centaines de lettres contenant un plan de travail devant amener les troupes de cette région à se regrouper et à partager les ressources dont ils disposent. Ces lettres ont été envoyées aux Mairies, Centres de Loisirs, écoles secondaires, Cegeps, Polyvalentes, postes de radio, journaux locaux et surtout aux troupes déjà connues de la région.

Document I du C.D.S.-O.

Ce document donne une vue d'ensemble du Centre Dramatique du Sud-Ouest. Sa formation, ses fonctions et ses buts seront l'objet de discussions et de recherches de la part des troupes ou individus y adhérant et formant le dit Centre.

La situation évoluant, les membres du Centre pourront à l'aide d'un Congrès Annuel, réévaluer l'Association, afin qu'elle joue toujours un rôle efficace face à tous les groupes ou individus qu'elle regroupe.

1. A court terme

Faire les recherches, établir les contacts et organiser les rencontres nécessaires, pour regrouper tous les individus, groupes ou troupes, s'adonnant au théâtre dans la région du Sud-Ouest du Québec, c'est-à-dire: Vaudreuil-Soulanges, Valleyfield, Beauharnois, Châteauguay et Huntingdon. Identifier cette activité, représenter ses adeptes et en promouvoir l'activité.

2. A long terme

Assurer la présence des troupes qu'elle regroupe; consultations au niveau du développement culturel régional, etc... Promouvoir l'activité, coordonner les efforts des groupes; programmation(s) etc... Rehausser le niveau qualitatif des groupes. Etre l'intermédiaire entre les groupes et les agents culturels. Faire l'animation des groupes de la région. Mettre sur pied, une centrale de **"services"**.

3. Centrale de services:

1. Assistance technique: personnel et équipement.
2. Echange de personnel ressource.
3. Formation de personnel technique.
4. Perfectionnement des membres.
5. Echanges de matériaux.
6. Mise en place d'un réseau-tournée.
7. Collaboration intergroupes pour a) spectacle, b) tournées, c) recherches, d) formation, e) perfectionnement.
8. Banque de recherches, renseignements et informations.
9. Service de promotion, de relation et de publicité.
10. Service de secrétariat.
11. Service de sérigraphie.
12. Service de préparation à l'audition.
13. Interlocuteur régional face à: L'A.Q.J.T., le F.T.E.Q., le C.R.L., les agents culturels. Enseignement, ministères.

JEUNE THEATRE

JEUNE THEATRE est une publication de l'Association Québécoise du Jeune Théâtre, société ayant siège social et secrétariat au 417 St-Pierre, local 66, Montréal H2Y 2m4 et dont le directeur général est Jacques Vézina. Téléphone: 845-6208. Les auteurs de textes sont seuls responsables de leurs écrits. Jean-François Bélanger, responsable de l'information. Louise Fugere, secrétariat. Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec quatrième trimestre '73.

JEUNE THEATRE / in QUEBEC-PRESSE 16/12/73

C COPYRIGHT BY ROLAND BECHARD 1973

Quant au nouveau Ministre des Affaires Culturelles, M. Denis Hardy, il songe plus à conserver le patrimoine culturel en termes de musées et de monuments historiques pour en faire profiter les touristes que de développer des activités qui sortent les gens de leur routine de travail, que ce soit par le cinéma, l'artisanat, les arts plastiques ou le théâtre. Il semble donc que ce dernier gagnerait à avoir une politique moins conservatrice et plus dynamique de la culture."

LES SANREGRETS dans "En attendant le fonne".
(Photo J-F Bélanger)

Les hippopotames heureux

Les Sanregrets se veulent un mouvement collectif vers la fête, l'ultime party des partys, et pour y arriver, ils ont employé entre autre le théâtre. Mais le théâtre n'est qu'une forme d'expression complexe à laquelle ils refusent de s'adapter: ils refusent systématiquement d'apprendre des textes, refusent d'obéir à une mise en place du metteur en scène, refusent d'être des instruments entre les mains de qui que ce soit, refusent de n'être que des bêtes de théâtre sous des costumes et des éclairages pharamineux.

Ils n'ont pas eu le choix: ils ont adapté le théâtre à eux-mêmes. Ils ont commencé par abolir le texte comme seul soutien de l'intérêt dramatique, abolir la logique dramatique, la mise en place arbitraire et définitive qui les transforme en automates de scène, abolir toute technique extérieure, à leur jeu, costume-maquillage-éclairage.

La partition théâtrale

Résultat: la partition théâtrale comme méthode de travail et non comme but en soi.

La partition se divise ainsi: séquence, sous-séquence, gestuelle, visuel, parole, effet. A partir d'un canevas auquel chacun a participé, les improvisations déterminent la division en séquences et en sous-séquences comme points de repère au "jeu" pris dans son sens premier. Au fur et à mesure que les improvisations ont donné forme à des tableaux, les autres éléments techniques se sont structurés autour des séquences sans jamais limiter l'expression du comédien.

Il demeure toujours libre d'accentuer ou pas les quelques éléments fixes du spectacle. D'où le comédien devient un interprète, déterminant lui-même le sens qu'il donne à son "jeu" au gré de sa fantaisie, de son humeur.

"En attendant le fonne" est le résultat de cette méthode. C'est l'étude du phénomène de la peur à travers les institutions familiales, mystico-religieuses, sociales et politiques. La prise du pouvoir par une nouvelle gang de clowns qui ne cherchent que le fonne. Mais bien sûr, c'est en attendant le fonne. Fonne qui nous ramène à nous autres les Sanregrets, pionniers du **"premier degré"**, du **"deuxième degré"** et de **"c'est un gag"**, formules jetées à la face de tout un chacun sur des petites cartes pour mieux se comprendre dans nos langues différentes. (C'est d'abord ça un interprète si vous regardez dans le dictionnaire).

Un essai concret

Pour le moment, les Sanregrets, c'est un essai concret d'ouvrir une carcasse sclérosée et sacrée, tabou, qui nous renvoie trop souvent à une messe sérieuse et culturelle où la fête est exclue. On peut être sérieux tout en refusant de se prendre au sérieux.

Les Sanregrets vous sortent leurs trois petites cartes et vous les présentent avec leurs meilleurs souhaits pour les Fêtes qui s'en viennent.

Les Sanregrets

N.B.: Les Sanregrets, après s'être produits quatre fois à l'Amorce du 15 au 19 décembre, se produiront en janvier à l'Université du Québec à Montréal, à Ottawa et à Granby au début de février et sont disponibles à toute invitation.

o uper et u rces

14. Organisateur des réunions de zone.
15. Organisateur du Congrès.
16. Organisateur du Festival.

Formation

Le but est que chaque individu, groupe ou troupe, soit membre du Centre Dramatique du Sud-Ouest, ayant droit au chapitre et bénéficiant des services disponibles.

Que le Centre Dramatique du Sud-Ouest, devienne auprès de la population un critère de qualité, de prestige et d'intérêts.

Que toute personne-ressource dont l'action est une contribution à la présence des groupes, soit susceptible de faire partie du Centre Dramatique, au titre de consultant ou de participant.

Un exécutif sera choisi annuellement parmi les membres. Les modalités sont à déterminer.

L'exécutif verra à discuter, planifier, coordonner les activités du Centre et à suggérer aux groupes en faisant partie, des actions concertées. Il assurera les services à faire et fera la promotion du théâtre dans toute la région.

Pour autofinancer partiellement le Centre, il est suggéré que chaque membre-groupe remette une part (%) des bénéfices de chaque représentation.

Les membres-individus pourraient verser une cotisation annuelle.

Rétroaction

(Pour les linguistes, ce mot est la traduction de feed-back).

Les réponses parvenues à ce jour indiquent le grand intérêt de quelques troupes seulement. Parmi c e l l e s-ci, mentionnons **"L'Atelier-Théâtral de la Cité"** de Vaudreuil, les **"Clandestins"** de Valleyfield, la troupe de **"L'Etna"** de Châteauguay, **"Les Convives"** de Les Cèdres et la troupe **"Nevros"** de Vaudreuil-Dorion. Pour le promoteur de ce regroupement, Rodrig Mathieu, il est important de mentionner que le document n'est qu'un outil de travail servant de base aux discussions. Il est conscient qu'il ne faut pas aller trop vite afin que le regroupement ne soit pas une structure artificielle. Il conçoit donc que la situation est normale et préfère attendre que le désir se fasse sentir chez les troupes afin qu'elles viennent d'elles-mêmes s'ajouter au futur Centre Dramatique du Sud-Ouest. Ce qui ne l'empêche pas de prévoir une réunion des troupes répondantes après les fêtes et d'organiser un Festival régional qui se tiendrait au début du printemps.

Les services régionaux

On nous interroge souvent, à l'A.Q.J.T., sur les services qu'offre notre association à une troupe amateur qui voudrait y adhérer. Une partie des propositions élaborées en ateliers lors du dernier Congrès Annuel reflétait ces préoccupations. Devant l'ampleur que peut prendre une telle mise en action de services, le Comité des services qui s'est réuni quelques fois jusqu'à maintenant, a senti le besoin de voir son mandat défini clairement par le Conseil d'administration. Ce dernier doit fournir une réponse à cette question lors de sa prochaine réunion.

On peut cependant prévoir que les *initiatives* (du Tiers-Théâtre de Lévis qui a été à l'origine de la création du Centre dramatique du Sud, de Rodrig Mathieu dans la région du Sud-Ouest, des troupes participant au dernier Festival régional du Nord-Ouest et enfin de plusieurs troupes semi-professionnelles de la région de Montréal) prises à date par les régions même fourniront le modèle et les bases de cette fastidieuse entreprise qui vise à susciter à travers tout le territoire du Québec une prise en main régionale des ressources que l'A.Q.J.T. se chargerait simultanément de coordonner et de répandre. Ainsi, ces résolutions qui n'ont pu être votées, ne seront pas demeurées lettre morte. Il est cependant indispensable de bien voir que si les perspectives de regroupement se dessinent un peu partout, ce n'est cependant pas encore chose faite et des efforts soutenus devront être fournis afin que la situation générale puisse être considérée comme changée dans sa base avant le prochain Congrès d'octobre '74.

Jean-François Bélanger

ROCH CARRIER DU T.N.M.; Roger Blay de l'Ecole nationale; André Pagé de l'Ecole nationale; Monique Rioux comédienne; Jean-Guy Sabourin directeur du T.P.Q.; Jean-Luc Bastien, directeur du Centre d'essai des auteurs dramatiques et Jean-Robert Rémillard, auteur et metteur en scène. (Photo J.-F. Bélanger)

Au colloque de Sir George William

Des redites pour ceux qui n'auraient pas compris

Nous annoncions dans notre chronique de spectacles un **"Grand Colloque sur le Théâtre Québécois"** qui se tenait à l'Université Sir George Williams les 29 et 30 novembre derniers. Le 29 était réservé au théâtre écrit ou non et réunissait des auteurs et des critiques. Le 30 portait sur le théâtre québécois produit, rassemblant auteurs, comédiens, animateurs, directeurs de troupe et professeurs d'écoles de théâtre. Mentionnons qu'à toutes fins pratiques, il ne fut question à aucun moment de l'A.Q.J.T. ou du Jeune Théâtre et de ses modes de création, à ce colloque. La reconnaissance de notre Association est donc loin d'être chose faite aux yeux des organisateurs de ce Colloque, la Société des Etudiants de Français de S.G.W.U.

D'ici, on parle à tout le monde

La plupart des panélistes s'attaquèrent d'abord au vocable théâtre québécois par opposition à théâtre canadien et situèrent cette distinction dans l'évolution politique des Québécois depuis les années '60' c'est-à-dire depuis la renaissance du phénomène indépendantiste.

Lawrence Sabbatt, critique de théâtre au Montreal Star, souleva la question de l'universalité nécessaire à tout théâtre national. La réponse de Dassylva, Bergeron et Germain établit qu'un auteur pouvait aborder la question dans les deux sens lorsqu'il écrivait. On peut écrire en visant l'universel et espérer que cela rejoigne les préoccupations de la population locale. Mais on peut aussi écrire en traitant de problèmes et d'événements locaux et rejoindre des gens d'autres pays qui sont dans des situations semblables. Le théâtre québécois avec sa nouvelle génération d'auteurs agit plutôt de la seconde manière. Il suffit de constater le succès des "Belles-Soeurs" de Michel Tremblay à Paris pour s'apercevoir qu'ils n'ont pas tort. (cf. La Presse, 8 décembre, p. C6). Et Jean-Claude Germain de renchérir en riant: "Si un Turc de passage à Montréal vient voir "L'Affront Commun" et se dit, c'est bien vrai, cela se passe comme ça chez moi aussi, puisqu'il retourne chez lui et renverse son gouvernement, je serai bien content, moi, j'en demande pas plus."

Le lendemain, au théâtre québécois produit, les représentants de l'Ecole nationale indiquèrent eux aussi qu'un changement s'était produit chez eux, en ce sens qu'ils font plus de théâtre québécois qu'auparavant sans pour autant devenir exclusifs envers ce répertoire. Le T.P.Q. a entériné ces positions tout en mentionnant qu'ils essaient, mais avec des difficultés, de s'implanter dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.

En somme, peu de controverse et beaucoup de redites lors de ce Colloque qui se voulait plus gros que le boeuf.

Jean-François Bélanger

Les Carcans de Beloeil: "CENDRION"

La troupe les "Carcans" de Beloeil célèbre en janvier son cinquième anniversaire avec une création intitulée "Cendrion". **Cette jeune troupe est née à Saint-Hyacinthe durant l'hiver 1969 et était alors formée d'étudiants de polyvalente désirant faire du théâtre dans le cadre d'un cours de français. Cependant, dès le printemps 1970, la troupe s'installe à Beloeil et devient indépendante de toute institution. Depuis elle compte plus de 30 membres de 14 à 25 ans dont un seul est présent depuis le début.**

"LES CARCANS", "CENDRION", les comédiens et musiciens.

Les premiers spectacles des "Carcans" étaient empruntés au répertoire français mais depuis janvier 1971, la troupe s'oriente davantage vers les créations collectives et le théâtre québécois. La troupe présente trois productions par année: une en janvier, une autre en avril et une création de spectacles pour enfants tous les étés. "CENDRION" sera sa quinzième production qui s'ajoutera aux 4 créations, 6 pièces d'auteurs et aux 4 productions pour enfants déjà présentées.

La troupe ne fait pas de tournée pendant la saison régulière. Par contre, l'été dernier, grâce à une subvention de Perspectives-Jeunesse, elle a pu porter son théâtre pour enfants dans différentes municipalités de la région.

Démarche de création

"L'important pour nous, c'est de monter et de jouer des shows qui collent à l'expérience de vie d'un jeune comédien québécois, quel que soit son âge ou son niveau de scolarité, il est important que chaque membre vive une expérience de théâtre qui soit dynamique et par laquelle il puisse développer sa créativité et une expérience de groupe enrichissante. Ces objectifs seront d'autant plus atteints que le contexte donné en sera un de recherche constante et de création. Les qualités artistiques et esthétiques d'un spectacle sont primordiales pour la troupe et l'exigence de travail à fournir par chaque comédien et chaque technicien y est proportionnelle. De jeunes professionnels suivent la troupe depuis quelques années et viennent donner un coup de main à l'occasion."

Depuis ses débuts, la troupe a innové et expérimenté sur plusieurs plans. Ainsi, depuis janvier 1973, nous jouons nos spectacles dans la salle, parmi les spectateurs, plutôt que sur une scène. Considérant un décor comme élément avant tout statique, nous essayons de le limiter le plus possible et d'investir plutôt dans des éléments plus dynamiques, tels les costumes. La souplesse et la mobilité que donne un costumé est remarquable. Une autre expérience qui s'est avérée fort efficace fut l'emploi, durant l'été 1973, de la technique d'improvisation et de création de canevas de spectacles pour enfants créée par Monique Rioux et que nous avons adaptée selon nos propres besoins.

Prochain show

Le prochain show des "Carcans", "CENDRION", sera une comédie musicale. Cendrion, ce n'est pas Cendrillon, ou plutôt, c'est Cendrillon version 1974. C'est une transformation et une adaptation du conte de Perreault à la réalité culturelle du Québec de 1974. "CENDRION" se donnera au Centre culturel de Beloeil les 11, 12 et 18, 19 janvier 1974.

François Colbert

travail

Dans le cas des 6 grévistes de la Firestone

Outrage aux travailleurs!

Par Louis Fournier

"On parle tout le temps de l'outrage au tribunal mais jamais de l'outrage aux travailleurs! Moi, je dis que le juge Dollard Dansereau est un juge partisan et qu'il a eu une attitude outrageante envers les travailleurs."

Me Jean-Serge Masse, l'avocat des grévistes de la Firestone à Joliette, n'y va pas par quatre chemins. Il a décidé de porter en appel la sentence rendue par la juge Dansereau et qui condamne six grévistes à des amendes de $100 chacun et au paiement de $2,500, conjointement, pour dommages-intérêts à la Firestone où une grève pourrit depuis neuf mois.

"Cette affaire a toutes les allures d'un frame up" (coup monté), explique

ANDRE DROLET, président du syndicat des ouvriers de Firestone.

Me Masse. En effet, parmi les six grévistes condamnés présumément pour avoir endommagé un camion de la compagnie, le 14 juin, on retrouve comme par hasard le président du syndicat local des ouvriers du caoutchouc (FTQ), André Drolet, et l'ancien président du syndicat, Roger Pelletier. Les quatre autres militants condamnés sont Marcel Forget, Jean Pelletier, François Liard et André Tardy. Avant le procès, on a retiré des plaintes contre 11 grévistes.

"Le juge Dansereau, poursuit Me Masse, **a dormi sur le banc à un moment donné et il était systématiquement hostile et agressif envers les grévistes en cour. Il a pris la défense des témoins de la couronne, les agents de sécurité de la compagnie "Les Aigles" de Trois-Rivières. Il a rendu son jugement sans délibérer, séance tenante. Il nous a été impossible de faire la preuve que toute cette affaire était un frame-up."**

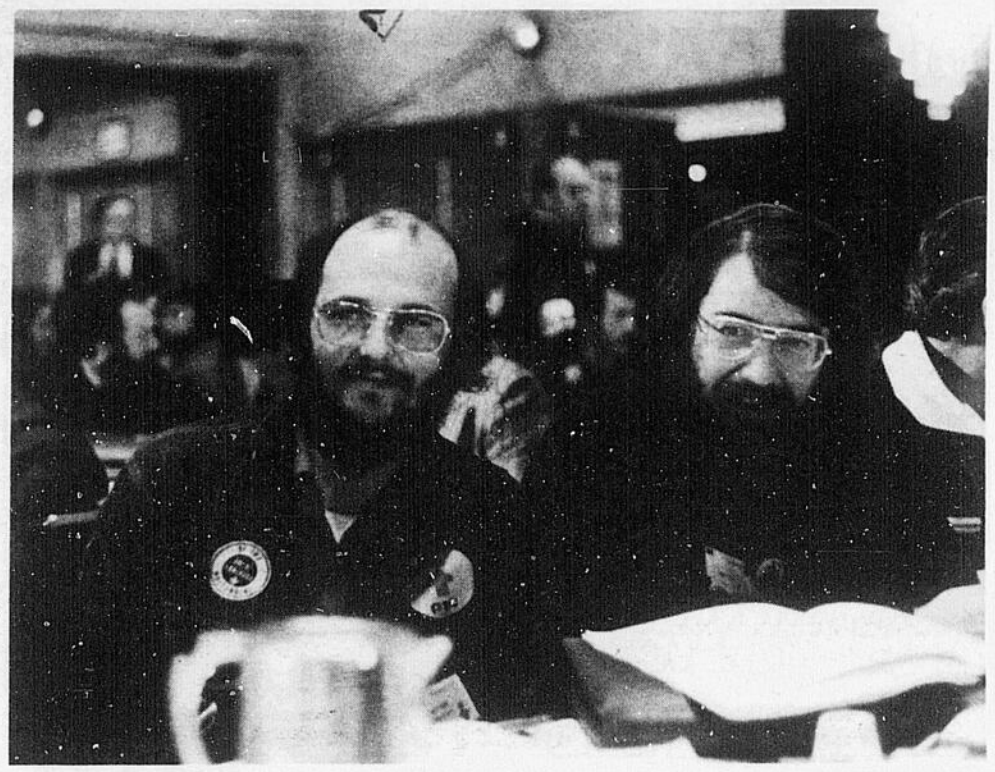

ROGER PELLETIER, à gauche, l'ex-président du syndicat des ouvriers de la Firestone et l'un des "condamnés", en compagnie de Pierre Pilon qui, lui, a été acquitté.

A la demande **unanime** des grévistes eux-mêmes, Me Masse a fait savoir que les dés étaient pipés et qu'ils se retiraient de la cour. Peu après, le juge Dansereau rendait son **"jugement-matraque"**...

25 cents...

Entre-temps, il n'y a aucune lueur de règlement à l'horizon dans la grève qui perdure **depuis le 21 mars** à la Firestone de Joliette. Dans une déclaration à l'emporte-pièce qui n'a pas donné, à ce jour, de résultats bien concrets chez les syndiqués de sa centrale, le président de la FTQ, Louis Laberge, a lancé: **"La bataille des 300 gars de Joliette est devenue la lutte de tout le mouvement ouvrier contre les entreprises multinationales q u i s'obstinent à considérer le Québec comme une terre de cheap labor"**...

Les grévistes ont demandé aux syndicats de la FTQ une aide accrue en les invitant à souscrire 25 cents par membre par mois. C'est ce qu'ils ont appelé **"l'Opération 25 cents pour vaincre"**. On peut adresser ses contributions au local 790 des Ouvriers unis du caoutchouc (OUCA), rang Sainte-Julie, Joliette. On peut aider également le Comité des femmes des grévistes qui prépare un dépouillement d'arbre de Noël.

Le "magazine du monde ordinaire"

Le *"magazine du monde ordinaire"* est en vente depuis la semaine dernière dans les kiosques et il est distribué gratuitement à environ 25,000 militants syndicaux. *"Le Travail"*, publié par la *Confédération des syndicats nationaux (CSN)*, se présente sous une nouvelle toilette du format de l'Express et 5,000 exemplaires ont été mis en vente dans les kiosques, au *coût de 75 cents*. Le premier numéro de ce mensuel, daté de janvier, contient des articles sur *la hausse des prix*, les dernières élections au Québec, une *visite de Montréal avec Yvon Deschamps*, "le conflit du mois" (Marsoui en Gaspésie), etc. Sans parler des excellentes caricatures de *Serge Chapleau*. Si vous n'êtes pas de la CSN, grouillez-vous: il n'en restera bientôt plus de copies dans les kiosques!

La CEQ est maintenant une centrale syndicale

par Paul Terrien

QUEBEC – La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) a complété, en fin de semaine, sa transformation, de corporation qu'elle était, en une centrale syndicale autonome.

Les délégués au congrès de fondation, tenu samedi et dimanche à l'université Laval, ont adopté les statuts provisoires de cette troisième grande centrale québécoise qui regroupe déjà entre 75,000 et 80,000 enseignants.

La loi de la corporation qui régit, jusqu'à son abrogation prochaine demandée par les dirigeants de la CEQ, les syndiqués de l'enseignement, limitait les effectifs syndicaux de la nouvelle centrale aux seuls enseignants. La transformation en centrale syndicale permettra maintenant l'affiliation à la CEQ des employés de soutien des commissions scolaires, de même que des enseignants du secteur privé, et de tous les travailleurs du Secteur de l'enseignement.

Les syndicats d'enseignants ont déjà voté leur adhésion à la nouvelle centrale en juin 1972. Au cours de trois assemblées subséquente, les enseignants ont fondé la nouvelle centrale, lui ont donné son nom et ont étudié un projet de statuts provisoires.

Valcin et Québec-Presse

Vous êtes trop imbécile pour que je vous parle!

(R.L.) – 849-4034. . . deux sonneries: "Allô". "M. Yvon Valcin, s'il vous plaît." "De la part de qui?" "De Robert Lévesque, de Québec-Presse". "Un instant..." Trente secondes. "M. Valcin est occupé, il va vous rappeler."

Quinze minutes plus tard, mon téléphone sonne. "M. Lévesque, ici Yvon Valcin. Si je vous retourne votre appel, c'est uniquement par politesse. En ce qui concerne Québec-Presse, je n'ai aucune déclaration à faire."

"M. Valcin, je vous appelais pour vous interroger sur les raisons de votre démission de la CSD, dont vous étiez l'un des fondateurs." M. Valcin: "Ecoutez, je suis sociétaire de votre journal, et vous avez mené un boycottage systématique de tout ce que j'ai fait et dit depuis longtemps, donc je n'ai rien à vous dire."

YVON VALCIN: il préfère La Presse.

Jaunisme et imbécilité

Sur sa lancée, M. Valcin continue: "Votre journal a été fondé, et j'en étais, pour contrecarrer l'empire de Power. Mais aujourd'hui, entre votre jaunisme et Power, je préfère donner des entrevues à *La Presse* finalement." Et pour conclure cet appel: "Vous avez pris une position imbécile pour la CSN."

Yvon Valcin, cette semaine, démissionnait de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) après en avoir été l'un des architectes à l'été 72. La CSD était née d'une scission des éléments de la droite de la CSN, représentés par les désormais célèbres *"trois D"*, Jacques Dion, Paul-Emile Dalpé et Amédée Daigle. Un an après, la CSD ne s'est pas vraiment implantée, et elle vient de perdre son *"unique V"*.

CARTES D'AFFAIRES

NOTAIRES

Groulx, Cadieux & Mongeau
NOTAIRES
YVON GROULX, B.A., L.Ph., LL.L.
GILLES CADIEUX, B.A., LL.L.
DENIS MONGEAU, B.A., LL.L.

4416, boul. Pie-IX, Montréal (406e)
Tél.: (514) 254-9435

CONSEILS

PIERRE de ROUIN ET CIE LTEE
CABINET CONSEIL EN GESTION DE RESSOURCES HUMAINES ET DE RELATIONS DU TRAVAIL
Recrutement et sélection de cadres et de personnel de bureau
PIERRE de ROUIN, Président
555 ouest boul. Dorchester bureau 1616
Montréal 128 Québec (514) 866-7989

ARTISANS

L. Ray Tétrault
Luthier

Ventes et réparations d'instruments à cordes
737, rue Louise (près boul. Roland Therrien)
Longueuil. 674-6375.

AVOCATS

Serge Ménard
Avocat

500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél.: 288-4241

OPTOMÉTRISTES

Benoit Kemp, o.d.
Optométriste

4980, boul. Henri-Bourassa, Est.
Montréal-Nord Tél.: 321-5682

Paul Unterberg
Avocat

1980, Sherbrooke, Ouest, Suite 700
Montréal Tél.: 934-0841

Sam Goldwater, b.a., LL.L.
Avocat

CHAMBRE 403
10, RUE ST-JACQUES O. Bureau: 845-3231
MONTREAL 126, P.Q. Soirs: 739-2167

PHARMACIENS

Jean Dicaire
Pharmacien

Centre de prescription du Québec

815, rue Provost, Lachine Tél.: 637-4441
4541, boul. Saint-Laurent, Mlt. 844-9335
Ligne directe pour l'extérieur: 1-800-361-6444

Décary, Jasmin, Rivest et Laurin
avocats
1010, Côte du Beaver Hall
Suite 750
Montréal 128
866-7921

Pour tout renseignement relativement aux cartes d'affaires, communiquez avec "Francine Tremblay"
Service de la publicité à:
381-1385

Guy Bertrand, Clément Richard & Associés
Avocats

42, rue Sainte-Anne, suite 200
Québec (4e) Tél.: (418) 529-2168

A Pointe Saint-Charles

Le "monde ordinaire" dit non à un CLSC contrôlé par les notables locaux

par Camille Cusson

La clinique populaire de Pointe-Saint-Charles n'a pas le choix: elle deviendra un CLSC (Centre local de services communautaires), tel que le prévoit la loi 65. En principe d'ailleurs, c'est depuis juin que le changement aurait dû être fait, alors que partout dans le Québec étaient élus les nouveaux membres des conseils d'administration de tous les établissements de soins et de services sociaux. Partout, mais pas à la clinique de la Pointe.

Le problème, et c'en est un d'envergure, c'est que la clinique est déjà dirigée par le monde ordinaire (entendez usagers, ménagères, petits salariés, chômeurs, assistés sociaux, etc.) et que dans leur cas, la soumission à la loi 65 équivaudrait à remplacer dans les conseils d'administration le monde ordinaire déjà en place par des notables ou autres **"citoyens"** du genre, qui ne se sont jamais préoccupés jusqu'à maintenant de doter la communauté de la Pointe des services dont elle avait besoin.

Et si des notables sont majoritaires dans son conseil, c'en sera très probablement fini de certains principes que l'on applique à la clinique et qui ne sont pas tout à fait ni dans l'esprit de la loi 65 ni dans l'optique d'un conseil d'administration traditionnel.

Le pouvoir au monde ordinaire

Ainsi, on croit fermement à la clinique de la Pointe que le pouvoir doit être et rester entre les mains du monde ordinaire, d'abord parce que cela fonctionne ainsi depuis les cinq ans d'existence de la clinique et aussi parce que les priorités fixées par le monde ordinaire répondent plus directement aux besoins urgents du monde ordinaire: à preuve, on a déjà instauré dans les faits la gratuité des médicaments, des lunettes et des soins dentaires, alors que les technocrates, eux, ne s'y sont pas encore décidés.

La démystification du professionnel

Ainsi, on croit à la clinique de la Pointe en la démystification des professionnels et en la déprofessionnalisation des services. Ca, c'est le principe. En pratique, cela veut dire que ce n'est pas nécessairement un médecin qui soigne, bien qu'il y en ait cinq d'attachés à la Clinique, car on croit que beaucoup d'actes médicaux peuvent être posés par des infirmières et même, parfois, par des travailleurs paramédicaux que l'on a renseignés convenablement. Cela veut dire aussi que le médecin est salarié.

A la clinique Saint-Jacques par exemple, le médecin gagne $100 par semaine, comme la secrétaire. A la Pointe, les médecins gagnent encore beaucoup ($20,000) mais on tend à réduire le plus possible les écarts entre les salaires des professionnels et des autres travailleurs. On négocie présentement une réduction du salaire des médecins à $15,000, et la différence sera portée aux salaires des employés moins payés. Cela veut dire enfin qu'on refuse la ségrégation entre professionnels et non professionnels et qu'un seul représentant pour tous les employés est bien suffisant.

La médecine préventive

Ainsi, on croit à la clinique que la majorité des problèmes de santé sont liés aux conditions économiques et sociales de la population. Quand 3 ou 4 gars d'une même **"shop"** veulent des pilules pour les nerfs, c'est probablement que leurs conditions de travail les rendent malades. La clinique donnera les pilules certes, mais soutiendra également activement les grèves des travailleurs qui amélioreront les conditions de travail et, par conséquent, la santé. De même, il faut soigner les grippes attrapées dans les logements mal chauffés, mais voir aussi à ce que les **"grippés"** s'engagent dans un comité de logement ou une association de locataires qui forcera le propriétaire à respecter le Code du logement. En somme, on s'y occupe autant de médecine préventive que de médecine clinique.

Le front commun

Dans de telles conditions, on voit mal ce que la loi 65 apportera d'amélioration à une organisation déjà plus démocratique que les prévisions les plus utopistes de cette loi. C'est pourquoi les représentants de la clinique de la Pointe ont dit non au CRSSS qui doit voir à l'implantation des CLSC dans le centre-sud; c'est pourquoi ils ont formé un front commun des cliniques populaires de leur région (St-Henri, Centre-Ville, St-Jacques, Hochelaga-Maisonneuve, Pointe-St-Charles) et ont invité à se joindre à eux tous les groupements qui pensent comme eux; c'est pourquoi, ils osent dire au gouvernement qu'ils seront un CLSC, soit, mais à certaines conditions seulement:

1) que le pouvoir reste aux citoyens du quartier;

2) que l'acquis soit conservé (services offerts, liberté d'engagement du personnel, politique salariale, liberté d'action sociale, etc.);

3) qu'une maison de quartier soit mise sur pied: indépendante du CLSC et qui en soit la **"conscience"**, un lieu de formation et de mobilisation.

La réponse du gouvernement

Les représentants de la clinique de la Pointe attendent une réponse du gouvernement d'ici peu, avant les Fêtes en principe. Le statut présent de la clinique est en quelque sorte illégal, puisqu'elle ne s'est pas soumise à la loi en ne tenant pas les élections prévues en juin. Le gouvernement attend probablement de voir si es choses se tasseront dans une autre clinique populaire, celle d'Hochelaga-Maisonneuve, q u e l'on a obligée à tenir cette élection malgré sa dissidence. Avec comme résultat qu'une majorité du personnel, écoeurée, a tout lâché et que l'on a dû réduire à presque rien les services.

lecteurs

Lettre à Claude Castonguay

Cher Monsieur,

Après la lecture de vos deux interventions dans le Devoir des 20 et 21 novembre dernier, comment ne pas me remémorer cette première expérience vécue il y a environ une quinzaine d'années, à l'occasion d'une soirée des premiers souverainistes (L'Alliance laurentienne), à laquelle j'étais présente pour me renseigner. Entre deux causeries, pendant que des personnes de cinquante ans environ et plus se réunissaient ici et là dans la salle, voilà que le journaliste, maintenant décédé, Jean - Charles Harvey, passe près d'elles, les envisage de façon impolie sans un mot, et, sans attendre la fin de la soirée sort de la salle. Le lendemain il écrit des contradictions sur les faits de cette soirée, se moque de l'assistance et dénigre les aînés sans s'être assuré pourquoi ils étaient là. Ce ne fut qu'un début d'impolitesse et de contradictions survenues régulièrement par la suite.

A lire ces articles dont il est question au début, je ne puis comprendre qu'il y ait encore tant de contradictions qui se répètent, venant surtout de votre part. Il serait trop long et inutile de les énumérer toutes mais je me permets ces quelques remarques:

1-Le Chili est un pays indépendant et le président assassiné voulait la nationalisation des compagnies étrangères; ce qui n'est pas le cas du parti Québécois.

2-C'est le parti Libéral qui a faussé la campagne électorale en jouant sur un référendum qui n'avait aucunement sa place le 29 octobre.

3-Si, comme vous le dites, les "Canadiens" devenaient "plus durs avec nous autres", ce ne serait pas la fin du monde; il y a bien d'autres pays. Les intérêts anglais du Québec ont trop d'argent à faire avec nous pour se durcir; ils feront comme ils font ailleurs.

4-Vous dites que les Anglo-Saxons respectent les droits des citoyens, vous avez la mémoire courte: qu'ont-ils fait aux Indes, en Afrique et actuellement en Irlande du Nord?

5-Qu'ont fait les "Anglo-Canadiens" de Ville Mont-Royal avec les émigrés qui fréquentaient leur école? Ce ne sont pas les francophones du Québec qui auraient agi de la sorte; ils acceptent les émigrés qui les respectent.

Hélas notre manque de maturité proverbiale est loin de disparaitre! Surtout quand on apprend le peu de respect que portent les vainqueurs envers près de 900,000 électeurs représentés par une opposition minoritaire. Chez un peuple évolué le contraire existe.

Quel sera maintenant le prochain Québécois qui viendra favoriser l'oligarchie occulte qui se tait toujours et se sert d'eux pour arriver à ses fins? Les exemples ne manquent pas de ce temps: Baie de James, aéroport international, autoroute qui nuira à des milliers de pauvres, etc., etc. Nous prend-on tous pour des imbéciles?

Hélène Bergevin

Après l'indépendance, un flottement

Dans le dernier numéro de Québec-Presse M. Parizeau traite du délai nécessaire à un parti Québécois victorieux pour mettre en place les structures permanentes de l'Etat québécois. Moi, je me pose la question suivante: le monde extérieur va-t-il nous laisser vaquer en paix à nos affaires pendant ce délai? Je dis que non.

Sous le régime illogique actuel il faut un influx constant de capitaux américains pour fournir des emplois aux nouveaux arrivés sur le marché du travail. Or, le lendemain de la victoire électorale du P.Q. ces capitaux vont cesser d'entrer. La CIP suspendra ses projets d'agrandissements. La General Motors, dont les concurrents n'ont pas d'usines ici, hésitera à se lancer dans la grande série à Ste-Thérèse. Les agents de placements immobiliers vont suspendre tous les projets non engagés d'édifices à bureaux et à logements parce qu'on leur a dit que les anglophones s'en iront en Ontario avec leurs entreprises. En somme, le parti Québécois sera occupé à pallier au chômage temporaire et non pas à construire.

Les capitalistes américains se sont accordés avec de nombreux régimes indépendants dont les exigences fiscales dépassent celles du parti Québécois. L'influx des investissements reprendra dès que le P.Q. aura fait part de ses intentions. Il devra négocier sur deux fronts: avec Ottawa pour la répartition de l'actif/passif; avec New York pour la réglementation des investissements.

J'ai une certaine satisfaction de savoir que les Ontariens seront aussi "paniqués" que nous. Le capitaliste américain investit en Ontario en fonction d'un marché de 22 millions d'habitants et il va cesser d'investir s'il croit que 6 millions d'entre eux vont lui échapper à la faveur d'une barrière tarifaire. Nous aurons le spectacle cocasse de la province d'Ontario poussant dans le dos d'Ottawa pour conclure des accords définitifs avec le Québec.

En tant que lecteur de longue date de Business Week, Wall Street Journal, Fortune, Dun's Review, - le Financial Post ne fait pas le poids - je suis persuadé que nous avons les éléments en main pour devenir aussi prospères, sinon plus, que les Ontariens. Les arguments d'ordre économique en faveur de l'indépendance sont plus nombreux et plus péremptoires que ceux d'ordre culturel. Seulement, il faudra que les économistes abandonnent leurs nuages pour venir décrire à l'électeur peureux les retombées de la séparation en détail, industrie par industrie, ville par ville, compagnie par compagnie. Il n'y a plus de votes à obtenir de l'opposition au bill 63.

Mathieu St-Pierre

Lettre refusée au Devoir

M. Ryan,

Dans votre éditorial du 22 novembre, à la suite de Claude Castonguay, vous nous accusez d'intolérance, de fanatisme et de sectarisme. On a fait jadis le même reproche aux rinistes.

Je vous donne ici le point de vue du praticien de la politique à la base, de ceux qui ont fait la revision de la liste électorale, des 20,000 représentants de polls du PQ et des milliers de militants qui ont travaillé dans l'organisation.

D'abord, comme vous avez dénoncé vous même le gâchis énorme de la confection de la liste électorale, vous n'hésiterez pas une seconde à mettre cela au débit de cette équipe libérale d'administrateurs compétents.

J'imagine que vous n'hésiterez pas non plus à dénoncer l'arbitraire des bureaux de revision siègeant à huis clos et totalement contrôlés (comme tout le reste d'ailleurs du processus électoral) par des officiers d'élection à la solde du parti Libéral". A moins d'être de mauvaise foi, pour des techniciens du processus électoral, c'est une évidence basée sur des centaines d'observations concrètes.

Pour la suite, je vous invite à regarder la réalité en face. Vous êtes capable de le faire bien que ça vous prenne parfois du temps. Je n'en donnerai pour exemple que le cas d'Yvon Dupuis que vous avez qualifié d'imposteur, employant un langage que vous préférez laisser, d'habitude, à Québec-Presse, seulement plusieurs mois après le congrès paqueté à la chefferie des créditistes. Vous aimez être lu par le conseil des ministres et, en effet, M. Bourassa a bien besoin de vos conseils même si, convenons-en avec tristesse, il écoute un peu plus M. Desrochers que vous. Aurez-vous le courage d'avoir la même lucidité devant le puissant parti Libéral que devant Yvon Dupuis?

Supposons maintenant que vous avez vu, le jour du vote, des autos pleines de bouncers et de passeurs de télégraphes, que vous savez que des représentants de polls ont accumulé des dizaines d'observations qui les ont convaincus de l'existence d'un système bien organisé (et coûteux en $) de passeurs de télégraphes, que pendant douze heures vous avez vécu dans un climat de tension considérable pour éviter le plus possible la fraude, mais que, à cause des trous dans la loi électorale et de l'incroyable culot des libéraux manipualnt à leur guise tout le processus électoral, vous vous êtes senti douloureusement impuissant devant cette caricature scandaleuse de la démocratie.

Supposons que vous acceptez le verdict qui donne 80 députés aux libéraux mais que vous n'acceptez pas qu'une machine libérale corrompue vous ait volé au moins une quinzaine de comtés où le candidat péquiste s'est fait battre par moins de mille votes.

Supposons, M. Ryan, qu'en lisant sur les autobus de Montréal et les "néon": **l'adversaire détruit,** vous avez pensé: Lévesque a contribué à bâtir l'Hydro, Parizeau, la Caisse de Dépôts etc et que vous vous êtes dit: c'est de la publicité haineuse aux mains sales.

En octobre 1973, le terrorisme électorale a succédé au terrorisme felquiste d'octobre 70. La violence qui caractérise l'action de la machine libérale est hypocrite et sournoise; elle est légale. Nous sommes des centaines à avoir vu en face le visage hideux de la corruption. Et nous n'en sommes pas encore revenus.

Et bien, M. Ryan, maintenant que vous êtes entré dans notre point de vue, je vous prie de nous indiquer très objectivement les voies de la tolérance, de l'ouverture d'esprit et du dialogue.

Robert Barberis

Un os pour le ministre Goldbloom

La bataille actuelle pour la conservation de l'environnement menée à Montréal par le ministre Goldbloom est assez typique de toutes celles entreprises à date dans le même domaine à plusieurs autres endroits. Le gouvernement a si peu de mordant dans l'application de ses lois de la protection du milieu qu'à toute fin pratique, il recule partout au lieu de permettre la réalisation de projets concrets et positifs dans ce domaine. Des stimulants, il en faudrait pour inviter les citoyens à s'atteler à la tâche de la conservation de l'habitat.

Le gouvernement a de plus choisi le type de ministre qui caractérise bien la vigueur qu'il met dans l'application des décisions prises pour protéger l'environnement. En effet, M. Goldbloom, est l'exemple classique de l'homme de paille. En vrai **"poodle"** de salon, il jappe et c'est à peu près tout ce qu'il sait faire. Devant les **"bulldogs"**, qui s'attaquent constamment et résolument à la destruction du milieu naturel, il ne fait pas le poids. Les **"bulldogs"** n'ont qu'à montrer les dents et notre pauvre **"poodle"** a vite fait de s'écraser. Ce n'est certes pas par hasard que M. Bourassa a choisi un homme aussi faible. S'il le remplace, ce sera par quelqu'un de plus mou encore. Lorsqu'on considère ce qu'on fait présentement à la Baie James dans le domaine de la préservation du milieu et ce qu'on s'apprête à faire à Gros Cacouna, il est évident que le gouvernement n'est pas intéressé à avoir un bon chien de garde pour protéger la nature.

Croyez-vous que si le gouvernement était le moindrement sérieux et soucieux de conserver les espaces verts à Montréal il reculerait d'une façon aussi lâche devant le bulldozer et la scie mécanique de Jean Drapeau. L'entêtement du maire de Montréal nous a au moins montré clairement jusqu'à quel point notre gouvernement se fiche des citoyens et de la conservation du milieu.

L.J. Coulombe

EMPLOIS

CHEF COMPTABLE DEMANDÉ

Fonction:
- Responsable au directeur des finances du service de la comptabilité et de son personnel.

Expérience:
- Détenir un diplôme universitaire ou l'équivalent;
- Au moins 2 ans d'expérience dans la comptabilité hospitalière.

Salaire: Selon les échelles du MAS.

Communiquer avec:

Madame Anne Aubin
Agent de placement
Hôpital du Sacré-Coeur
5400, ouest, boul. Gouin
Montréal 333-2100

Nous recherchons les services de trois personnes possédant une expérience valable pour remplir les postes suivants:

- 2 postes de producteur délégué
- 1 poste de secrétaire exécutive.

Les intéressés doivent faire parvenir leur curruculum vitae avant le 31 décembre à:

Paul Tana
Secrétaire du
Conseil
d'Administration de
l'A.C.P.A.V.
96 ouest Sherbrooke
Montréal H2X 1X3

TOURBEC

Recherche les services de deux (2) agents de projet participant avec l'équipe à l'organisation générale du Secteur Québécois.

Concours 1: Responsable de l'organisation technique des projets voyages au niveau du transport, de l'hébergement et de l'équipement

Concours 2: Responsable de la programmation des projets-voyages.

Exigences pour les concours 1 et 2:
- intérêt dans le secteur Tourisme-Jeunesse au Québec
- capacité de travail en équipe

(concours 1 = connaissance ou expérience dans le domaine de l'administration)

Conditions:
- salaire de 7,000 à 7,500
- faire parvenir le curiculum vitae en mentionnant le numéro du concours, **avant le 21 décembre à:**

Tourbec
a/s.: Coordonnateur du Secteur Québécois
112 ouest, St-Paul
Montréal, P.Q.
H2Y-1Z3

VENEZ VOIR CES AUBAINES EN GRAND SPÉCIAL DES FÊTES CHEZ

Santini INC.

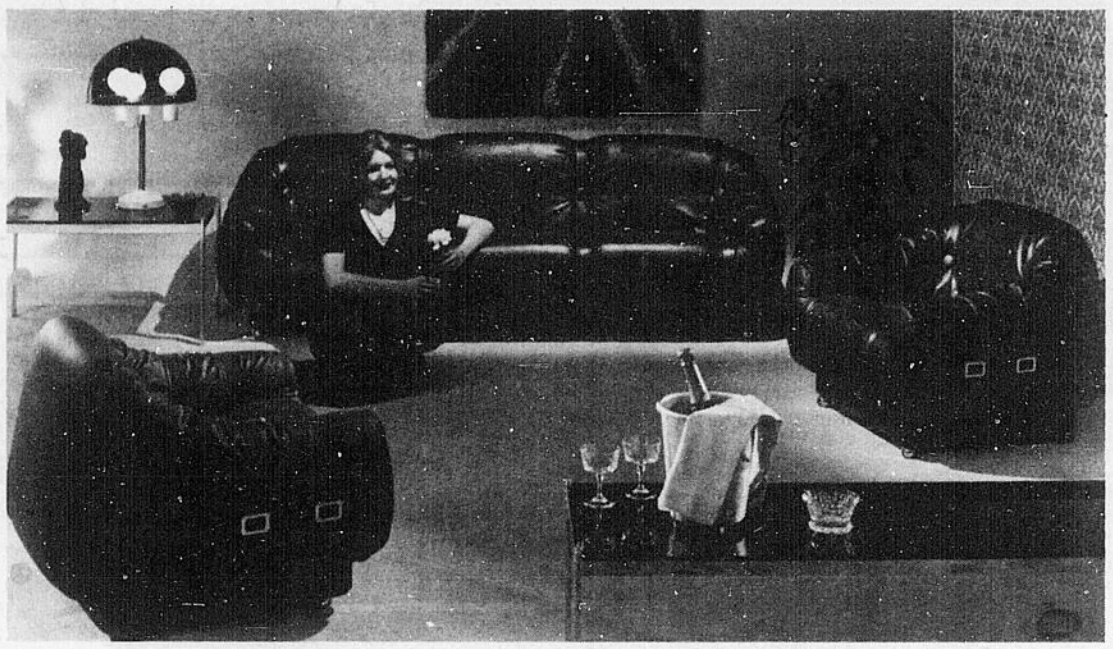

Système stéréo Compact

Stéréo AM-FM
Cassette à 8 pistes. Table tournante BSR professionnelle. 2 haut-parleurs "satellite"

Spécial $229.50

Spécial $99.50

Vous y trouverez aussi un grand choix de mobilier de tous les styles pour votre salle à diner, votre salon, votre chambre à coucher.

PLUSIEURS AUTRES MODÈLES

LES MEUBLES Santini INC.

6421, boul. St-Laurent, Mtl. 326

270-4141

(Angle Beaubien et St-Laurent)

Facilités de paiement – livraison immédiate – entreposage gratuit

Un ex-Cynique se penche sur le terrorisme

"La répression de l'Etat fut odieuse, mais habile"

MARC LAURENDEAU, un ex-Cynique devenu spécialiste du terrorisme et animateur à CKAC. (photo Michel Elliott)

par Micheline Lachance

"Les terroristes québécois des années 1963 à 1970 ne pouvaient pas gagner surtout parce qu'ils faisaient un usage inadéquat de tactiques anarchistes face à un gouvernement de démocratie libérale. Par ailleurs, à l'opposé, la répression du terrorisme fut juste assez excessive (qualitativement pour que certains groupes puissent, à bon droit, s'indigner, mais juste assez modérée (quantitativement) pour que les gouvernements conservent les appuis populaires qui leur assuraient la légitimité. En ce sens, la répression fut odieuse, techniquement peu adroite en termes policiers et judiciaires mais politiquement habile."

Marc Laurendeau a fait l'autopsie **de la violence d'inspiration politique au Québec.** Le fruit de cette recherche (une thèse de maîtrise en sciences politiques) sera bientôt publiée aux Presses de l'Université de Montréal. Il nous livre maintenant quelques-unes des conclusions auxquelles il est arrivé.

Les frustrations s'accroissent

Il ne faut pas croire que les révolutions s'amorcent quand le peuple est au plus bas; elles se produisent quand les gouvernements ont suscité des espoirs de progrès chez les gens, sans jamais les réaliser. Quand le peuple constate qu'il espère en vain, que les choses ne vont pas assez vite, il s'impatiente; ses frustrations s'accroissent: **"Si la masse est encore capable d'attendre, une minorité de gens pressés s'impatiente et réagit. Chez nous, la révolution tranquille qui s'est amorcée en 1960 fut responsable de ces espoirs déçus et indirectement du terrorisme."** La violence politique au Québec, selon Marc Laurendeau, est nationaliste et marxiste. Les défenseurs de cette idéologie sont impatients. Et ce sentiment d'urgence situe l'action des révolutionnaires québécois dans l'hérésie, suivant le marxisme-léninisme. La recherche démontre en outre que l'idéologie québécoise de la violence, loin d'être monolithique, varie énormément et se trouve beaucoup plus fractionnée qu'on ne croit généralement.

Les déviants politiques

Qui est cette **"minorité de gens pressés"** dont parle Marc Laurendeau? L'auteur a rencontré les **"déviants politiques"** qui se sont illustrés de 1963 à 70. Il s'est même rendu à Cuba où il s'est entretenu avec Jacques Lanctôt, Marc Carbonneau et Jacques Cossette-Trudel, ce qui lui a permis de tracer le portrait sociologique et psychologique des **"terroristes"**: ils ont un niveau d'instruction supérieur à la moyenne des Québécois, sont capables de dialectique et sont inspirés par une motivation altruiste. Sociologiquement, les déviants politiques correspondent assez bien au type classique du révolutionnaire quant à l'âge et à la classe sociale dont ils sont issus. Par contre, plusieurs d'entre eux ont fait, à un moment de leur vie, un constat de demi-échec. Les biographies révèlent en outre que certains avaient des tendances suicidaires mais que tous étaient des individus socialement combatifs et actifs: **"Sur le plan criminologique"**, explique Marc Laurendeau, **il est erroné, sinon tendancieux de les assimiler à des criminels ordinaires. Car ils n'ont pas de dossiers antérieurs et ne proviennent pas de milieux tarés."**

La répression

Même s'il est clair que les déviants politiques ne ressemblent pas aux autres déviants, le traitement et le statut qui leur est accordé les soumet à la justice de droit commun, ce qui les laisse à la merci de l'arbitraire du pouvoir politique: **"Malgré le souci apparent de légalité rigide affiché par les pouvoirs publics, on observe qu'en face de la violence politique de la décade 1962-1972, les gouvernements ont voté de nouvelles lois, ont utilisé toutes les ressources légales du système judiciaire et du contrôle policier et enfin ont eu recours à des moyens d'une légalité douteuse sinon franchement illégaux. Souvent la réaction était exagérée. En présence de la logique militante des révolutionnaires, l'argumentation répressive a été souvent fallacieuse et sophiste."**

Une réussite possible

L'enjeu du terrorisme demeure toujours la remise en question des fondements du régime, au moyen d'une crise de légitimité (et non de légalité). Les terroristes de la dernière vague ne pouvaient pas gagner; mais dans l'avenir quelles sont les chances de réussite de la violence au Québec? **"La probabilité de réussite révolutionnaire d'un mouvement de violence politique au Québec doit se calculer en fonction de la venue toujours possible de l'Armée canadienne. De plus, un Québec dont l'indépendance serait obtenue par la voie démocratique ou arrachée par la violence, devrait avoir un gouvernement dont la légitimité serait solidement assurée, car la conjoncture internationale ne lui serait pas, au départ très favorable. Il devrait compter beaucoup sur lui-même et très peu sur des appuis étrangers."**

Marc Laurendeau de CKAC:

"Je rêve que "Le 60" soit une émission drôle"

Les Cyniques ne sont plus depuis déjà deux ans. Marcel Saint-Germain est maintenant attaché aux relations publiques à Bell Canada. Serge Grenier prépare un spectacle qu'il présentera bientôt au Patriote. André Dubois est le scénariste attitré de Dominique Michel (il écrit actuellement le scénario du prochain film dont elle sera la vedette). Et enfin, Marc Laurendeau anime une émission quotidienne à l'antenne de CKAC.

"On ne peut pas se sortir ce métier-là du système"*, nous explique Marc Laurendeau, qui en quittant les Cyniques voulait se consacrer à la pratique du droit. Il a d'abord complété sa thèse de maîtrise en sciences politiques. Mais l'été dernier, CKAC proposait à l'ex-Cynique de remplacer Jacques Proulx à son émission matinale. L'expérience lui a plu. Voilà pourquoi en septembre il accepta d'animer sa propre émission. La formule: un magazine avec une chronique consommation, justice, des commentaires politiques, de la musique et des blagues. Yvon Dupuis a d'ailleurs été la cible favorite de l'animateur au moment des élections. Comment expliquer cette volte-face de Marc Laurendeau? Le besoin d'établir un contact profond avec les gens: *"A la cour, on plaide devant 12 jurés; à la radio, on parle devant 60,000 personnes. Je veux informer, démasquer les mythes; je refuse de véhiculer les préjugés, les stéréotypes (ex: les syndicats sont des violents). C'est d'ailleurs ce que fait Lise Payette pour qui tous les politiciens sont menteurs, les avocats croches. C'est peut-être vrai mais pas toujours..."

Parallèlement à son travail radiophonique, Marc Laurendeau est devenu éditorialiste au journal Montréal-Matin: *"Là aussi, je cherche à être honnête en répondant aux arguments de l'adversaire. Il faut être relativiste."*

Et l'humour

Marc Laurendeau pèse ses mots. Il dénoncera un certain éditorialiste qui impose son verdict politique à la veille des élections, sans toutefois le nommer. On croira presque qu'il ménage la chèvre et le chou, nuance, élude: *"Je reste méchant mais d'une façon moins gratuite. Avant de faire un gag cochon sur quelqu'un, je me demande s'il le mérite. Maintenant, j'ai un contact quotidien avec les gens, je ne peux plus porter de jugement de valeur: on n'a pas le droit par exemple de dire aux gens comment voter. Je ne peux pas me permettre non plus d'être fanatique, obsédé. Il ne faut pas que les gens me voient venir avec mes gros sabots. Ce sont les exigences du métier: mais cela n'exclut pas les blagues audacieuses, celles qui font "freaker" tout le monde. C'est plus facile d'attaquer quelqu'un en caricaturant, ça passe mieux. Mais le charme de l'animateur, c'est d'être imprévisible. Il faut éviter d'être catalogué ("lui, ç't'un farceur"). Ce qui est bien c'est que les gens m'écoutent parler sérieusement parce qu'au bout, ils savent bien que je vais sortir une farce. C'est une arme qu'il ne faut pas négliger."*

L'information empreinte d'humour. Voilà ce à quoi aspire Marc Laurendeau: il imagine une émission comme par exemple "Le 60" qui accorderait à l'humour une place de choix. Quant à sa carrière radiophonique, elle sera plus ou moins longue. Le Conseil des Arts lui offre une bourse de doctorat. Il hésite. S'il retourne aux études en janvier, il devra quitter la radio. La décision se prendra cette semaine.

vient de paraître

Une économie à libérer par *Maurice Saint-Germain, les Presses de l'Université de Montréal.*

"En dépit de son caractère apparemment restreint et régional aux yeux de quelques-uns, le Québec n'en constitue pas moins une société globale avec tous les problèmes et les paliers d'observation que cela entraîne." En tenant compte de cette réalité nationale, Maurice Saint-Germain analyse le Québec dans ses structures économiques: **"Les activités économiques existant au Québec sont celles où s'insère majoritairement la population canadienne - française dont il n'existe nulle part ailleurs une pareille concentration et ces activités économiques sont particularisées par l'existence de cette population dont elles marquent en même temps la vie présente et l'avenir. Ainsi la faible mobilité de la main-d'oeuvre, la rareté des entrepreneurs autochtones, la forte dépendance à l'égard des capitaux et des entrepreneurs extérieurs constituent quelques traits caractéristiques de l'économie québécoise."** L'auteur se demande dans quelle mesure le développement du Québec est homogène et autonome, ce qui le renvoie aux théories de la dépendance et du dualisme. Cette analyse des structures économiques cherche à rendre compte des obstacles au développement que constituent les phénomènes de dépendance et de dualisme dont on essaiera d'expliquer l'origine, la permanence et les possibilités d'évolution. L'approche du livre est structurale, la démarche universitaire, il s'adresse aux étudiants, économistes et chercheurs.

Totem poing fermé par *Louis Geoffroy, à l'Hexagone.*

Louis Geoffroy appartient à cette nouvelle période de la littérature québécoise qui s'est dessinée vers les années 1965-66 et dont l'éventail des tendances, en poésie, va de la poésie langage à la poésie expérience. L'auteur, au début de son recueil qu'il dédie à Gaston Miron, son éditeur, cite Pierre-Paul Geoffroy: **"Nous sommes en fait l'amorce d'une plus grosse amorce qui elle, fera sauter la dynamite."** Selon l'éditeur, Geoffroy **"libère une immense poésie hétéroclite, où percute la vie moderne nord-américaine sur la toile de fond d'une époque en devenir avec des chevauchées d'idéalisme, de passions, de sexe, de gadgets et de révoltes et où catapulte l'émergence du phénomène québécois. C'est une oeuvre audacieuse qui charrie emmêlés le meilleur et le pire: à prendre ou à laisser."**

Louis Geoffroy publie aussi un conte érotique intitulé **"M a x-Walter Swanberg"** chez l'éditeur L'Obscène nyctalope. Chez le même éditeur, Louis Geoffroy a déjà publié **"Les nymphes cabrées"** et **"Graffiti"**.

Les livres de la semaine

Livres québécois

1. René Lévesque	Jean Provencher	La Presse
2. Maria Agelas	Antonine Maillet	Leméac
3. L'Hiver de force	Réjean Ducharme	N.R.F.
4. Magadan	Michael Solomon	Homme
5. Solitude maudite	Francine Dufresne	Ferron

Livres étrangers

1. Choc du futur	Alvin Toffler	Denoël
2. Le goéland	Richard Bach	Flammarion
3. Le Grec	Pierre Ray	Laffont
4. Livre de la vie	Gray	Laffont
5. Gens de Mogador	Barbier	L.D.P.

Les librairies Gutenberg, Guy Delorme Inc., le Scorpion, Ménard, Renaud-Bray, Sons et Lettres et Volumétrix ont rendu possible cette liste de best-sellers.

QUEBEC-PRESSE
à domicile
381-9936

CHEZ RENAUD-BRAY **SPÉCIAUX DE NOËL**

Maurice Duplessis et son temps
R. Rumilly 2 Vol. Rég. $20.00 Sp. **$17.95**

Relations des Jésuites
6 Vol. Rég. $45.00 Sp. **$39.95**

Les Oeuvres de Champlain
3 Vol. Rééd. $65.00 Sp. **$59.95**

Pellan
Germain Lefebvre Rég. $18.95 Sp. **$16.95**

Peinture canadienne contemporaine
Withrow Rég. $28.95 Sp. **$25.95**

L'Art au Québec depuis 1940
Guy Robert Rég. $18.00 Sp. **$16.95**

L'hiver de force
Réjean Ducharme Sp. **$7.95**

Le nouvel enjeu pétrolier
J. M. Chevalier Rég. $9.50 Sp. **$7.95**

Hitler
Joachim Fest 2 Vol. Rég. $25.00 Sp. **$19.95**

Trois volumes de David Hamilton
La danse — Rêve de jeunes filles — Les demoiselles
Rég. $21.75 (Ch.) Sp. **$19.95** Chacun

Cousteau
Les requins — Les baleines — Les pieuvres etc. (6 vol)
Rég. $13.95 (chacun) Sp. **$12.50** Chacun

Cousteau
3 aventures du calypso
Rég. $14.50 Sp. **$12.95**

LIBRAIRIE RENAUD-BRAY
5219-CÔTE DES NEIGES — TÉL.: 342-1515

rené lévesque
portrait d'un québecois

★ La 7e armée du général Patch
★ Radio-Canada
★ La Corée
★ "Point de Mire"
★ Le gouvernement Lesage
★ La Manic
★ Le MSA
★ La formation du PQ

par jean provencher

En vente partout

les éditions la presse
dirigées par Alain Stanké

SPECIAUX FÊTES

Au magasin seulement

Calendrier Québécois	$1.59 rég.	$ 2.00
Provencher, "René Lévesque, portrait d'un Québécois"	$4.40 rég.	$ 5.50
Jasmin, "Pointe-Calumet boogie woogie"	$2.80 rég.	$ 3.50
Karol, "La 2e révolution chinoise"	$9.80 rég.	$12.25
Machine à écrire en spécial		$52.50
Prenez votre café dans une tasse-drapeau-québécois		$1.69 ch.

Prenez votre café dans une tasse-drapeau-québécois $1.69 chacun

SENSATIONNEL appui-livres extensibles en acier peint de différentes couleurs $5.95 ch.

Et aussi une grande quantité d'autres cadeaux pas chers et originaux.

L'Insolite Librairie Ménard

222, Est Sainte-Catherine, — 861-5621

LES MESSAGERIES INTERNATIONALES DU LIVRE INC.

LIRE C'EST ÉVOLUER AVEC SON TEMPS

En vente chez votre librairie habituel

NOUVEAUTÉS:

Les Amours de Pistion et de Fortunie
par Antoine Du Perrier
Édition critique présentée et annotée par Roméo Arbour
Le premier roman français ayant pour cadre le Canada
15 x 21 cm, 138 pages. Prix $3.75

Acoubar ou la Loyauté trahie
Tragédie tirée des Amours de Pistion et Fortunie
par Jacques Du Hamel
Édition critique avec introduction et notes par Roméo Arbour
La première tragédie française ayant pour cadre le Canada
15 x 21 cm, xxxii, 84 pages. Prix $4.50

Le terrier du Saint-Laurent en 1663
par Marcel Trudel
Ouvrage précieux pour les généalogistes et les historiens
15 x 23 cm, xxx, 600 pages, 50 cartes géographiques. Prix $9.00

Le Repos du Septième Jour
Sources et orientations
Cahier canadien d'anglais 17
par Zoel Gauin et Eugène Roberts
13,5 cm x 19 cm, 178 pages. Prix $6.00

Le fédéralisme soviétique
Ses particularités typologiques
par Theofil I. Kis
15 x 23 cm, viii, 191 pages, 2 cartes géographiques. Prix $6.75

Sujet et Histoire
par Roberto Miguelez
16 x 23 cm, 224 pages. Prix $6.75

En vente chez votre libraire et aux
Editions de l'Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario
K1M 6N5

LEMÉAC ÉDITEUR

ALBUMS POUR ENFANTS

NOUVEAUTÉS

NOUVEAUTÉS

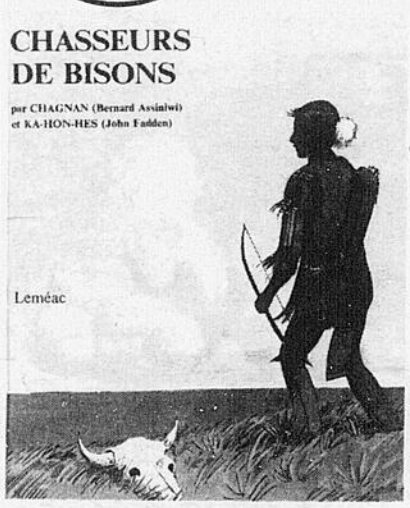

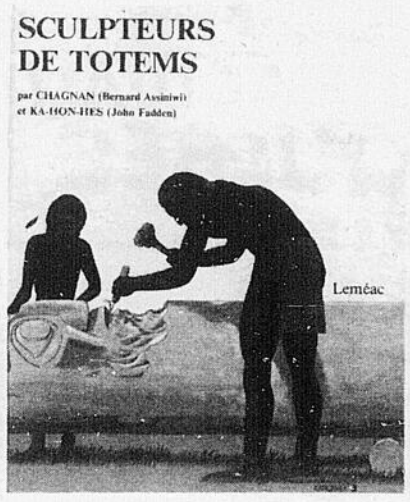

CHASSEURS DE BISONS et **SCULPTEURS DE TOTEMS, $2.50**

Deux magnifiques albums de la collection "Chicouté". Bernard Assiniwi et John Fadden y mêlent à nouveau l'authenticité de l'information culturelle à la qualité du graphisme et de la couleur.

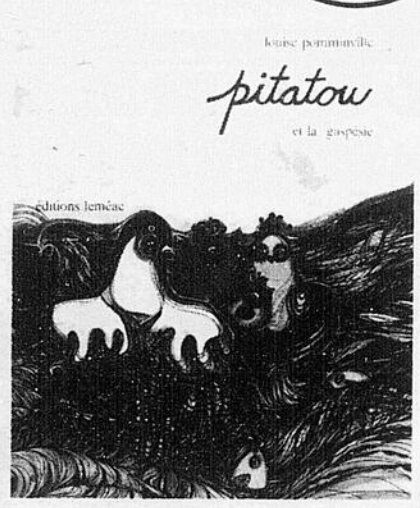

PITATOU ET LA GASPESIE, de Louise Pomminville. $3.50

Une nouvelle aventure des "Merveilleux oiseaux de la forêt de nulle part".

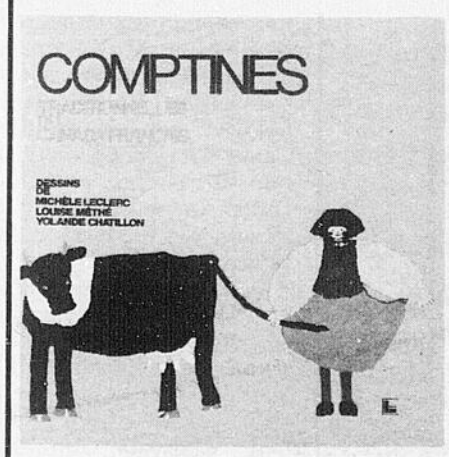

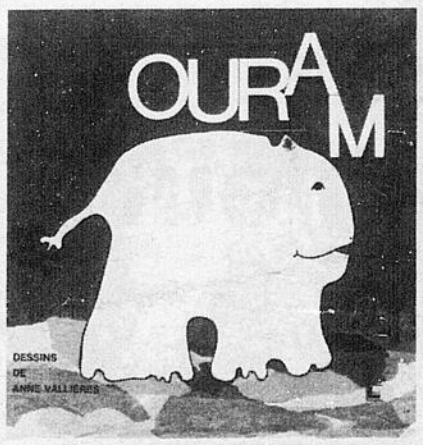

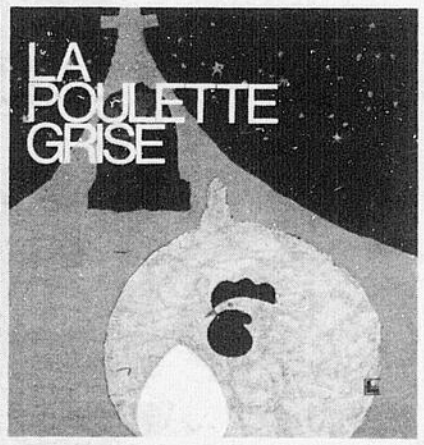

Trois délicieuses nouveautés dans la collection "Littérature de Jeunesse": **OURAM, LA POULETTE GRISE** ($2.50) et **COMPTINES TRADITIONNELLES DU CANADA FRANCAIS** ($3.50). albums aux couleurs irisées et magiques où la fraicheur et la poésie du texte s'allient à la splendide qualité de la présentation.

THÉÂTRE POUR ENFANTS

Trois précieux ouvrages de la nouvelle collection "Théâtre pour enfants" $3.25. ***FRIZELIS ET GROS-GUILLAUME*** et ***FRIZELIS ET LA FÉE DODUCHE,*** du comédien et animateur bien connu André Cailloux, ainsi que **LES TROIS DÉSIRS DE COCQUELICOT** suivi de **LE RETOUR DE COQUELICOT,** de Luan Asllani.

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES OU À LA LIBRAIRIE LEMEÀC

371 ouest, rue Laurier, Montréal H2V 2K6, 273-2841

Veuillez m'adresser. . . . . .
(titre du vol.). . . . . .
au prix de $. . . . . (plus 25¢ de port)

Nom. . . . . .

Adresse. . . . . .

PROFITEZ DE CETTE AUBAINE

ON VA LES AVOIR LES ANGLAIS

Le prix suggéré au détail est de $3.00. A tous ceux qui en feront la demande par écrit à l'éditeur, nous offrons ce livre au prix spécial de $2.50, plus .25 cents de frais de port.

Envoyez un chèque ou mandat-poste aux

Editions Jovialistes Inc.,

1, Chemin de la Côte Sainte-Catherine,

App. 804, Montréal H2V 1Z8.

Ce livre de Jean Côté n'est pas comme les autres. C'est un satire féroce de la société québécoise et de son cirque politique.

EN VENTE PARTOUT $2.00

EDITIONS VERT BLANC ROUGE

Michel Brault termine un film sur la Crise d'Octobre

offrez-leur un remontant pour le temps des fêtes !

Maintenant

goût du Québec!

des textes de Michèle Lalonde, Camille Laurin, Louis O'Neill, Claude Saint-Laurent, André Charbonneau, Robert Bolly, Serge Carlos, Hélène Pelletier-Baillargeon, Gaston Miron, Pierre Vadeboncoeur, Jacques Grand'Maison, Fernand Dumont, et Pit Lafrance.

$1 numéro 131 décembre 1973

En vente dans les kiosques et les librairies

Je désire abonner à **Maintenant**

abonnement: ordinaire $7 ☐, étudiant $5 ☐, de soutien $10 ☐

Nom .....

Adresse .....

.....

De la part de .....

..... Tél.: .....

Maintenant, 2765 Côte Ste-Catherine, Montréal H3T 1B5

739-2758

(R.L.) – Michel Brault terminait cette semaine le tournage de son troisième long métrage, **"Les ordres".** Comme on le sait, ce film (dont le scénario avait d'abord été refusé par l'ONF puis par la SDICC) **"raconte l'humiliation subie par un groupe de personnes incarcérées lors d'une crise politique qui secoue leur pays".** D'où évidemment les barrières qui se sont levées un peu partout lorsque Michel Brault a surgi un bon matin avec ce scénario sous le bras.

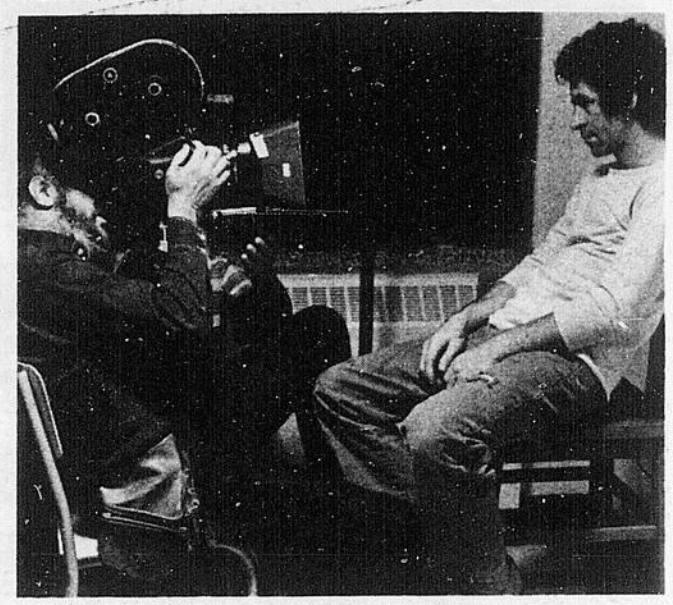

MICHEL BRAULT filmant Claude Gauthier pour "Les ordres". On verra ce film à l'automne 74.

C'était en '71. Il était encore trop tôt. Ce n'est qu'au début de l'automne '73 qu'il a pu, après certaines modifications (mineures selon Brault), recueillir les fonds nécessaires à la production de ce long métrage (en couleurs et en "noir et blanc") qui réunit 17 comédiens et qui se déroule pour une bonne moitié dans les prisons de Sorel et de Montréal.

Après **"Entre la mer et l'eau douce"** et **"L'Acadie, l'Acadie",** c'est le troisième film où Brault signe la réalisation et les images. Autour de lui, on retrouve Alain Chartrand et Suzanne Chiasson comme assistants, Serge Beauchemin au son, Louise Jobin et Michel Proulx aux costumes et au décor, Yves Dion au montage, Bernard Lalonde et Guy Caron à la production. Le film est produit par "Les Ordres Inc.", et la maison Prisma est producteur délégué.

Dans les personnages de Québécois emprisonnés, on retrouvera entre autres: Jean Lapointe, Hélène Loiselle, Claude Gauthier, Louise Forestier, Guy Provost, Amulette Garneau, Louise Latraverse, Sophie Clément, Roger Garand, Esther Auger, J.-Léo Gagnon et Louise Pratte. Le film sortira à l'automne '74 quatre ans après **"la crise politique qui a secoué le pays".**

D'UNE BRULANTE ACTUALITE POUR LE QUÉBEC

(vient de paraître)

Pour un parti de masse fédéré des travailleurs

NOUVELLE FRONTIERE

EDITIONS NOUVELLE FRONTIERES
96 ouest rue Sherbrooke, Montréal
Téléphone, 844-3636

17 p., 25c (commandes en nombre, conditions spéciales)

1000 exemplaires et plus: **50%** d'escompte
de **100** à **1000** exemplaires: **40%** d'escompte
de **10** à **100** exemplaires: **20%** d'escompte

"Les dernières fiançailles"

Jean-Pierre Lefebvre du côté de chez Leduc

par Robert Lévesque

D'une beauté plastique parfaite, quasiment trop parfaite, d'une douceur quasiment trop calculée, d'une tendresse envahissante, quasiment trop envahissante, d'une retenue quasiment trop pudique, d'une économie si grande qu'elle en devient de la dépense, le dernier film de Jean-Pierre Lefebvre nous arrive et nous prend par surprise.

"Les dernières fiançailles", le premier Lefebvre que l'on peut voir depuis **"Les maudits sauvages"** qui remonte à près de trois ans (malgré que deux autres films aient été réalisés pour les circuits parallèles), étonne et déçoit à la fois. Il étonne parce que Lefebvre a changé de grand maître. Loin maintenant du Godard de la nouvelle vague et de l'après-nouvelle vague, il trouve plus près de lui ses sources: c'est Jacques Leduc même dont il regarde par-dessus l'épaule. Il déçoit parce que Lefebvre, comme toujours, n'est qu'un intellectuel-cinéaste à la remorque d'influences. Excusez l'expression: il **"manque de couilles"**.

Oui, **"Les dernières fiançailles"** sont belles. Si la beauté d'un film réside dans le choix d'un beau sujet et dans de belles images. **"Les dernières fiançailles"** sont de la camelote si l'on croit qu'un film doit véhiculer une vision, une interprétation de la vie, faire jaillir à travers des images qui bougent une sensation qui va choquer (dans le bon sens du mot, celui de produire un choc) le spectateur. A ce niveau, le dernier Lefebvre est pire que tous ses autres films.

En fait, on ne sait jamais, chez Lefebvre, d'où l'on vient et où l'on va. C'est, en ce sens, l'anto-Arcand. Ambigu sur toute la ligne, le cinéma de Lefebvre apparaît comme de l'intellectualisme, ce qui n'est même pas toujours le cas. Si l'on se souvient de son premier film, **"Le révolutionnaire"**, il est absolument impossible de se souvenir de la ligne du film. D'où partait-il. Où allait-il? De quoi parlait-il en fait? Cinéma de l'ambiguïté, mais d'une ambiguïté qui, contrairement à Marguerite Duras ou André Delvaux ou même Bertolucci, n'est pas un mécanisme d'une création mais plutôt le résultat d'une impossibilité de s'exprimer clairement sur quelque chose. Un cinéma de l'impuissance.

Avec "Les dernièeres fiançailles", la surprise est peut-être plus grande (et la déception) parce que nous n'avions pas entendu Lefebvre depuis trois ans. Dans un récit pourtant linéaire (divisé en trois journées), avec des personnages au départ attachants et profondément ancrés dans la réalité québécoise (par toutes leurs références chrétiennes et rurales), Lefebvre réussit à être ambigu. Pourquoi nous montre-t-il ce couple de vieillars à l'instant de la mort? Que pense-t-il d'eux? Les aime-t-il ou les condamne-t-il? Aucune réponse.

Bien sûr, c'est beau. Dans une maison soigneusement choisie où tous les détails du décor ont été fort justement étudiés, où les couleurs créent des tableaux quasiment inoubliables, Rose et Armand attirent la tendresse. Il est facile d'y déceler le passage de Jacques Leduc, qui, depuis les derniers Lefebvre connus, a lui aussi visité avec sa caméra et sa tendresse ordinaire une maison assez identique à Notre-Dame-du-Portage.

Mais ce qui, chez Leduc, relève du génie n'est, chez Lefebvre, que prétention. C'est comme si Lefebvre avait essayé de faire du Leduc comme Jacques Godbout a essayé d'écrire en joual dans son dernier roman. Il est difficile **d'expliquer le "regard"** que l'on perçoit chez un cinéaste qui nous montre une situation. Mais c'est ce qui manque à Lefebvre dans "Les dernières fiançailles". Un **"regard"** ne peut pas être calculé, comme on le sent trop dans le film de Lefebvre. C'est une chose qui vient de soi, qui est là, qui est vécue de l'intérieur, du ventre. C'est ce qui fait que **"La tendresse ordinaire"** n'est pas un film intellectuel, et que **"Les dernières fiançailles"** en est un.

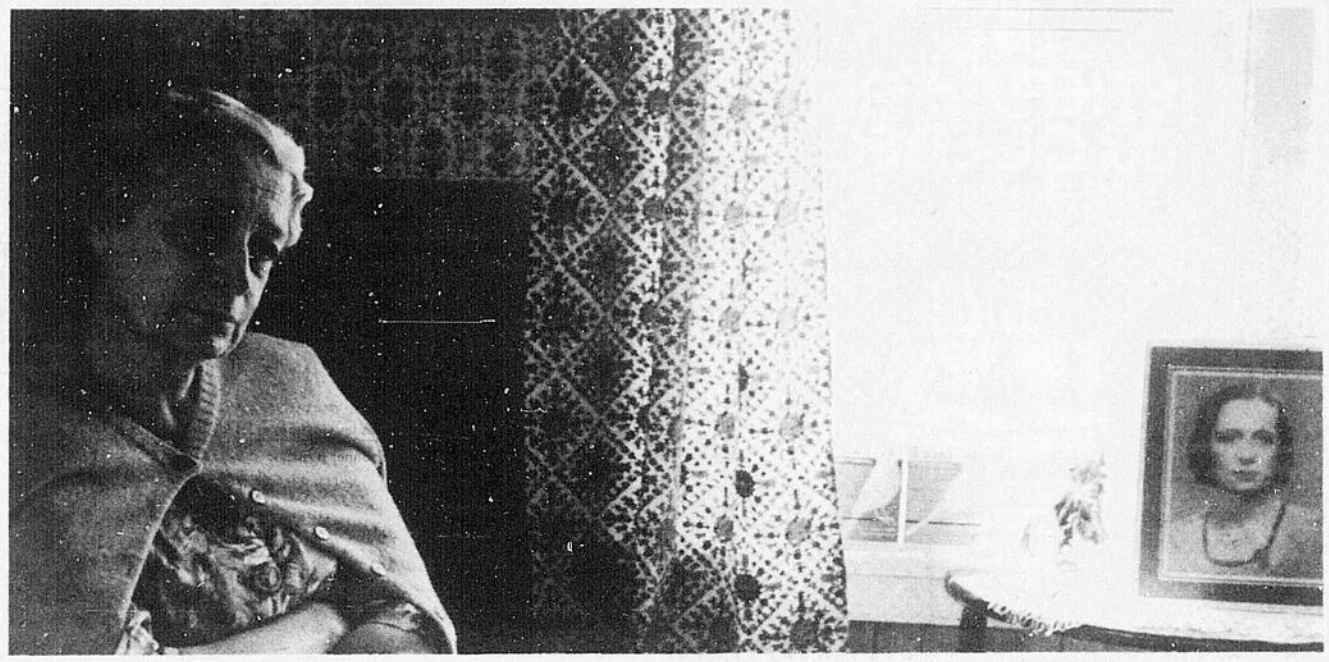

MARTHE NADEAU dans "Les dernières fiançailles": une grande comédienne.

On ne sent pas dans **"Les dernières fiançailles"** le pourquoi et le **"pour qui"** d'une telle entreprise. On se demande, dans le Québec d'aujourd'hui, où situer un tel film. Quel rôle (puisque Lefebvre ne veut quand même pas que divertir) Il peut jouer auprès de ceux qu'il sera montré? Est-il destiné à ces vieillards? Il leur semblera effrayant. Est-il destiné aux générations plus jeunes? Il ne pourra mener à rien au niveau de la réflexion.

Enrobé de fausse tendresse, comme une bonbonnière insolite, noyé d'un attendrissement douteux, ce film apparaît comme le plus insignifiant que l'on ait vu depuis longtemps. Insignifiant dans son vrai sens: un film qui ne signifie rien.

Si le dernier Lefebvre est raté, il ne faudrait cependant pas passer outre sans souligner l'un des aspects les plus positifs de ce film: l'interprétation de Marthe Nadeau et de J.-Léo Gagnon. S'ils font beaucoup trop jeunes pour les rôles que leur confiait Lefebvre (ce qui enlève beaucoup de crédibilité au récit), il n'empêche que ces deux comédiens des premières générations du théâtre québécois ont de plus en plus des moyens énormes pour faire passer l'émotion d'un texte.

Marthe Nadeau, en particulier, qui était si effacée mais si juste dans **"On est loin du soleil"** (on se rappelle plus du personnage que de la comédienne, ce qui est extraordinaire), traverse **"les dernières fiançailles"** avec une inspiration qui ne fait pas de doute: il s'agit d'une grande comédienne. Toujours mal ou peu utilisée, espérons qu'aujourd'hui elle trouvera sa chance. On peut la voir dans le film de Lefebvre aux cinémas du Vieux-Montréal depuis vendredi.

SALLE RESNAIS — 14 ANS

Une fable bouffonne ou l'humour noir de Ferreri fait une fois de plus merveille.
ROBERT BENAYOUM / LE POINT

CLAUDIA CARDINALE • MICHEL PICCOLI
ENZO JANACCI • UGO TOGNAZZI

un film de MARCO FERRERI
L'AUDIENCE

ÉLYSÉE 35 MILTON/842-6053 — SALLE EISENSTEIN — POUR TOUS

Allez voir ce film.
FRANCE-SOIR
Quelle réussite!
L'AURORE

LA BONNE ANNEE
film de CLAUDE LELOUCH

Voulez-vous recevoir gratuitement et régulièrement nos programmes-calendrier?
CINÉ OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

STUDIO A — TOUS
Les Dernières Fiançailles
de Jean-Pierre Lefebvre
en couleurs
avec Marthe Nadeau et J.-Léo Gagnon
SEM. 6:30, 8:15, 10:00 h
Dim: 3.00, 4.45, 6.30, 8.15 et 10.00h

STUDIO B — 4 derniers jours — 14 ANS
Un film bouleversant
FAMILY LIFE
SEM. 7, 9:30 h. DIM. 2, 4:30, 7, 9:30 h.
Vieux Montréal
136 est, St-Paul - 861-7863

POUR TOUS
vous en sortirez RABBI ravi!
2E SEMAINE

Louis de Funès dans un film de Gérard Oury
Les Aventures de Rabbi Jacob

CANADIEN — JEAN-TALON — MAISONNEUVE — PLAZA
CINEMA V

disques

par Michel Sabourin

EMERSON, LAKE AND PALMER

Brain Salad Surgery
Manticore MC 66669

Il sera une fois, au 22e siècle, un très vieux musicien, attardé à ce qu'on appellera la musique ancienne. Sur un piano, avec une guitare, il s'acharne pendant des heures à créer des sons, créer des mélodies.

Il est la grande risée de ses confrères, qui en deux minutes avec leurs ordinateurs font ce que le vieux bonhomme prend des heures à faire. Mais lui, il a toujours refusé ces machines sans âme. Il est évidemment la risée de tous, passe pour un vieil attardé, est rejeté de toutes les académies...

De guerre lasse, il décide donc de prendre sa retraite et de se retirer dans une campagne à climat programmé pour y finir ses jours. Une idée se fait tout de même jour en lui. Il n'est pas homme à abandonner si facilement. En cachette, il s'achète une de ces machines qu'il a toujours maudites. Certains jours, quand il se sent de combat, il se rend étudier le monstre. Tranquillement naît en lui l'idée de le dominer. Il en étudie les secrets, apprend à le manipuler. Puis, après un certain temps, il passe toutes ses journées enfermé avec ce qui était naguère son ennemi.

Et quelques mois plus tard, il sort de sa retraite pour livrer au monde un chef-d'oeuvre fantastique. Le vieux musicien a donné à l'ordinateur toute sa sensibilité, toute sa créativité, là où les autres ne mettaient que savoir-faire technique. Ce fut la seule oeuvre de lui que retient la postérité. Mais tous les historiens du 23e siècle s'accordent pour dire qu'il a changé le cours de l'art...

Excusez la fable. Mais c'est ce qui me vient à l'esprit après avoir été plongé une semaine durant dans la musique d'Emerson, Lake and Palmer. D'abord un concert au Forum, ensuite un nouveau disque. Et plus que jamais, je soutiens qu'Emerson est non seulement le meilleur musicien de sa génération, mais qu'il est de plus le premier à nous poser le problème de la technologie en musique: que va devenir l'art maintenant qu'existe l'ordinateur qui peut mettre en forme, en cinq minutes, l'oeuvre entière de Beethoven, pour un orchestre de 90 musiciens; ou sortir de la musique à partir de formules mathématiques...

Voyez plutôt: sur l'immense scène du Forum, devant plus de 20,000 personnes, Emerson prend place devant un véritable ordinateur: un mur de machines, de fils, de clignotants rouges, d'écrans, de témoins verts.

Et la musique se met à débouler. Au moins 50 décibels plus forte que ne peuvent supporter mes oreilles. Un son ni humain, ni musical, si ce n'était de la batterie de Palmer qui roule à un rythme effréné. Dès la première pièce, il casse son public: les sons tournent dans le système quadraphonique, s'en mêlent, se disloqent et se retrouvent dans d'étranges harmonies. Expérience sonore unique, au-delà du beau et du laid. Un autre monde. Un environnement total de sons. Dix fois, j'ai voulu sortir, incapable d'en prendre davantage. Dix fois, une étrange magie m'a cloué à mon siège.

Et puis j'ai compris. Comme le vieux musicien de l'histoire, j'ai accepté la bataille. J'ai refusé de me laisser dépasser par la machine. J'ai essayé de comprendre. Et mes oreilles se sont habituées à ses sons étranges, se sont mises à en comprendre les subtilités, exactement comme des oreilles de 60 ans peuvent aujourd'hui comprendre le blues électrique. J'ai refusé de me laisser passer dessus par le facisme électronique sans intervenir.

C'est exactement ce que voulait Emerson. Après les foudres du début, il revient au piano, se livre à des improvisations incroyables, retrouve les lignes mélodiques habituelles, pour nous livrer ensuite à la machine de nouveau. Mais cette fois, j'arrive à suivre la maudite machine. A en jouir. Exactement comme un homme apprend à connaître une femme dans la jouissance brutale. C'est un premier pas. Et à la fin, poussant sa machine à la limite des distorsions et de sa capacité, Emerson la fait exploser. Trucage évidemment. Mais le propos est clair. La machine n'a pas enduré la gamme des émotions que lui ont livrées les musiciens.

Je retiens la leçon. C'est celle que je veux revivre en écoutant leur dernier disque. Les exégètes diront certainement qu'il est moins bon que Trilogy, leur précédent. En un sens, c'est vrai. Emerson ne s'attarde pas à la beauté classique et plastique, qu'il était parvenu à tirer du synthetiser dans cet album. Il va de l'avant, et retrouve le jazz et le rock. Non seulement démontre-t-il ses qualités incroyables de virtuose du clavier, mais il réussit cette fois à intégrer parfaitement rythme et synthetiser, abandonnant cette recherche à base de musique classique qui le caractérisait, ou ses recherches proprement expérimentales à la Varèse.

C'est dans une longue pièce, "Nine Evil", que s'affirme cette nouvelle manière. Il y passe du synthetiser au piano, en utilisant les deux exactement de la même façon. La différence est dans le son plus heavy du synthetiser, mais aussi dans les incroyables possibilités de cet instrument. Il nous reste, nous, à saisir l'émotion et son coeur à travers cette avalanche de rythmes et de sons. Ce n'est pas facile, car il n'est pas certain qu'Emerson ait un coeur... Comme disait un vieux musicien du 22e siècle...

Mais pour déguiser ce point faible, Emerson nous livre, par la voix de Lake, un petit chef-d'oeuvre commercial: "Still you turn me on". Ainsi il ne perdra pas la cote, et on l'aimera sans savoir s'il n'est pas de ceux qui rient de nos vieux musiciens...

QUELQUES PETITES VITES...

Garfunkel. "Angel Clare "Colombia KC 31474. L'autre moitié de "Simon and Garfunkel" nous arrive avec son premier disque. A côté de Simon, Garfunkel fait figure de parent pauvre. Il n'est ni musicien, ni compositeur. A peine chanteur. Quelques bonnes chansons, un déluge de grands musiciens, et une solide production réussissent à rendre l'album potable, mais pas nécessairement intéressant.

Mark Almond 73. Colombia KC 32486: Ce groupe californien réussit à se renouveler sur une première face live où s'effacent le son cabaret et séducteur du saxophone d'Almond pour tomber dans du bon blues. Les deux premières cuts sont très bonnes. Pour le reste, le groupe retrouve son ancien style, sans arriver à nous livrer quelque chose de digne de "The City" ou "The Ghetto". Moyen.

Gregg Allman-Laid Back-Capricorn CP0116. Un album solo à grand déploiement du frère Allman encore vivant, et incontestablement l'un des bons bluesman blancs du sud des Etats. Mais un album trop enrubanné dans le miel, les cuivres et es cordes à mon goût. Malgré tout une expérience intéressante et une dizaine de bonnes chansons intéressantes malgré leur manque d'originalité.

FORMART

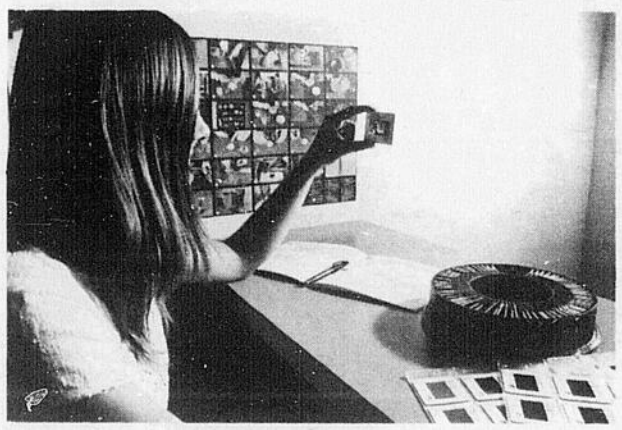

Formart, inc.,
c'est une équipe professionnelle comprenant réalisateur, graphiste, rédactrice et photographe.

Formart, inc.
mettra à votre disposition son expérience unique dans le domaine de l'audio-visuel et de l'imprimé pour réaliser vos documents pédagogiques.

Formart, inc.,
211 Saint-Sacrement, Montréal 125, Qué.
Téléphone: 514 849 9683

Éditeur de la Collection
Initiation aux métiers d'art du Québec

à L'Atre

EN SPECTACLE

Les 15 et 16 décembre
Pierre Shea
auteur-compositeur

du 17 au 22 décembre
Jacques Antonin
auteur-compositeur

Aussi exposition
Alex Magrini

Entrée libre
Spectacle tous les soirs 22 heures

vendredi et samedi à 22 et 24 heures

Heures d'ouverture: de 11 heures am à 25 heures

4461, rue Saint-Denis
Métro Mont-Royal
845-8835

chansons et musique de la résistance chilienne

BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir ... disque(s) "MUSIQUE ET CHANTS DE LA RÉSISTANCE CHILIENNE".

Vous trouverez ci-joint un chèque ou mandat poste au montant de ... ($5.00 par disque plus frais de transport) à l'ordre de:

COMITÉ-QUÉBEC-CHILI avec mention "disque" au dos.

NOM_____

ADRESSE_____

Adressez le bon de commande à:

Région de Montréal
Disque Québec-Chili
221 ouest St-Paul
Montréal

Région de Québec
Comité Québec-Chili
615 Calixa Lavallée
Québec 6

Tous les bénéfices réalisés par la vente de ce disque iront au COMITÉ DE SOLIDARITÉ QUÉBEC-CHILI.

Q.P. 16-12-73

A voir. à lire. à écouter

Télévision

ORSON WELLES PAR REICHENBACH ET ROSSIF:

A 13 heures, dimanche (aujourd'hui), on pourra passer une heure avec un Orson Welles tel que vu et filmé par Frédéric Rossif et François Reichenbach. Jeanne Moreau se glisse entre les répliques du gargantuesque auteur de "Citizen Kane".

UN HITCHCOCK DE 1953:

Le ciné-club de Radio-Canada offre "La loi du silence" (I confess) du maitre encore incontesté du suspense. Avec Monty Clift et Ann Baxter. Un prêtre, faussement accusé d'un meurtre, sait, par la confession, qui est le vrai coupable. Mais il ne peut fournir d'alibi. Terrible.

UN BILAN:

A Consommateurs avertis, jeudi à 22 heures au 2, on dressera le bilan de l'année dans le domaine de la consommation. Avec Normand Caron, pour les ACEF, et le ministre William Tetley.

Théâtre

TREMBLAY, BRASSARD ET FO:

Les deux premiers reviennent de Paris, avec le succès que l'on sait. Déjà, ici, on peut les voir à l'oeuvre. Tremblay a adapté en québécois cette "passion de Jésus" italienne dû au subversif Milanais Dario Fo. Brassard a signé la mise en scène. Gilles Vigneault y fait sa rentrée au théâtre. A ne pas manquer. Ca s'appelle Mistero Buffo et c'est joué au TNM.

"L'AVARE" AU CONSERVATOIRE:

Ce soir et demain, les étudiants du Conservatoire d'art dramatique jouent "L'Avare" à la polyvalente Georges Vanier (métro Jarry). C'est un Molière mis en scène par le comédien Jacques Zouvi.

TRIDENT JUNIOR:

La compagnie de théâtre de Québec présente, pour les enfants et les autres, deux spectacles pour la saison de Noël: "Ti-Gars et Tite-Fille au pays de Partout" et "Passe-moi l'ouvre-boite". Marionnettes géantes et comédiens.

Cinéma

LE RETOUR DE LEFEBVRE:

Depuis "Les maudits sauvages", on n'entendait plus parler, ou presque, de Jean-Pierre Lefebvre qui, un temps, fut le plus prolifique des cinéastes québécois. Avec "Les dernières fiançailles", il refait surface. On en verra les résultats au Vieux-Montréal. Un bon avertissement: n'attendez pas le chef-d'oeuvre.

ENFIN JAN TROEL!:

On attendait avec impatience la sortie du second volet de l'oeuvre du cinéaste suédois Jan Troel sur les paysans de son pays qui ont émigré aux Etats-Unis au dix-neuvième siècle. Après le splendide "The Emigrants", voici "The New Land". A ne pas manquer sous aucun prétexte. Du très grand cinéma.

Spectacles

REGGIANI EN SUPPLEMENTAIRES:

Serge Reggiani ne déçoit pas. On l'entendra encore, au Port-Royal, dans une série de représentations supplémentaires où il faut courir pour se trouver des billets. A ne pas manquer.

LE QUEBEC DIGUYDON:

A compter de mercredi, au Patriote à Clémence, c'est l'invasion de "La gang du Québec Diguydou". Poètes, musiciens, bateleurs, comédiens, tout le beau monde de la génération de la Casanous qui fait une visite à la maison mère de la rue Sainte-Catherine. Sous la baguette de Pierrot-le-Fou.

Exposition

ANGOLA EN PHOTOS:

Jorge Guerra, soldat portugais, avait avec lui son appareil photo lorsqu'il était cantonné en Angola. Il a photographié l'horreur de la domination, le drame de la répression. Sa caméra était sa meilleure arme. On peut en voir les résultats à la galerie de photographie de la Cinémathèque québécoise, rue Saint-Denis. Tout est dans ces visages surpris par l'oeil de Guerra.

AUBUSSON 31 FOIS:

Le Musée d'art contemporain présente 31 tapisseries réalisées à Aubusson d'après les cartons d'Agam, Sonia Delaunay, Calder, Le Corbusier, Man Ray, Vasarely, Zadkine et plusieurs autres. Les techniques du 13eme siècle au service des grands du vingtième siècle.

BOURASSA CONSTRUIT:

Il faut aller au salon des métiers d'art, Place Bonaventure, pour voir cette oeuvre étonnante de 5 étudiants du cégep du Vieux-Montréal. Un fond de cour, rose, en céramique, grandeur nature. La vie en rose au pays de Bourassa.

CHEZ GEORGES DOR:

Galerie-boutique, le port d'accueil de Georges Dor, sur la rive-sud, présente des poupées en bois de Michèle Théorêt, des céramiques de Gilles Derome et des tapisseries d'Hélène et Jacques Dufour.

Livres

AISLIN 73:

Cadeau idéal pour offrir à un ami dans la politique: ce dernier recueil des meilleurs dessins du caricaturiste de la Gazette (et de Québec-Presse), Aislin. 150 portraits féroces de Bourassa à Nixon en passant par tous leurs semblables. Personne n'y échappe.

LE GONCOURT:

Cette année, c'est la suisse romande qui a gagné le prix Goncourt. Les éditions de La Presse publient ce roman de Jacques Chessez, "L'ogre". Auteur de 37 ans, Chessex a déjà écrit "La confession du pasteur Burg" et "Carabal". On le considère comme l'un des meilleurs écrivains de son pays.

LUCKY LUKE ET RAN TAN PLAN:

Le dernier Lucky Luke est en ville. "L'héritage de Ran Tan Plan" est une des aventures les plus passionnantes de ce redresseur de torts. Un livre pour tout le monde. Une lecture sportive pour les lecteurs obèses.

ON NE DIT PLUS UN DICTIONNAIRE... ON DIT UN ROBERT

Les mots politi... corsés par Yvon

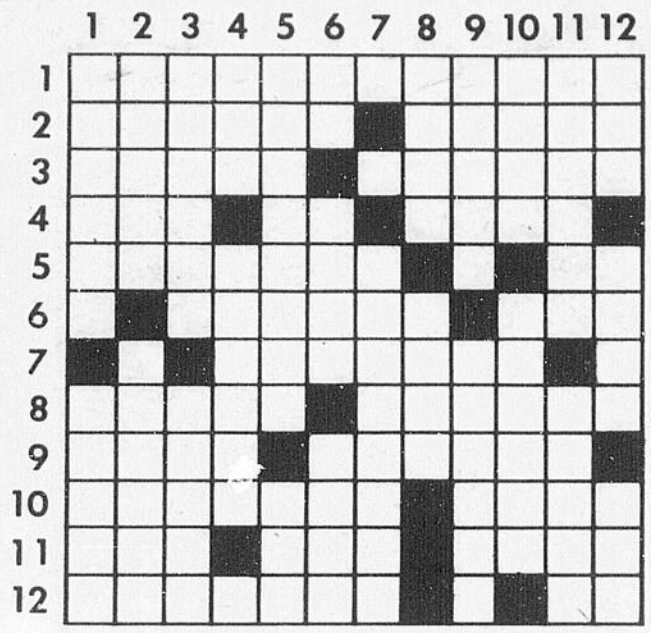

Horizontalement

1- Président réélu de la F.T.Q.

2- Les autres, le prochain, l'éthiopien l'est aussi. Images créatrices, visions.

3- Refutées, courant en politique. Pratique d'un commerçant; trop souvent fraudé.

4- Pic des Pyrénées. Deutsch Mark. Personnel.

5- Qui prête à l'usure, tel les cie de finance, etc. - Sud-est.

6- Chien à poil long et roux. Le père de Jet et l'époux de Met.

7- Faisais un testament.

8- Mis sur papier. Figure d'animaux sur un écu.

9- Bâtiment surélevé. Grande rue.

10- Pays d'Afrique du Nord. Partisanne, favorable.

11- Epi, mélangé. Brut. Déserts de pierre.

12- Tentée. Prép.

Verticalement

1- En danger au Québec, celle du "fou de bassan" devrait être lessivée. Escale ou lieu d'arrêt.

2- Ouvertures des poissons. Lieu au service de la classe dominante.

3- Certains le voudrait libre, chez la femme. Crias en parlant du lion.

4- Colère. Repris, rétracté.

5- Nommées ci-dessus. Primat québécois anti-syndical.

6- Mesure chinoise. Aliment. Nid de l'aigle.

7- Humeur rétive.

8- Sécrétée par le foie, les libéraux n'ont plus à s'en faire, au moins pour quatre ans. Coupé court.

9- Magistrat municipal. Conventionnel girondin, né à Grasse, un des cinq cents.

10- Vrai, authentique. Cantique biblique.

11- Livres où est raconté les commencements du monde. Eau congelé.

12- Du verbe être. Nation organisée, qui a un gouvernement. Point cardinal.

CINÉ-GUIDE

A ignorer: •
A voir à la rigueur: *
A voir: **
A voir absolument: ***
Chef-d'oeuvre: ****

	Jean-Pierre Tadros (Cinéma-Québec)	Christiane Berthiaume (Télé-Métropole)	Luc Perreault (La Presse)	Robert Lévesque (Québec-Presse)	Martin Malina (Montreal Star)
Cris et chuchotements (Ingmar Bergman) au Festival	****	****	****	****	****
Family Life (Kennett Loach) au Vieux-Montréal	****	***	***	***	**
La nuit américaine (François Truffaut) au Villeray	**	***	***	****	***
Etat de siège (Costa-Gavras) au Dauphin	***	***	***	***	***
American Graffiti (Georges Lucas) au York	***	**	***	**	***
L'audience (Marco Ferreri) à l'Elysée		***	***	***	**
Les dernières fiancailles (J.P. Lefebvre) au Vieux-Montréal	****		***	*	**
El Topo (Alexandre Jodorowsky) à l'Outremont	****		***		**
La grande bouffe (Marco Ferreri) au Cinéma de Paris	***	*	*	*	**
Il n'y a pas de fumée sans feu (André Cayatte) au Chevalier	*	***	*	*	*
The new land (Jan Troel) à la Place Ville-Marie			***		***
The way we were (Sydney Pollack) à l'Atwater I	**	*	**		*
Les aventures de Rabbi Jacob (Gérard Oury) au Canadien		*		*	**
Madame Zénobia (Eduardo Cemano) au Vendôme	•			•	

UN MILLION!

duprau 17 décembre 75.

les entretiens du loup repu

Pour les fêtes

Faites lire vos amis chasseurs et pêcheurs

Il y a quelques années on pouvait dire que le Québec avait beaucoup de choses à apprendre du côté publication de volumes sur les activités halieutiques et cynégétiques, particulièrement de la part de nos voisins d'outre-45e. Ces derniers, pour qui la chasse et la pêche ont toujours été des sports très importants, nous inondent de leurs publications, généralement très bien faites, mais malheureusement en anglais. Depuis ce temps, nous, Québécois, avons appris (quoique les résultats des élections d'octobre nous porteraient à penser le contraire). Plusieurs auteurs, dont certains fort connus, tel le regretté ami Serge Deyglun (que d'aucuns considèrent comme un des grands écrivains du Québec), ont rédigé des textes ou publié des volumes sur la nature, la faune, la chasse, la pêche, vus dans l'optique québécoise.

Voici donc une liste non exhaustive de ce qui s'est publié sur la chasse au gros et au petit gibier, la pêche en eau douce, l'observation de la nature et, comme pendant absolument nécessaire pour bien apprécier le gibier et les poissons, quelques volumes sur la gastronomie.

Chasse

1- Chasse et gibier du Québec, par Guardo et Bergeron; prix $5.00.

2- Le guide du chasseur, par Bertrand-B. Leblanc; prix: $3.00.

3- Tous les secrets de la chasse, par Michel Chamberland; prix: $1.50.

4- La chasse dans la province de Québec, par Serge Deyglun; prix: $0.50.

5- La chasse au Québec, par Serge Deyglun; prix: $5.00.

6- L'orignal, par l'Institut national des viandes; prix: $4.95.

7- Comment appeler et chasser l'orignal, par Paul Grenier; prix: $2.00.

8- Comment appeler et chasser le chevreuil, par Grenier et Croteau; prix: $2.00.

Pêche

1- La pêche au Québec, prix: $3.00.

2- Tous les secrets de la pêche, de Michel Chamberland, prix: $1.00.

3- Quelques conseils de pêche et de camping, par Jean Pagé, prix: $2.00.

4- La pêche sportive au Québec, par Serge Deyglun, prix: $5.00.

Chasse et Pêche

Hameçons et cartouches, de J.-B.-S. Huard.

Observation de la Nature

1- Les oiseaux du Canada, par Earl Godfrey; prix: $12.50.

2- Charmants voisins: les oiseaux du Québec; par Claude Melançon.

3- Les poissons de nos eaux, par Claude Melançon.

4- Faune illustrée du Québec, par E.-J. Duchesnay; prix: $2.00.

5- La faune des Laurentides et ses implications économiques, par A. Pelletier.

6- Les mammifères du Canada, par A.W. Cameron.

7- Encyclopédie des oiseaux du Québec, par Godfrey, publiée par les éditions de l'Homme; prix: $6.00.

8- Les publications de la série "Alpha", éditées par la Maison Vita - "La Faune".

9- Nos animaux chez eux, par Claude Melançon; prix $3.00. Ed. du Jour.

Gastronomie

1- "Le gibier en 50 recettes" par Francine Dufresne; prix: $0.95.

2- Recettes de gibiers, par Suzanne Lapointe.

3- Les vraies recettes du petit gibier, Institut national des viandes; $3.50.

Pour ceux qui désireraient faire durer le plaisir de leurs amis chasseurs et pêcheurs, il reste un abonnement à la revue "Québec Chasse et Pêche"

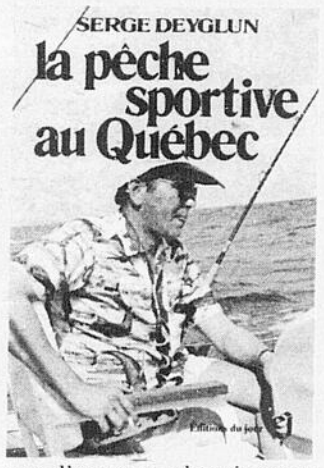

que l'on peut obtenir pour $9.00. La revue réunit presque tous les auteurs déjà mentionnés précédemment comme collaborateurs et permet à tout chasseur et pêcheur québécois d'y recueillir une foule de renseignements sur les méthodes de chasse et de pêche, le gibier, la nature, la faune en général, en plus des notions d'actualité sur les règlements, l'état du cheptel, les résultats de chasse et les endroits exceptionnels.

Les volumes mentionnés, ainsi que la revue de Québec Chasse et Pêche peuvent être obtenus chez la plupart des marchands d'articles de sport et dans les librairies. Quant à l'abonnement à Québec Chasse et Pêche, on peut l'obtenir en s'adressant à 3339 Desmarteaux, Montréal H1L-4P2.

SOLUTIONS DES MOTS CORSES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	O	U	I	S	L	A	B	E	R	G	E
2	A	U	T	R	U	■	I	D	E	E	S	■
3	N	I	E	E	S	■	C	L	I	E	N	T
4	G	E	R	■	D	M	■	E	L	I	E	■
5	U	S	U	R	I	E	R	■	E	■	S	E
6	E	■	S	E	T	T	E	R	■	P	E	T
7	■	E	■	T	E	S	T	A	I	S	■	A
8	E	C	R	I	S	■	I	S	S	A	N	T
9	T	O	U	R	■	A	V	E	N	U	E	■
10	A	L	G	E	R	I	E	■	A	M	I	E
11	P	E	I	■	O	R	T	■	R	E	G	S
12	E	S	S	A	Y	E	E	■	D	■	E	T

Le cahier olympique

Le water-polo (3)

par Jacques Phénix

Une équipe de water-polo aligne onze joueurs dont seulement sept jouent à la fois. Dans l'ordre ce sont le gardien de but, 2 défenseurs, un centre avant et un centre arrière puis deux ailiers. Au début du match, les joueurs se placent aux extrémités du bassin et au coup de sifflet le meilleur "sprinter" de chaque équipe essaie de prendre le ballon déposé au milieu du bassin tandis que les autres rejoignent leur position. Un but est compté si le ballon passe entièrement la ligne des buts.

Le jeu de water-polo est un ensemble de marquage et de démarquage de sorte que chaque joueur essaie d'être en position positive par rapport au ballon. Lorsqu'une équipe est en possession du ballon, chacun des joueurs de cette équipe tente de se démarquer et si elle perd le ballon chaque joueur revient immédiatement serrer son opposant.

Le poloiste doit connaître la position des joueurs et du ballon à chaque instant. Ainsi il peut toujours engendrer un mouvement cohérent et constructif. Comme la vision est restreinte, car seulement la tête et les épaules émergent de l'eau, il est donc fort important d'avoir de bonnes jambes pour bien se dégager.

Pour le poloiste le maniement technique du ballon devient l'arme favorite pour les duels entre joueurs et, les tirs au but. Sachant qu'il ne peut ni toucher le ballon à deux mains, ni l'enfoncer sous l'eau et qu'il est soumis à une pression énorme de son opposant, le poloiste doit allier la ruse à la force. Car si le joueur offensif tient le ballon dans sa main, son défenseur peut le retenir ou l'enfoncer sous réserve de ne pas être trop brutal. Quant au gardien de but, il peut nager en deçà de la ligne de 4 mètres mais ne peut lancer le ballon au delà de la ligne du milieu. Heureusement pour l'esthétique du sport, la rigueur des sanctions dans le jeu moderne favorise un jeu rapide où règne l'adresse et la stratégie, car si les dirigeants avaient encouragé la rudesse excessive des années 1860, le water-polo n'aurait jamais survécu au XIXième.

coup de griffe

L'histoire d'une supériorité...

par Pierre Terroux

Voici en chiffres l'histoire de la partie qui opposaient les Sélects de Moscou aux Remparts de Québec. C'est également une réponse à ceux qui s'interrogent encore sur la supériorité des équipes soviétiques. Laissons parler les chiffres!

	Remparts	Selects
Pointage	2	**13**
* **Attaques**	177	189
Passes	130	**396**
Moyenne de passes par attaque	**0.73**	2.09
* **Participants dans attaques**	296	474
Attaques à 1 participant	**99**	44
Attaques à 2 participants	**46**	57
Total	**145/177**	101/189
Pourcentage attaques à deux participants ou moins	**81%**	53%
Attaques à 3 participants	29	42
Attaques à 4 participants	3	40
Attaques à 5 participants	0	5
Attaques à 6 participants	0	1
Total	**32/177**	88/189
% attaques à 3 participants et plus	**19%**	47%
Temps de contrôle de la rondelle	25.20	34.40
Lancers sur but	32	59
Nombre de fois où attaquants se sont débarrassés du disque	**18**	4
Rondelles récupérées à la suite d'un tel jeu	3	1

* Attaque: possibilité ou fait de passer la rondelle à un coéquipier.

* Participants: joueurs différents qui s'échangent la rondelle au cours d'une attaque.

Ces statistiques ont été compilées par des étudiants de l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal.

"Augmentation" du budget du haut commissariat

(P.T.) Il y a quelques semaines, nous prétendions que le ministre Robert Bourassa se mêlerait de plus en plus à la chose sportive québécoise. Cette prétention se confirme de plus en plus.

Nous apprenions cette semaine que le premier ministre et trois de ses acolytes Paul Phaneuf, Gilles Houde et Claude Simard s'étaient rencontrés pour discuter du rapatriement de certains argents, argents qui seraient remis au haut-commissariat. Le budget de haut commissariat passerait alors à $23 millions pour une augmentation de $9 millions. Une augmentation qui n'en serait pas une cependant puisque le haut-commissariat distribuerait ce surplus aux organismes qui recevaient déjà des subventions des ministères "délestés".

Textes de Camille Cusson

Confusion démocratique ...mais dangereuse

Gaston Marcotte, conférencier invité à un des ateliers les plus controversés du congrès de la C.S.Q., celui de la coordination au niveau provincial.

Il y a tellement de monde maintenant qui se préoccupe du développement des sports au Québec et tout ce monde voudrait tellement - et sincèrement - tout faire qu'il en résulte une certaine confusion au niveau des différents intervenants quant à la définition de leurs mandats et de leurs objectifs de travail.

C'est ce qui ressort de la longue réflexion à laquelle se sont livrés les quelque 600 délégués du congrès de la C.S.Q. à Québec la fin de semaine dernière.

Deux des six ateliers de travail ont pourtant tenté de démêler les cartes, ceux de la coordination au niveau régional et au niveau provincial, mais si l'on se fie aux diverses résolutions et recommandations qui ont résulté de ces ateliers, il faudra bien admettre que l'on n'a aucunement précisé le rôle de tout un chacun et qu'au contraire on n'a réussi qu'à accentuer la confusion qui commençait à se faire sentir ces derniers mois.

L'atelier sur la régionalisation recommande en effet **"qu'un comité d'étude soit formé par la C.S.Q. pour étudier les mécanismes d'inter-relation entre les divers organismes"** qui sont le scolaire, le municipal, le privé, l'association régionale, la fédération sportive, la commission sportive régionale, les conseils régionaux dont on a fait qu'esquisser les rôles particuliers. Et l'atelier sur la coordination au niveau provincial a rejeté l'organigramme proposé par Gaston Marcotte pour proposer **"que la C.S.Q. s'engage à susciter la création d'une table provinciale de travail ayant pour objet d'identifier et de concerter les mandats de tous les intervenants du monde du sport".** Et ces intervenants sont en gros, les organismes de loisirs (CORLQ, CRL), de sport étudiant (FSSQ ASS, ASIEQ, ASIRM), de plein air (COPA, APPA), les services de loisirs municipaux (UM, CRIM) et la C.S.Q.

Il faudra bien admettre qu'à part certains intellectuels du sport, personne ne comprend plus trop les problèmes inhérents aux structures complexes qu'a voulu se donner le monde du sport amateur. Pourtant, le point de vue de Marcotte était intéressant: doter le monde du sport d'une conférence représentative de tous les intervenants qui aurait un pouvoir de décision et qui représenterait une force commune devant le gouvernement. Mais on n'est manifestement pas prêt, aux divers niveaux de structure, à faire confiance à une telle conférence, fut-elle vraiment représentative, pour négocier ensemble avec le gouvernement. On préfère encore faire cavalier seul et exiger le plus possible pour soi, quitte à profiter de la confusion actuelle pour forcer ses mandats et empiéter s'il le faut sur celui des autres.

Ce qu'on ne réalise peut-être pas, c'est que cette confusion, si elle s'accentue, ne saura que profiter au gouvernement qui aura beau jeu de vouloir remettre un peu d'ordre là-dedans. On comprend que la C.S.Q. ait voulu agir avant le gouvernement, même si tout le monde n'est pas vraiment prêt, comme l'a confirmé ce congrès.

Ce qu'on ne réalise peut-être pas non plus, c'est que cet effort de structuration, s'il s'éternise sans jamais aboutir, risque de nuire vraiment à ceux que l'on est supposé aider, soit les gens de la base, ceux qui forment les athlètes et ceux qui organisent les sports dans leur milieu respectif, qu'il soit local, municipal ou scolaire. Ce dont le sport amateur a besoin, ce ne sont pas des structures, ce sont des moyens: de l'argent, de l'équipement, du personnel de formation. Le cercle devient tout à fait vicieux quand on se rend compte que seule une organisation bien structurée pourra probablement exercer assez de pression là où il faut pour trouver cet argent, pour former ce personnel, pour rendre l'équipement vraiment accessible.

—

Le congrès de la C.S.Q. a donc tenté vainement de faire le point sur les tenants et aboutissements du sport amateur au Québec. La confusion toute démocratique qui en a résulté ne doit pas aboutir en des divisions internes qui ne feront que retarder l'essor de ce que l'on a convenu d'appeler la révolution sportive au Québec. Pour éviter l'écueil de la division, la C.S.Q. aura beaucoup à faire d'ici à son prochain congrès, qui lui, réussira peut-être à faire vraiment le point.

Une réaction contre l'étatisation

L'organisation du sport dans le Québec ne se fera pas sans l'intervention de l'Etat, c'est entendu. Mais on craint toujours à la C.S.Q. une ingérence gouvernementale trop envahissante.

La relocalisation: non au gouvernement

C'est pourquoi on a tenu, avant même l'ouverture officielle du congrès, pendant que les délégués arrivaient par toutes les portes du chateau Frontenac à Québec, s'inscrivaient, s'installaient et prenaient un premier verre, à préciser la prise de position de la C.S.Q. en ce qui a trait à son déménagement.

On se rappellera à cet effet que monsieur Paul Phaneuf avait récemment proposé que la C.S.Q se joigne à la Fédération québécoise de Plein-Air et la Confédération des Loisirs du Québec dans une Centrale unique, administrée par 10 fonctionnaires et 9 représentants des trois organismes en question.

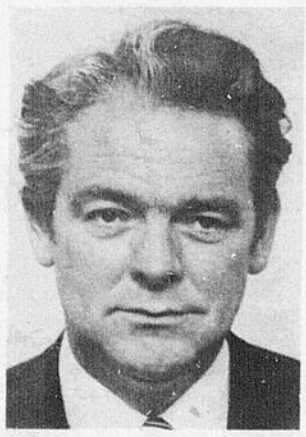

Thomas Keller, qui a su dire tout haut ce que plusieurs pensent tout bas.

La C.S.Q. a donc tenu à préciser **qu'elle était un organisme de regroupement privé et autonome** et qu'à ce titre, **elle avait seule autorité de déterminer le choix de son siège social.** C'est dire que la C.S.Q. entend choisir elle-même l'endroit de sa localisation et entend signer seule le bail pour les espaces qu'elle occupera, même si la F.Q. P.A. et la C.L.Q. logent dans le même édifice. La C.S.Q. se propose d'ailleurs de rencontrer sous peu les dirigeants des deux autres organismes pour en arriver à une position commune sur le sujet.

Une prise de position ferme de Thomas Keller

C'est probablement encore en réaction contre la peur de l'étatisation que la C.S.Q. avait choisi comme premier conférencier monsieur Thomas Keller, président de la Fédération internationale des sociétés d'aviron, qui est opposé farouchement à l'étatisation du sport. Monsieur Keller qui a d'abord longuement parlé du rôle des fédérations internationales, a conclu son exposé en qualifiant de ridicule un document du Haut-Com missariat qui tentait de définir le rôle des fédérations sportives et à ajouté: **"Nous ne disons pas au gouvernement comment il doit diriger ses affaires et ce n'est pas au gouvernement de nous dire comment diriger nos affaires",** phrase qui a provoqué les applaudissements nourris des quelque 600 délégués présents.

La C.S.Q. serait évidemment mal vue en haut lieu si elle osait elle-même prononcer de telles phrases. Mais dans la bouche d'un étranger, le message passe quand même...et personne ne s'est trop compromis.

L'intervention de Gaston Marcotte

Quoiqu'il en soit des raisons plus ou moins obscures qui ont poussé la C.S.Q. à inviter monsieur Keller, il reste qu'il a été question des dangers de l'étatisation dans au moins un atelier, celui de la coordination au niveau provincial, présenté par Gaston Marcotte, le premier président de C.S.Q.. Celui-ci a rappelé que **"le sport amateur était très près d'une structure globale et qu'il était très important que tous les organismes se regroupent en un bloc homogène du point de vue intellectuel et psychologique pour former un front commun devant les interventions toujours plus pressantes de l'Etat.** Selon monsieur Marcotte, le Haut-Commissariat tente présentement de s'approprier trop de pouvoir, et ce serait une erreur regrettable si tous les intéressés, à quelque mivea que ce soit, local, régional, provincial, n'aient pas leur mot à dire dans la révolution qui affecte présentement tout le secteur sportif du Québec.

L'art de ne rassurer personne

Le ministre Raymond Garneau, invité à clôturer le congrès, a probablement senti lui aussi que c'était là une des préoccupations majeures de la C.S.Q., puisqu'il a tenu à préciser qu'il n'était nullement question pour le gouvernement d'étatiser le sport. Mais comme il a également annoncé qu'un comité spécial étudierait les modalités de la création d'un Institut National des Sports alors qu'un excellent document a déjà été produit par la C.S.Q. sur le sujet, il n'a vraiment rassuré personne.

CSQ- Congrès 1973

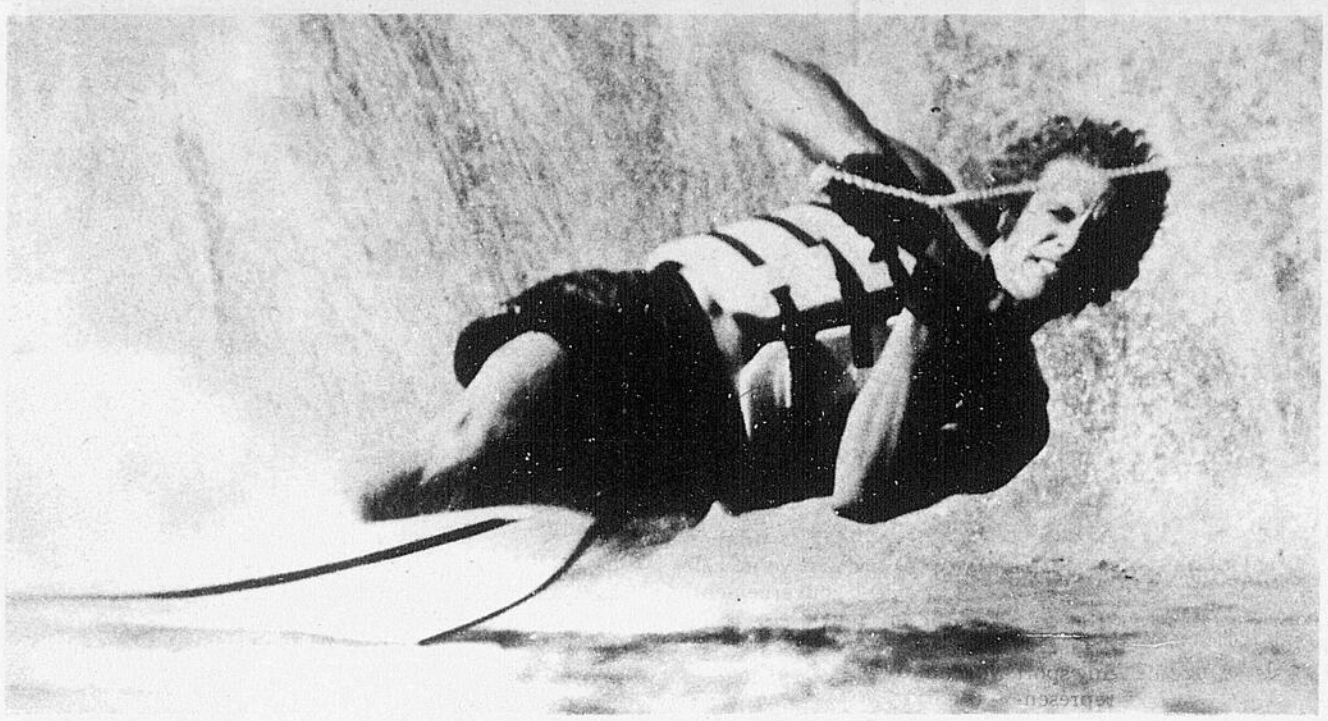

George Athans, l'athlète par excellence de l'année.

Le Mérite sportif québécois

Honneur aux vrais sportifs amateurs

La C.S.Q. a profité de son congrès 5e anniversaire pour présenter **le Mérite sportif québécois,** une manifestation au cours de laquelle les athlètes amateurs de chacune des disciplines sportives ont été honorées d'une façon toute spéciale.

George Athans, athlète de l'année

Pour cette année, le Mérite sportif comprenait quatre catégories: l'athlète de l'année dans chacune des 44 disciplines sportives dont vous trouverez la liste en ces pages; l'athlète par excellence de l'année, honneur qui est revenu à George Athans, gagnant de deux médailles d'or en ski nautique; l'équipe par excellence de l'année, soit l'équipe de water-polo, gagnante de la médaille d'or aux derniers Jeux du Canada; et enfin, l'administrateur bénévole de l'année, monsieur Normand Prescott, ex-président de la Corporation des Jeux du Québec et qui oeuvre maintenant bénévolement pour cet organisme.

A quand l'entraîneur de l'année?

Il est fort possible qu'au cours des prochaines années, la C.S.Q. ajoute d'autres catégories. L'objectif du Mérite sportif étant d'honorer des personnes qui ont contribué au développement et à l'évolution du sport au Québec, on verrait bien qu'un instructeur de l'année ou même un professeur d'éducation physique (parmi ceux évidemment qui font de "l'overtime gratis" pour le sport) soient honorés.

Archers: Lucille Lessard; Athlétisme: Claude Ferragne; Aviron: Réjean Beauregard; Badminton: Denis Martin; Balle molle: Jean-Pierre Paul; Baseball: Larry George; Balle au mur: Alphonse Brinsidi; Ballon sur glace: Raymond Roy; Basketball: David Kurtz; Boulingrin: Jim Nacauley;

Boxe: Ian Clyde; Canotage long parcours: Luc Robillard; Canotage: Jean Fournel; Canot kayac: Danielle et Marc-André Renaud; Crosse: Serge Loiselle; Equitation: Michel Vaillancourt; Escrime: Alain Dansereau; Football: Guy Lonergan; Golf: Robbie Jackson; Gymnastique: Jean Gagnon.

Haltérophilie: Marcel Perron; Handball: Pierre Desormeaux; Hockey sur glace: Alain Daigle; Hockey sur gazon: Paul Thind; Judo: Sylvain Proulx; Lutte: Robert Presseau; Nage synchronisée: Jocelyne Carrier; Natation: Marion Stuart; Orientation: Irene Jensen; Patinage artistique: Karen Alexander; Patinage de vitesse: Gaétan Boucher.

Plongeon: Linda Cuthbert; Raquette: Richard Lemay; Rugby: Robert Williams; Sauteurs de barils: Jean-Luc Milord; Ski: Diane Boileau; Ski nautique: George Athans; Soccer: Chris Horrocks; Tennis: Rejean Genois; Tennis de table: Rod Young; Tir sportif: Jo Incantalupo; Volleyball: Jean Letendre; Water-polo: Stephen Hart; Voile: Brian et Madeleine Palfreeman.

En bref, au Congrès

Il se passe toujours des tas de choses lors d'un congrès. Celui de la C.S.Q. ne saurait faire exception. Certains événements parallèles ont ainsi sollicité l'attention des délégués.

Des affiches

Ainsi, le gouvernement a profité du congrès de la C.S.Q. pour lancer une quarantaine d'affiches publicitaires qui seront distribuées gratuitement aux divers organismes sportifs et qui pourront également être achetées du public moyennant u - ne légère somme. Ces affiches représentent certaines disciplines sportives, parmi les moins répandues au pays: ainsi, aucune affiche n'illustre le hockey dont a jugé avec raison d'ailleurs, qu'il n'avait pas besoin de publicité. Par contre, le tir à l'arc n'est pas illustré non plus, ce qui a l'heur de déplaire quelque peu aux promoteurs de ce sport. Mais on ne peut contenter tout le monde et son père!

Un livre

Les éditions du Pélican étaient également présentes au congrès et leurs représentants ont lancé un livre qui saura sûrement intéresser plus d'un spécialiste de l'entraînement de l'athlète... Il s'agit de "La préparation d'un champion" et ce volume très sérieux de 586 pages a été écrit en collaboration: 22 professionnels de l'activité physique, sous la direction de Claude Bouchard, de Jean Brunelle et de Paul Godbout, eux-mêmes du département d'éducation physique de l'université Laval, on en effet produit cet ouvrage couvrant tous les aspects de la formation d'un champion. On y traite par exemple de l'apport héréditaire dans l'exploit sportif, du développement physique de l'athlète et de sa mesure, des aspects psycho-sociaux de la performance, de ses aspects physiologiques, techniques et tactiques et enfin de ses exigences administratives.

Des films

La C.S.Q. présentait aussi de nombreux petits films concernant le sport amateur et furent remarqués spécialement celui sur les derniers Jeux du Québec, qui était présenté pour la première fois, et celui sur le ski nautique, qui était très beau et qui mettait en vedette l'athlète par excellence de l'année, tel que décrété officiellement par le Mérite Sportifs, George Athans.

Monnaie olympique

La vente DOIT rapporter $250 millions

L'honorable André Ouellet, ministre des Postes, s'est dit confiant que le programme de la monnaie olympique canadienne remporte tout le succès escompté, a dit qu'il s'agit d'un des projets les plus imaginatifs et les plus ambitieux jamais entrepris au pays, et qu'une foule de petits pays pourront aspirer à tenir les Jeux olympiques, si ce plan de financement du Canada réussit.

Au cours d'une conférence de presse tenue à la maison olympique de la Cité du Havre, le ministre a aussi mentionné que toute la population canadienne, les partisans comme les détracteurs des Jeux olympiques, ne saurait qu'approuver un projet visant à assurer une grande partie du financement des Jeux. La loi limite à $250 millions les profits escomptés de ce programme et l'accueil enthousiaste que la population a réservé à la première série de pièces, disponibles dans les banques depuis mercredi, laisse prévoir qu'on arrivera à ramasser les $250 millions prévus.

Paraîtrait même que les corporations se sont montrées très intéressées (on compte là-dessus beaucoup, c'est évident), et le ministre de citer l'exemple de la compagnie Vachon qui a commandé 1600 pièces de $5. qu'elle entend distribuer à ses employés lors de son prochain 50e anniversaire. Un journaliste anglophone s'est empressé de demander au ministre si l'on avait songé à limiter l'achat massif de pièces par les compagnies, qui risque de provoquer une pénurie pour les amateurs citoyens ordinaires. *"On n'a pas prévu, mais on verra si le risque se précise"*, de répondre le ministre.

Il y aura donc 7 séries de 4 pièces chacune et la première série, maintenant disponible, comporte quatre pièces représentant respectivement la carte du monde ($10), l'Amérique du Nord ($10), Montréal ($5) et Kingston ($5) où se dérouleront les compétitions de yachting. L'on pourra se procurer des pièces neuves ordinaires, des pièces de collection protégées par un plastique transparent et des pièces numismatiques frappées deux fois sous la presse et fabriquées à partir de flans d'argent poli soigneusement sélectionnées. Les pièces sont également disponibles dans des coffrets très élégants faits de bois de bouleau et de cuir de caribou, mais là, ça coûte quand même pas mal plus cher.

Les amateurs de petits détails seront heureux d'apprendre qu'il n'y a aucun latin sur les pièces, et que la Reine, la feuille d'érable et le mot Canada (une grosse reine et une toute petite feuille d'érable) sont placés à l'endos de la pièce.

Le ministre fédéral André Ouellet a officiellement lancé cette semaine la vente de la monnaie olympique.

Toute la soirée durant, les Soviétiques ont mystifié les Remparts de Québec (en blanc). Si bien que défenseurs et gardiens de but ne savaient plus où donner de la tête pour enrayer les nombreuses attaques. (photos André Paquet)

On a voulu montrer du bon hockey aux Québécois

par Pierre Mercier

Les Sélects de Moscou: un ramassis de vedettes de 8 équipes de la capitale soviétique et deuxième meilleure formation de la Russie. Moyenne de taille: 5'11" pieds, de poids: 178 lbs, d'âge: 23 ans.

Les Remparts de Québec: un club junior québécois, défait en finale de la coupe Mémorial l'an passé. Moyenne de taille: 5'10" pieds, de poids: 161 lbs, d'âge: 18 ans.

Les commentateurs l'avaient prévu, l'oracle s'est réalisé: le 7 décembre dernier au Colisée de Québec, les Sélects de Moscou ont battu les Remparts au compte de 13 à 2 devant 12,240 spectateurs aussi intrigués qu'inquiets.

Le match, qui se voulait une démonstration de bon hockey, s'est engagé sur une note rude de la part des Québécois et les Russes ont eu peine à organiser leur attaque. Le jeu a été partagé jusqu'au milieu de la première alors que le compte était de 2 à 2, les deux buts des Remparts étant comptés sur des avantages numériques.

Les organisateurs du match, qui se disaient conscients des inégalités entre les deux équipes, ont avancé, après la joute, que personne dans le public québécois ne s'attendait à une victoire des Remparts.

Pourtant à entendre les cris de joie de la foule après que Daniel Beaulieu eut donné l'avance 2 à 1 aux siens à la septième minute de jeu, on aurait pu croire que les partisans étaient venus pour voir les Russes se faire battre.

La première période s'est terminée au compte de 4 à 2 en faveur des Russes, faisant s'effondrer du même coup les espoirs des partisans des Remparts. En deuxième et troisième vingt, ce n'était plus un match.

Le hockey russe laisse plus de place à l'improvisation que le hockey canadien

On a souvent prétendu après la rencontre Canada-Russie de septembre 72 que les joueurs soviétiques étaient des robots.

La semaine dernière encore des allégations de ce genre ont été chose courante: **"Le hockey IBM mystifie complètement les Remparts"** titrait un journal de Québec; un journaliste de Montréal faisait allusion aux **"techniques quasi-électroniques"** des Russes; un autre, anglophone, était encore plus explicite: **"The Selects resembled Russian robots..."**

Les robots auxquels font allusion ces observateurs sont, semble-t-il, des hommes disciplinés à outrance qui obéissent bêtement à leurs instructeurs, des joueurs qui suivent un plan de jeu établi à l'avance, "programmé", où il n'y a pas de place pour l'improvisation.

Qu'en est-il réellement? George Larivière du groupe de recherche sur le hockey de l'université Laval a bien voulu répondre à la question suivante: Est-ce que le jeu des Russes laisse place à l'improvisation?

"Oui, a-t-il répondu, **même plus qu'au hockey canadien. Les Canadiens sont limités à un plan de jeu restreint: l'ailier ou le centre prend la rondelle, il monte à l'aile ou au centre, s'il ne peut pas déjouer le défenseur qui est devant lui ou s'il ne peut pas passer, il n'a pas d'autre choix que de lancer la rondelle dans la zone adverse et de se mettre à sa poursuite."**

"Chez les Russes, un plan de jeu est beaucoup plus complexe. Un attaquant peut changer de position sur la glace, (de l'aile gauche à l'aile droite par exemple), un défenseur peut prendre l'initiative d'attaquer sans que quelqu'un aille obligatoirement prendre sa place comme cela se fait au hockey canadien. Une combinaison de cinq (5) joueurs d'attaque, un concept du jeu collectif, offre beaucoup de possibilités et, en même temps, d'initiative aux joueurs."

Les atouts des Russes

Selon George Larivière, qui commentait en compagnie de Gaston Marcotte une émission spéciale sur la rencontre Sélects-Remparts sur les ondes de Radio-Canada, les trois principaux atouts des équipes soviétiques sont:

1- la technique. En 68, Anatoli Tarasov, architecte de hockey russe, disait que la technique individuelle des joueurs Canadiens était supérieure à celle des Russes. A en juger par la dernière joute, ils ont fait un progrès immense.

2- l'entraînement. Une séance d'entraînement comme celle que les Russes ont tenu le 7 au matin explique en partie leur supériorité. Ils ont pratiqué sans arrêt pendant une heure et demie à un rythme régulier. Georges Larivière qui assistait à cette séance d'entraînement n'a pu s'empêcher de penser aux joueurs canadiens" **qui après avoir fait un peu de "scrimmage" s'amusent et se tiraillent pendant leur pratique."**

3- le jeu collectif. Les joueurs de hockey russes sont initiés à tous les genres de sports et peuvent ainsi mieux comprendre et assimiler l'enseignement du jeu collectif: on joue à 5 contre 5, 5 attaquants quand il est temps d'attaquer et 5 défenseurs quand il est temps de se défendre.

Le concept du jeu collectif permet non seulement d'acquérir un jeu d'ensemble efficace, mais aussi d'exploiter la personnalité de chaque joueur, son point d'efficacité, en terme technique.

Le hockeyeur canadien attaque seul la plupart du temps. Les Soviétiques attaquent à cinq et se défendent à cinq.

"Chez les Russes, affirme George Larivière, **on pense le jeu en fonction de ce point d'efficacité de chaque joueur, c'est-à-dire, de l'endroit où il est le plus efficace sur la glace: on sait, par exemple, qu'un gaucher à l'aile droite peut décocher des lancers beaucoup plus dangereux: les Russes font donc se croiser les ailiers pour profiter aux maximum du point d'efficacité de chacun d'eux."**

Les Russes se sont inspirés pour le hockey de tactiques de différents sports. Ils ont emprunté au basketball, par exemple, la tactique de l'écran au cours de l'attaque, ou bien, celle de l'isolement: deux joueurs défensifs vont contrer le possesseur de la rondelle le long de la bande, (au hockey Canadien, c'est un péché mortel).